This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EDWARD LORRAINE WALGER
ΠΆΝΤΑ ῥεῖ

845
L123c
1879

La Boétie, Estienne de

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

COLLECTION DES MEILLEURS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES

DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE

OU

LE CONTR'UN

DISCOURS

PAR ÉTIENNE DE LA BOÉTIE

PRÉCÉDÉ D'UNE

PRÉFACE PAR A. VERMOREL

ET SUIVI DE

LETTRES DE MONTAIGNE RELATIVES A LA BOÉTIE

PARIS

LIBRAIRIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

2, RUE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL, 2

1879

Tous droits réservés

AVERTISSEMENT

Malgré les encouragements qui nous sont venus de toutes parts lorsque nous avons annoncé comme devant paraître dans notre collection le *Discours sur la servitude volontaire*, d'Etienne de La Boétie, nous n'avons pas entrepris cette publication sans redouter quelque peu pour le public cette langue du seizième siècle, qui pouvait être un véritable obstacle à la popularisation possible de cette œuvre remarquable, jusqu'aujourd'hui connue des seuls lettrés. Un examen plus attentif est venu détruire toutes nos appréhensions ; nous nous sommes dit que, puisque le vieux Montaigne et le joyeux Rabelais avaient su de nos jours trouver des lecteurs, et que le bon sens bourgeois du premier et les facéties plus que salées du second n'étaient pas incompris, il y avait place pour une œuvre généreuse, écrite dans un langage à la fois mâle, fier et familier, dont les leçons de liberté ne devaient point être mises injustement sous le boisseau. Et, comme nous l'écrivait un des amis dévoués de notre *Bibliothèque*, il était grand temps de remettre chaque chose à sa place, « en ne faisant plus de Montaigne que l'appendice de La Boetie, tandis que La Boétie, qui était cependant un autre homme, n'a été jusqu'ici que l'appendice de Montaigne. »

C'est cette réhabilitation qui nous a tentés ; il fallait enfin mettre un terme à ce déni de justice qui se perpétuait d'âge en âge, et qui consistait à traiter le *Discours sur la servitude* comme un écrit sans conséquence ou comme un simple phénomène de précocité intellectuelle, malgré la haute valeur qu'avait restituée à l'ami de Montaigne l'illustre Lamennais. Les biographes et

les commentateurs à la suite avaient laissé de côté le résurrectionniste et le ressuscité, et s'en allaient répétant le long de leurs livres pédants les appréciations antérieures, à commencer par celles de l'honnête Moréri (*Dictionnaire historique*, tome II, édition de 1732), qui déclarait que « La Boétie avait l'âme aussi grande que l'esprit, et qu'il était capable, malgré sa jeunesse, de gouverner un Etat entier ; mais il aurait été plus propre pour une république que pour une monarchie, » et qui ne trouvait de louable dans l'œuvre du conseiller au parlement de Bordeaux que son érudition, et allait jusqu'à prétendre que le *Discours* « avait été pris dans un sens tout à fait contraire à celui de l'auteur par ceux qui le publièrent après la Saint-Barthélemy, qui n'arriva que vingt-quatre ans après qu'il eut été composé, et par conséquent après sa mort. » Les faiseurs de dictionnaires biographiques ayant trouvé plus commode d'amplifier sur ce thème anodin que de relire et de juger à nouveau un opuscule enterré à tort dans les œuvres de Michel Montaigne, nous avons cru nécessaire de remettre sous les yeux de notre siècle cette vivifiante lecture, et, pour mieux aider à la faire comprendre, nous avons prié un publiciste éprouvé de nous prêter le concours de sa plume pour expliquer à la fois et le livre de La Boétie et le milieu politique et social dans lequel il a vécu. C'est cette sérieuse étude que nous recommandons à nos amis; elle les préparera, mieux que tout ce qui a été écrit depuis Lamennais, à se nourrir à profit de cette moelle de lion dont les générations présentes ont été si malheureusement sevrées.

N. D.

PRÉFACE

—

Les idées d'indépendance, de liberté et de progrès social qui font l'honneur de notre pays, ne datent pas seulement de 1789 et des penseurs du dix-huitième siècle qui furent les illustres précurseurs de la Révolution; elles ont des racines profondes dans le génie français, et elles ont laissé une trace éclatante et glorieuse dans nos traditions nationales. Le moment est venu de mettre en lumière et de populariser les hommes de cœur et de talent, les écrivains trop peu connus, qui ne sont pas seulement les pères de notre langue, mais bien aussi les ancêtres de notre liberté; c'est à ce titre que se recommande à nous Etienne La Boétie, qui, à une époque où la langue française commençait à peine à sortir des balbutiements de l'enfance, a fait entendre le premier de mâles paroles, et le premier a

mis son talent au service des idées démocratiques et libérales.

Le caractère de La Boétie a été longtemps méconnu, comme celui du mouvement social dont il fut le brillant éclaireur. Il appartenait à notre époque de lui rendre, et à ceux qui par l'action et la pensée s'associèrent à lui, la justice méritée. La révolution intellectuelle des quinzième et seizième siècles fut étouffée par Richelieu et acheva de se briser contre les splendeurs unitaires du règne de Louis XIV. Le dix-septième siècle était peu apte à comprendre La Boétie. On peut dire qu'il y eut dans ce siècle une lacune du génie français. La littérature qu'il enfanta a laissé une incontestable réputation : on a dit le *grand siècle* après avoir dit le *grand roi ;* mais la Révolution nous a initiés à d'autres grandeurs. Ne nous plaignons pas. Si Racine et les poëtes courtisans y ont perdu, La Boétie et les penseurs démocrates y ont gagné.

Jusqu'au jour où Lamennais se fit l'interprète des sentiments virils, exprimés avec tant de fermeté dans le *Discours de la Servitude volontaire*, La Boétie n'était guère connu que des érudits auprès desquels sa plus grande recommandation était l'amitié de Montaigne pour lui. Cette amitié paraissait

son plus beau, son seul titre de gloire. On parlait dédaigneusement de son livre, que l'on mettait quelquefois en *appendice* aux *Essais*. Alors avait-on bien soin de prévenir le lecteur que ce n'était là qu'une *déclamation de rhétoricien*, s'autorisant de ce que Montaigne affirme quelque part que ce livre fut composé par son auteur à l'âge de seize ans et demi, — considération qui serait bien loin d'en diminuer la valeur à nos yeux.

Le célèbre historien du seizième siècle, de Thou, dont l'opinion est plus respectable, jugeait autrement cet ouvrage, lorsqu'il le présentait comme une protestation courageuse contre les cruautés que le connétable Anne de Montmorency commit à Bordeaux, en 1548, lors de la révolte de la Guyenne. On a combattu l'opinion de de Thou. On s'est appuyé, pour cela, surtout sur cet argument qu'en 1548, La Boétie, qui était né vers 1530, aurait environ dix-neuf ans, et, comme nous l'avons dit, Montaigne a écrit qu'il avait composé le *Discours de la Servitude volontaire* à l'âge de seize ans. Quoi qu'il en soit, il suffit de lire aujourd'hui l'ouvrage de La Boétie pour être certain que l'ardeur de la conviction était égale chez son auteur à l'ardeur de la jeunesse, et que son style énergique n'a

rien de commun avec une amplification de rhéteur.

Du reste, en se reportant à l'époque où vécut La Boétie, aux passions qui étaient alors en effervescence, au courant nouveau d'affranchissement et de liberté qui circulait partout, la nature de l'inspiration à laquelle a obéi La Boétie apparaît clairement, et la valeur du chef-d'œuvre qu'il nous a laissé ne peut plus être méconnue. Son véritable caractère lui est par le fait restitué, et nous pouvons sans crainte le présenter comme un des ancêtres héroïques de la révolution de 1789.

Du quinzième siècle date une ère nouvelle dans notre histoire sociale et politique comme dans notre histoire littéraire. La boussole, en amenant la découverte de l'Amérique, ouvrait un nouveau monde au déploiement de l'activité humaine; l'imprimerie venait centupler les forces de la pensée et compléter l'œuvre de la fusion sociale; la réforme découvrait les vastes horizons de la libre pensée, et ébranlait les racines de l'autocratie féodale et religieuse. Le monde, un instant immobile, allait reprendre sa marche majestueuse vers le progrès. Ce n'est pas à tort que l'on a appelé cette époque la Renais-

sance. Partout se réveille la notion des droits de l'homme et de la pensée ; la dignité humaine, écrasée sous le despotisme et l'ignorance, se redresse. En France, au milieu des luttes où se déchirent et se disputent le pouvoir ceux qui ont tenu longtemps le haut pavé de l'histoire ; au milieu des guerres de religion, si affreusement ensanglantées par les conflits de l'ambition effrénée, plus encore que par le fanatisme, où Réforme et Catholicisme ne sont le plus souvent que des armes à double tranchant entre les mains des combattants, alternativement vainqueurs, pour écraser avec un égal acharnement le peuple et la liberté ; à côté, dis-je, de ces horreurs qui souillent l'histoire de ces temps, se forme et se développe un véritable parti national de l'action et de la pensée, qui poursuit sans relâche la cause sainte de l'affranchissement de la patrie et de l'établissement de la liberté. Les efforts de ces généreux citoyens ont été enfouis par cette grande conspiration, deux siècles durant, de l'histoire contre la vérité ; mais ils reparaissent éclatants et héroïques à ceux qui recherchent dans ce chaos sanglant les origines démocratiques, et qui, rejetant cette nuée odieuse de guerres, d'aristocraties et de rois, veulent recomposer l'histoire du peuple

et suivre la trace de ses luttes persévérantes pour le progrès et la liberté.

A Paris, notamment, au milieu des luttes sanglantes dans lesquelles les Guise et le Béarnais se disputent le trône de France, on assiste aux efforts de la municipalité de Paris, qui voudrait s'affranchir de l'une et de l'autre tyrannie, et ne fait pas un secret de son vœu *de se gouverner en république sans roi ni prince d'aucune sorte.*

Il faut bien reconnaître que si la Ligue, par tradition nationale, se proclama *catholique*, ce n'est pas une raison pour la présenter comme dirigée par un petit fanatisme de sacristie. La Ligue fut une véritable association municipale, elle poursuivit l'établissement d'une véritable république fédérative. Si elle était sollicitée par le *parti bourgeois* qui soutenait le cardinal de Bourbon, et par le *parti de Guise* qui voulait mettre la royauté dans les mains de la maison de Lorraine, le *parti du peuple* voulait le gouvernement municipal des seize quarteniers nommés par le suffrage de leurs concitoyens.

Il y a là toute une époque glorieuse. Après les barricades, devant lesquelles devait succomber le faible Henri III, toutes les classes de la population prennent part au mouve-

ment. Un grand enthousiasme salue l'expulsion du roi et l'organisation d'un large système municipal. La bourgeoisie tout entière partage les sentiments des masses. L'hôtel de ville agit, gouverne, arme les citoyens, défend les remparts; les quarteniers convoquent le peuple qui manie de bonnes arquebuses, de longues coulevrines au service de la patrie et de la liberté. Mais bientôt la bourgeoisie se fatigue, son énergie se calme devant les intérêts, et les préjugés conservateurs commencent à s'inquiéter. Les bourgeois avaient fait une émeute, ils n'avaient pas voulu une révolution.

Ces craintes, cette indécision commencèrent à tout compromettre. Ce n'était pas la première révolution qui avait été perdue par la bourgeoisie, ce ne fut pas la dernière. Profitons des leçons de l'expérience qui nous sont transmises par l'histoire. La bourgeoisie craintive, intéressée, attaqua les *Seize* qui étaient la force et l'énergie du parti populaire. Quand les *Seize* furent renversés et la Ligue réduite aux mains bourgeoises, on n'alla plus que de réactions en réactions. Cette proscription de tout ce qui avait le cœur haut et la main ferme devait aboutir au despotisme et au despotisme militaire qu'Hen-

ri IV personnifiait dans sa personne, et que l'histoire nous a transmis sous un travestissement chevaleresque.

La bourgeoisie se séparait du peuple : elle voulait avoir son gouvernement, et elle ne parvint qu'à instituer un pouvoir sans force, et qui devait succomber au premier coup de main. C'est une des conditions de la bourgeoisie de ne pouvoir jamais longtemps seule établir un gouvernement politique. Elle doit, par la force des choses, ou s'unir au peuple qui est son origine, ou se jeter dans les bras des classes aristocratiques. Toutes les fois, dans l'histoire, qu'elle n'a voulu ni de la multitude, ni des gentilshommes, nous l'avons vu fonder nous ne savons quoi de faible et de honteux qui a duré tout juste le temps de tomber sous le mépris et qui a toujours appelé le despotisme.

Les Etats généraux de 1593, qui pouvaient tout sauver, et qui avaient une noble mission à remplir s'ils eussent été à la hauteur des circonstances, achevèrent de tout perdre par leur mollesse et par leur patriotisme faussement conservateur. Les députés, fervents catholiques, arrivèrent des provinces avec le désir de mettre un terme *aux tourments du beau royaume de France*. S'ils n'avaient au-

une prédilection pour Henri de Navarre, ils n'avaient pas non plus de répugnance invincible. Dépourvus de toute aspiration élevée, incapables de toute tentative novatrice, ils ne cherchaient qu'à rétablir l'ancien ordre de choses, effrayés du flot révolutionnaire qu'ils voyaient monter autour d'eux. Pour cette transaction qu'ils avaient hâte d'achever, ils se contentèrent d'une adhésion aux lois générales et constitutives de la société, et renoncèrent volontiers à des garanties qu'il aurait été trop difficile d'obtenir. La force fit le reste et l'abjuration d'Henri IV trancha les dernières difficultés.

Arrivé à ses fins, l'habile Béarnais, pour mieux asseoir son despotisme, joua la comédie du roi populaire, et flatta à sa façon les instincts matériels pour mieux proscrire les derniers ferments de la résistance politique. Les démocrates sont refoulés pour longtemps. Mais l'histoire se laisse prendre à la gasconnade de la *poule au pot*, et elle range Henri IV parmi les *pères du peuple*, auquel titre sa paillardise seule pouvait lui donner quelque droit, firent observer les railleurs du dix-huitième siècle.

Le mouvement de la Ligue fut puissamment secondé par les penseurs, qui secouaient, eux

aussi, les jougs autoritaires et commençaient à regarder en face la liberté. Au milieu de ces grandes luttes se développe la science nouvelle de la politique, qui conquiert sa place à côté de la philosophie et de la théologie. Aidée de l'imprimerie, « cette législatrice des temps modernes, qui de l'Europe n'a fait qu'un seul forum et convoque les peuples entiers à ses assemblées, » comme dit M. Saint-Marc Girardin, la politique, puissance nouvelle, cite directement à son tribunal les deux puissances qui gouvernaient alors le monde, la papauté et la royauté. Les études savantes des maîtres de la pensée sont traduites en langage populaire par de fougueux prédicateurs démocrates qui sont de véritables tribuns. Ceux qui se refusent systématiquement à faire dans l'histoire la part du peuple et de la liberté, ont pu les présenter comme des moines fanatiques, mais pour nous qui voulons voir les choses avec impartialité, nous devons reconnaître en eux les premiers revendicateurs de la souveraineté du peuple. Certes ce n'étaient pas des sectaires de la légitimité par la grâce de Dieu, ni de l'ultramontanisme papal, que ces curés de Paris qui soutenaient « que les assemblées des États possédaient le pouvoir public et la majesté supérieure, la

puissance de lier et de délier, la souveraineté inaliénable. » C'était un royaliste d'une espèce particulière que ce Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, qui prêchait que « le prince procède du peuple, non par nécessité et par violence, mais par élections libres; » et aussi un singulier théocrate que ce Pigenat, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui enseignait « que la puissance de régner, nonobstant toute succession, vient de Dieu qui, par les clameurs du peuple, déclare celui qu'il veut qui commande comme roi : *Vox populi, vox Dei.* » En tout cas, nous préférons de beaucoup, surtout en tenant compte de l'époque où ils vivaient, les catholiques démocrates de cette sorte à ces protestants royalistes qui professaient que « Dieu seul impose les rois à la race humaine; qu'il faut recevoir le souverain que Dieu envoie, fût-il hérétique et tyran, et que jamais le peuple ne peut dépouiller un prince de ses droits. »

Ces doctrines étaient justifiées philosophiquement par une école de publicistes démocrates à la tête de laquelle se placent Hubert Languet et Hotman. Le premier, dans un traité intitulé : *Vindiciæ contra tyrannos* (en français : *les Châtiments des tyrans*), publié sous le pseudonyme significatif de Junius Brutus,

établissait le cas où l'insurrection devient légitime et formulait la doctrine de la souveraineté du peuple.

Languet fait dériver la royauté d'un contrat entre le roi et le peuple, d'après lequel le roi est tenu de garantir au peuple un gouvernement équitable. Sa manière de raisonner est neuve, hardie et nette. Avant lui, il avait déjà été admis par les jurisconsultes romains et par ceux du moyen âge, que c'est le peuple qui a créé les rois. Mais, selon ces juristes, le peuple ne pouvait plus jamais revenir sur la cession de la souveraineté qu'il était supposé avoir abandonnée une fois pour toutes en faveur du prince. A ce sophisme, Languet répond avec force : « Il n'y a pas de prescription contre le peuple ; le temps ajoute aux torts des rois, mais n'ôte rien aux droits des peuples. »

« La seule fin de l'institution du pouvoir civil, continue-t-il, est l'utilité publique, la défense de la nation contre les envahisseurs étrangers, et l'administration de la justice : les rois ne sont autre chose que les gardiens et les conservateurs de la loi. Lorsqu'ils ne l'observent plus, le peuple doit leur refuser obéissance. »

Hotman, dans son *Franco-Galliæ*, n'est pas

moins radical. Il prétend que la monarchie française a toujours été élective et non héréditaire, et il pose en principe qu'un peuple peut déposer un roi et en créer un autre quand bon lui semble, et que ce droit, reposant dans l'ensemble de la nation, doit être exercé par une assemblée solennelle.

Enfin, en opposition à ces publicistes démocrates, mais en opposition également au despotisme autoritaire, Bodin se faisait l'interprète des sentiments bourgeois, et traçait le premier catéchisme du gouvernement parlementaire et constitutionnel dans son *Traité de la République*, que M. Saint-Marc Girardin a fort bien résumé de la façon suivante : « Ami de la royauté, comme le parti politique auquel il appartenait, Bodin élève la monarchie au-dessus de toutes les autres formes de gouvernement; mais il déteste le despotisme. Nécessité du consentement des sujets pour lever des impôts, inaliénabilité du domaine royal, voilà pour Bodin les deux principes fondamentaux de la liberté publique... Cette part faite aux droits du peuple, il soutient avec zèle les prérogatives de la royauté. Les rois sont inviolables, et on ne peut ni les déposer, ni les mettre à mort. Le roi ne répond de ses actions que devant Dieu. »

C'est dans ces circonstances que se place La Boétie et son *Discours de la Servitude volontaire*. Avec la hardiesse et la confiance de la jeunesse, il devance même de quelques années ses contemporains. Son livre fut composé avant l'heure où les penseurs, ayant rompu la chaîne qui les retenait esclaves, pouvaient sans danger s'abandonner à leur entraînement révolutionnaire. Montaigne, qui se constitua l'éditeur de La Boétie, mort trop jeune pour pouvoir assister et prendre part au mouvement qu'il avait si remarquablement pressenti, Montaigne, mettant au jour quelques pièces posthumes de La Boétie, dut résister à la tentation d'insérer dans ce recueil la *Servitude volontaire* : « Par la raison, dit-il lui-même, qu'il luy trouvoit la façon trop delicate et mignarde pour l'abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison. » Ce qui veut dire, en termes plus simples, qu'il craignait que la cour de France ne vît de mauvais œil un ouvrage où l'on censure si vivement la conduite des méchants princes, la dureté et l'extorsion de leurs ministres. Plus tard, lorsque parut la première édition des *Essais*, ce furent des considérations d'un tout autre genre qui empêchèrent Montaigne de placer, comme il

l'avait résolu d'abord, la *Servitude* à la suite de cet excellent chapitre *Sur l'amitié*, où il fait l'éloge de La Boétie. Le prudent Montaigne craignit que, durant les troubles qui agitaient alors la France, on n'abusât des principes de cet ouvrage contre l'intention de l'auteur.

Tous les caractères radicaux que nous avons signalés chez Languet et chez les tribuns de la Ligue, on les retrouve chez La Boétie, qui même a de plus qu'eux un amour calme et serein de la liberté, une prévision de la fraternité sociale, qui le rapprochent beaucoup plus de nos sympathies modernes, et en fait un véritable écrivain populaire, un véritable classique de la tradition libérale et démocratique. L'élévation et l'énergie de sa pensée communiquent à son style une précision et une netteté peu ordinaires à l'époque où il écrivait, et qui nous font, même au point de vue purement littéraire, le considérer comme bien supérieur à Montaigne. Le *Discours de la Servitude volontaire* est l'œuvre d'un homme convaincu et éclairé, possédant pleinement sa pensée et son style, et s'exprimant toujours avec la fermeté et la hardiesse d'un homme libre. Nous avons vu tout à l'heure que ce caractère accentué ef-

frayait le prudent Montaigne, qui était beaucoup plus de son siècle, et qui est le père de l'égoïsme bourgeois et conservateur.

La Boétie établit que c'est la servilité des peuples qui cause leur servitude; que c'est leur lâcheté qui fait la force des mauvais souverains; que, pour être libres, il leur suffirait de ne pas les soutenir.

Il recherche ensuite les moyens par lesquels les tyrans entretiennent les peuples dans cette servilité. Les principaux de ces moyens lui semblent être l'ignorance et la dissolution des mœurs : aussi, les tyrans apportent-ils tous leurs soins à les entretenir et même à les provoquer. C'est ainsi, dit La Boétie, que le grand-turc s'est avisé que les livres et la science donnent plus que toute autre chose aux hommes le sentiment de leurs droits et la haine de la tyrannie. D'ailleurs, aisément, sous les tyrans, les gens deviennent lâches et efféminés. Pour exemple de cette ruse d'*abêtir* leurs sujets, La Boétie cite ce trait de Cyrus qui, ayant conquis la ville de Lydie, et *ne voulant pas mettre à sac une tant belle ville, ni estre touiours en peine d'y tenir une armee pour la garder, s'advisa d'un grand expedient pour s'en asseurer. Il y establit des bordeaux* (La Boétie ne recule pas

devant les mots crus), *des tavernes et des ieux publics, et fit publier une ordonnance, que les habitants eussent à en faire estat. Il se trouva si bien de cette garnison qu'il ne lui fallut iamais depuis tirer un coup d'espee contre les Lydiens.*

A ce sujet, La Boétie écrit cette page remarquable, qui est bien propre à donner une idée de l'énergie de son style en même temps que de l'élévation de sa manière :

« Tous les tyrans n'ont pas declaré expressement qu'ils voulussent effeminer leurs peuples; mais, à vray dire, ce que celuy là ordonna formellement, en effet, sous main, ils l'ont poursuivi pour la pluspart. Et c'est merveille que tous les peuples s'alleichent vitement à la servitude, pour la moindre plume qu'on leur passe, comme on dict, devant la bouche. Les theatres, les ieux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bestes estranges, les medailles, les tableaulx et *aultres telles drogueries*, estoient aux peuples anciens les appasts de la servitude, le prix de leur liberté, les utils de la tyrannie.

« Ce moïen, cette pratique, ces alleichements tenoient les anciens subiects sous le ioug. Ainsi, les peuples *assottis*, trouvant beaulx ces passe-temps, amusés d'un vain plaisir qui leur pas-

soit devant les yeulx, s'accoustumoient à servir, aussi niaisement, mais plus mal que les petits enfants, qui pour veoir les luisants imaiges de livres illustrés, apprennent à lire. Les Romains tyrans s'adviserent encores d'une aultre chose, de festoyer (c'est-à-dire *de donner des festins*) souvent le peuple, abusant de cette disposition de la populace, qui se laisse aller, plus qu'à toute chose, au plaisir de la bouche. Le plus entendu de tous n'eust pas quité son ecuelle de soupe pour recouvrer la liberté de la republicque de Platon. Les tyrans faisoient largesse (c'est-à-dire d'*abondantes distributions*) de bled, de vin et d'argent ; et alors, c'estoit pitié d'entendre crier : *Vive le roi !* Les *lourdauds* ne comprenoient pas qu'ils ne faisoient que recouvrer une partie du leur, et que cela mesme qu'ils recouvroient, le tyran ne le leur eust peu donner, si avant il ne leur eust prins à eulx mesmes. Tel aujourd'huy ramassoit l'escu qu'on lui ietoit, tel se gorgeoit au festin public, en benissant Tibere et Neron de leur belle liberalité, qui le lendemain, estant contrainct d'abandonner ses biens à l'avarice, ses enfants à la luxure, son sang mesme à la cruaulté de ces magnifiques empereurs, ne disoit mot non plus qu'une pierre et ne se remuoit non plus qu'une souche. »

Certes, ce n'est pas là le style d'un déclamateur, et nous n'avions pas tort en présentant La Boétie comme un des premiers avocats de la cause du peuple, comme un des plus fervents apôtres de la liberté. « De cette liberté qui, dit-il, est un bien si grand et si plaisant, qu'elle perdue, tous les maulx viennent à la file ; et les biens mesme qui demeurent aprez elle perdent entierement leur goust et leur saveur, corrompus par la servitude. »

Voici maintenant comment La Boétie s'exprime sur la fraternité sociale : « La nature faisant aux uns les parts plus grandes, aux aultres les parts plus petites, a voulu faire place à la fraternelle affection, ayant les uns puissance de donner ayde, et les aultres besoin de recevoir. »

On peut dire que ce *Discours de la Servitude volontaire* est la seule œuvre que nous ait laissée La Boétie. Il avait aussi traduit quelques opuscules des philosophes grecs : la *Ménagerie*, de Xénophon ; les *Règles du mariage*, de Plutarque, et la *Lettre de consolation à sa femme*, de Plutarque. Ces traductions ont été éditées par Montaigne, qui les a fait précéder de lettres-préfaces. La Boétie a composé enfin quelques vers latins et quelques sonnets en vers français, qui nous ont été pareillement

transmis par Montaigne, mais qui n'ont qu'une importance secondaire.

La vie de La Boétie fut simple ; Montaigne atteste que ce fut celle d'un honnête homme et d'un citoyen vertueux. La Boétie était conseiller au Parlement de Bordeaux. Il appartint à cette magistrature qui, dit dans son *Histoire de France* M. Théophile Lavallée, « pendant que l'ambition des grands et les passions du peuple bouleversaient la France, offrait une foule d'hommes austères, voués à la science, impassibles gardiens des lois, tout occupés de sages réformations. » Il mourut jeune, à trente-deux ans, et fut peu mêlé aux affaires publiques, ce que Montaigne regrette, et avec raison ; car, dit-il, « c'estoit un des plus propres et necessaires hommes aux premieres charges de France. » — « Ie sçais bien, dit ailleurs Montaigne, qu'il estoit eslevé aux dignités de son quartier qu'on appelle des grandes, et ie sçais encores dadvantaige que iamais homme n'y apporta plus de suffisance, et qu'en l'age de trente-deux ans qu'il mourut, il avoit acquis plus de vraie reputation en ce rang là que nulle aultre avant lui. Mais tant y a que ce n'est pas raison de laisser en l'estat de soldat un digne capitaine, ny d'employer aux charges moïennes ceulx qui feroient bien en-

cores les premieres. A la verité, ses forces furent mal menagees et trop espargnees. » Et ce qui y perdit, observe non moins justement Montaigne, ce fut « le grand interest de nostre bien commun ; car, quant au sien particulier, je vous asseure qu'il estoit si abondamment pourvu des biens et des thresors qui deffient la fortune, que iamais homme n'a vecu plus satisfaict, ny plus content. »

En effet, rien ne peut donner une meilleure idée de l'honorabilité de la vie privée de La Boétie, et aussi de l'élévation remarquable de son intelligence, que l'amitié singulière de Montaigne pour lui, amitié si tendre, que Montaigne ne pouvait en rendre raison autrement que par ces paroles, aussi touchantes que simples : « C'est parce que c'estoit luy ; c'est parce que c'estoit moy ! » Sentiment si profond, que la perte de cet ami si cher lui rendit amères toutes les jouissances. « Nous estions à moitié de tout, disait-il ; il me semble que ie lui desrobbe sa part ! »

Cette amitié de Montaigne a été longtemps la gloire de La Boétie ; aujourd'hui que la justice du temps s'applique à rétribuer plus équitablement les mérites de chacun, et a fait entrer dans la balance beaucoup de choses qui pesaient peu autrefois, la meilleure gloire

de Montaigne sera peut-être d'être pour la postérité le témoin de La Boétie. Et ce n'est pas en vain qu'il aura écrit cette phrase en tête de l'édition qu'il donna de la traduction faite par son ami de la *Ménagerie*, de Xénophon :

« Il m'a fait cet honneur vivant, que ie mets au nombre de la meilleure fortune des miennes, de dresser avec moi une couture d'amitié si estroite et si loincte, qu'il n'y a eu biais, mouvement ou ressort en son ame que ie n'aie pu considerer et iuger, au moins si ma vue n'a quelquesfois esté trop courte. Or, sans mentir, il estoit, à tout prendre, si prez du miracle, que pour, en me iettant hors des barrieres de la vraisemblance, ne pas faire memoire du tout, il est forcé, quand ie parle de luy, que ie me reserve et restreigne au dessoubs de ce que i'en sçais. Et pour ce coup, ie me contenteray seulement de vous supplier, pour l'honneur et reverence que vous debvez à la verité, de tesmoigner et croire que nostre Guyenne n'a iamais rien veu de pareil à luy parmy les hommes de sa robbe. »

On peut croire que ces expressions n'avaient rien d'exagéré sous la plume de Montaigne, ne fût-ce que par la fréquence avec laquelle elles s'y rencontrent. Le plus remarquable

chapitre des *Essais*, intitulé : *De l'amitié*, est presque tout entier consacré à La Boétie, et dans une lettre, que l'on trouvera ci-après, et qui est un véritable chef-d'œuvre, Montaigne a raconté les derniers moments de ce grand homme et de cet ami rare, mort avec la sérénité du juste :

« Au demeurant, dit Montaigne dans le chapitre en question, ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés ne sont qu'accointances et familiarités nouees par quelque occasion ou commodité, par le moïen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitié dont il parle, elles se meslent et se confondent l'une et l'aultre d'un meslange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la cousture qui les a loinctes. Si l'on me presse de dire pourquoy ie l'aimois, ie sens que cela ne se peut exprimer qu'en repondant : Parce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy. Nous nous cherchions avant de nous estre veus. Nous nous embrassions par nos noms. Et, à nostre premiere rencontre, qui fut en une grande feste et compaignie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si connus, si obligés entre nous, que rien deslors ne nous fut si proche que l'un à l'aultre.

» Nos ames ont une liaison si intime en-

semble ; elles se sont considerees d'une si ardente affection, et de pareilles affections descouvertes iusqu'au fin fond des entrailles l'une à l'aultre, que nonseulement ie cognoissois la sienne comme la mienne, mais ie me fusse certainement plus volontiers fié à luy de moy, qu'à moy. »

Ce n'était pas assurément un homme d'une trempe ordinaire que celui qui inspirait de pareils sentiments et une telle estime à l'égoïste et sceptique Montaigne. Montaigne crut ne pouvoir faire de son caractère un plus grand éloge, qu'en disant « qu'il avoit une ame moulee au patron des siecles antiques. » Nous dirons, nous, que son génie avait la prescience de la grandeur moderne. Il a devancé son époque, et il eût pu dire, comme le marquis de Posa, dans le drame de Schiller : « Je suis un citoyen des siècles à venir. »

Combien il nous apparaît différent de Montaigne, prudent, politique, égoïste, cauteleux ; libre penseur qui, tout en se moquant des prêtres, posait cette règle philosophique, que, pour ne pas choquer les opinions reçues, il en fallait appeler un à son lit de mort ; libéral, qui bien qu'il avoue que c'est le livre *de la Servitude volontaire* qui fût le premier mobile de son amitié si tendre pour La Boé-

tie, crut cependant, à une époque troublée, en une *mal plaisante saison*, comme il le dit lui-même, devoir atténuer la valeur de cet ouvrage dont il craignait que la publication entraînât quelque danger; au risque de compromettre la réputation de son ami, ne craignit pas *de le justifier* en ces termes : « Afin que la memoire de l'auteur n'en soit interessee en l'endroict de ceulx qui n'ont pu cognoistre de prez ses opinions et ses actions, ie les *advise* que ce subiect fut traité par lui en son enfance, par maniere d'exercice seulement, comme subiect vulgaire et agité en mille endroicts des livres. » C'est ainsi que Montaigne a le premier mis en circulation l'opinion dont se sont emparé les ennemis des idées dont La Boétie fut le confesseur et que nous avons dû réfuter en commençant cette Préface. Il est vrai de dire que Montaigne se hâte d'ajouter : « Ie ne fais nul doute qu'il ne crut ce qu'il escripvoit : car il estoit assez consciencieux pour ne pas mentir mesme en se iouant; et ie sçais dadvantage que s'*il eust eu à choisir, il eust mieulx aymé estre nay à Venise qu'à Sarlat.* » « Et avec raison, » dit Montaigne, qui, en dépit de sa prudence, s'associe ainsi à cette protestation républicaine.

Il faut savoir gré à Montaigne de ce dévou-

ment; et on peut voir par ce trait que si c'est une nature timide, et plus indifférente et sceptique encore que timide peut-être, il n'y avait pas chez lui l'étoffe vile d'un apostat. Du reste, si Montaigne est un peu resté étranger au grand mouvement politique de son époque, s'il ne s'y est guère associé, du moins, que par son amitié à toute épreuve pour La Boétie, il ne faut pas méconnaître qu'il a affirmé un des premiers et contribué à propager plus qu'aucun autre le sentiment de l'égalité humaine et sociale. Ses *Essais* ne sont autre chose, en somme, qu'un livre qui, par le doute et la plaisanterie, s'attaque à beaucoup de superstitions religieuses, philosophiques, sociales et même politiques, sacrées jusque-là. A ce point de vue, Montaigne a été le précurseur de Voltaire, et comme lui un des préparateurs les plus actifs de la révolution. Avant de fonder, il faut détruire, et c'est à quoi se sont employés ces deux puissants railleurs qui se sont si profondément inspirés, par leur style et la tournure de leur esprit, du génie de notre nation. En somme, n'a-t-il pas lui-même révélé son but et le fond intime de sa pensée par cette conclusion humoristique que lui-même donne aux *Essais* : « Si avons nous beau monter sur des eschas-

ses, car sur des eschasses encore faut il marcher sur nos iambes, et au plus eslevé trosne du monde, *si* (encore) ne sommes nous assis que sur nostre cul. »

Nous nous souvenons, dans la Préface d'une édition des *Essais*, faite avant la Révolution, avoir vu relevée par un critique délicat, qui n'était frappé que de l'inconvenance du langage, cette phrase comme choquante, et l'avoir vue signalée comme une des imperfections qui déparent l'ouvrage de Montaigne. On comprend combien une société qui enfantait de pareils commentateurs était peu faite pour comprendre et apprécier La Boétie; et il n'y a pas lieu de s'étonner de l'oubli dans lequel il est resté si longtemps enfoui.

Nous l'avons dit, il appartenait à notre époque de rétablir cette mâle et austère figure de patriote démocrate. Et, pour notre propre compte, nous nous estimons heureux d'avoir pu contribuer, pour notre faible part, à cette œuvre de restitution et de réparation.

A. VERMOREL.

DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE

D'avoir plusieurs seigneurs aulcun bien ie ne veoy :
Qu'un sans plus soit le maistre, et qu'un seul soit le roy.

ce dict Ulysse en Homere [1], parlant en public. S'il n'eust dict, sinon

D'avoir plusieurs seigneurs aulcun bien ie ne veoy :

cela estoit tant bien dict que rien plus : mais, au lieu que, pour parler avecques raison, il falloit dire que la domination de plusieurs ne pouvoit estre bonne, puis que la puissance d'un seul, deslors qu'il prend ce tiltre de maistre, est dure et desraisonnable, il est allé adiouster, tout au rebours,

Qu'un sans plus soit le maistre, et qu'un seul soit le roy.

1 *Iliade*, l. II, v. 204, 205.

Toutesfois, à l'adventure, il faut excuser Ulysse, auquel possible lors il estoit besoing d'user de ce langaige, et de s'en servir pour appaiser la revolte de l'armee; conformant, ie croys, son propos plus au temps qu'à la verité. Mais à parler à bon escient, c'est un extreme malheur d'estre subiect à un maistre, duquel on ne peult estre iamais asseuré qu'il soit bon, puisqu'il est tousiours en sa puissance d'estre maulvais quand il vouldra : et d'avoir plusieurs maistres, c'est autant que d'avoir autant de fois à estre extremement malheureux. Si ne veulx ie pas, pour cette heure, debattre cette question tant pourmenee, à sçavoir : « Si les aultres façons de republicques sont meilleures que la monarchie. » A quoy si ie voulois venir, encores vouldrois ie sçavoir, avant que mettre en doubte quel rang la monarchie doibt avoir entre les republicques, si elle y en doibt avoir aulcun; pource qu'il est malaysé de croire qu'il y ayt rien de public en ce gouvernement, où tout est à un. Mais cette question est reservee pour un aultre temps, et demanderoit bien son traicté à part, ou plustost ameineroit quand et soy toutes les disputes politiques.

Pour ce coup, ie ne vouldrois sinon enten

dre, s'il est possible, et comme il se peult faire, que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations, endurent quelquesfois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'on luy donne ; qui n'a pouvoir de leur nuire, sinon de tant qu'ils ont vouloir de l'endurer ; qui ne sçauroit leur faire mal aulcun, sinon lors qu'ils ayment mieulx le souffrir que luy contredire. Grand'chose, certes, et toutesfois si commune, qu'il s'en fault de tant plus douloir, et moins esbahir, de veoir un million de millions d'hommes servir miserablement, ayants le col soubs le ioug, non pas contraincts par une plus grande force, mais aulcunement (ce semble) enchantez et charmez par le seul nom d'UN, duquel ils ne doibvent ny craindre la puissance, puis qu'il est seul, ny aymer les qualitez, puis qu'il est, en leur endroict, inhumain et sauvaige. La foiblesse d'entre nous hommes est telle : Il fault souvent que nous obeïssions à la force ; il est besoing de temporiser : on ne peult pas tousiours estre le plus fort. Doncques, si une nation est contraincte par la force de la guerre de servir à un, comme la cité d'Athenes aux trente tyrans, il ne se fault pas esbahir qu'elle serve, mais se plaindre de l'accident ; ou bien plustost ne s'esbahir, ny ne s'en plaindre,

mais porter le mal patiemment, et se reserver à l'advenir à meilleure fortune.

Nostre nature est ainsy, que les communs debvoirs de l'amitié emportent une bonne partie de nostre vie ; il est raisonnable d'aymer la vertu, d'estimer les beaulx faicts, de cognoistre le bien d'où l'on l'a receu, et diminuer souvent de nostre ayse, pour augmenter l'honneur et advantaige de celuy qu'on ayme, et qui le merite : Ainsy doncques, si les habitants d'un païs ont trouvé quelque grand personnaige qui leur ayt monstré par espreuve une grande prevoyance pour les garder, grande hardiesse pour les deffendre, un grand soing pour les gouverner ; si, de là en avant, ils s'apprivoysent de luy obeïr, et s'en fier tant que luy donner quelques advantaiges, ie ne sçais si ce seroit sagesse, de tant qu'on l'oste de là où il faisoit bien, pour l'advancer en lieu où il pourra mal faire : mais, certes, si ne pourroit-il faillir d'y avoir de la bonté, de ne craindre poinct mal de celuy duquel on n'a receu que bien.

Mais, ô bon Dieu ! que peut estre cela ? comment dirons-nous que cela s'appelle ? quel malheur est cestuy là ? ou quel vice ? ou plustost quel malheureux vice ? veoir un nombre infiny, non pas obeïr, mais servir : non pas

estre gouvernez, mais tyrannisez; n'ayants ny biens, ny parents, ny enfants, ny leur vie mesme, qui soit à eulx! Souffrir les pilleries, les paillardises, les cruaultez, non pas d'une armee, non pas d'un camp barbare contre lequel il fauldroit despendre son sang et sa vie devant; mais d'un seul! non pas d'un Hercules, ne d'un Samson; mais d'un seul hommeau, et le plus souvent du plus lasche et femenin de la nation; non pas accoustumé à la pouldre des batailles, mais encores à grand' peine au sable des tournois; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette! Appellerons nous cela lascheté? Dirons-nous que ceulx là qui servent, soyent couards et recreus? Si deux, si trois, si quatre ne se deffendent d'un, cela est estrange, mais toutesfois possible; bien pourra l'on dire lors, à bon droict, que c'est faulte de cœur : mais si cent, si mille endurent d'un seul, ne dira l'on pas qu'ils ne veulent poinct, non qu'ils n'osent pas se prendre à luy, et que c'est, non couardise, mais plustost mespris et desdaing. Si l'on veoid, non pas cent, non pas mille hommes, mais cent païs, mille villes, un million d'hommes, n'assaillir pas un seul, duquel le mieulx

traicté de touts en receoit ce mal d'estre serf et esclave, comment pourrions nous nommer cela? est ce lascheté?

Or, il y a en touts vices naturellement quelque borne, oultre laquelle ils ne peuvent passer: deux peuvent craindre un, et possible dix; mais mille, mais un million, mais mille villes, si elles ne se deffendent d'un, cela n'est pas couardise, elle ne va poinct iusques là; non plus que la vaillance ne s'estend pas qu'un seul eschelle une forteresse, qu'il assaille une armee, qu'il conquiere un roïaume. Doncques quel monstre de vice est cecy, qui ne merite pas encore le tiltre de couardise? qui ne treuve de nom assez vilain, que nature desadvoue avoir faict, et la langue refuse de le nommer?

Qu'on mette d'un costé cinquante mille hommes en armes; d'un aultre, autant; qu'on les renge en battaille; qu'ils viennent à se ioindre, les uns libres combattants pour leur franchise, les aultres pour la leur oster: auxquels promettra on par coniecture la victoire? lesquels pensera on qui plus gaillardement iront au combat, ou ceulx qui esperent pour guerdon de leur peine l'entretenement de leur liberté, ou ceulx qui ne peuvent attendre loyer des coups qu'ils donnent ou qu'ils

receoivent, que la servitude d'aultruy? Les uns ont tousiours devant leurs yeulx le bonheur de leur vie passee, l'attente de pareille ayse à l'advenir ; il ne leur souvient pas tant de ce qu'ils endurent ce peu de temps que dure une battaille, comme de ce qu'il conviendra à iamais endurer à eulx, à leurs enfants et à toute la posterité : Les aultres n'ont rien qui les enhardisse, qu'une petite poincte de convoitise qui se rebouche soubdain contre le dangier, et qui ne peult estre si ardente qu'elle ne se doibve et semble esteindre par la moindre goutte de sang qui sorte de leurs playes. Aux battailles tant renommees de Miltiade, de Leonide, de Themistocles, qui ont esté donnees deux mille ans a, et vivent encores auiourd'huy aussi fresches en la memoire des livres et des hommes, comme si c'eust esté l'aultre hier qu'elles feurent donnees en Grece, pour le bien de Grece et pour l'exemple de tout le monde; qu'est ce qu'on pense qui donna à si petit nombre de gents, comme estoient les Grecs, non le pouvoir, mais le cœur de soubstenir la force de tant de navires, que la mer mesme en estoit changee; de desfaire tant de nations, qui estoient en si grand nombre que l'esquadron des Grecs n'eust fourny, s'il eust fallu,

des capitaines aux armees des ennemis? Si non qu'il semble qu'en ces glorieux iours là ce n'estoit pas tant la battaille des Grecs contre les Perses, comme la victoire de la liberté sur la domination, et de la franchise sur la convoitise.

C'est chose estrange d'ouïr parler de la vaillance que la liberté met dans le cœur de ceulx qui la deffendent; mais ce qui se faict en touts païs, par touts les hommes, touts les iours, qu'un homme seul mastine cent mille villes, et les prive de leur liberté; qui le croiroit, s'il ne faisoit que l'ouïr dire, et non le veoir? et, s'il ne se veoyoit qu'en païs estranges et loingtaines terres, et qu'on le dist; qui ne penseroit que cela feust plustost feinct et controuvé, que non pas veritable? Encores ce seul tyran, il n'est pas besoing de le combattre, il n'est pas besoing de s'en deffendre; il est de soy mesme desfaict. Mais que le païs ne consente à la servitude, il ne fault pas luy rien oster, mais ne luy donner rien; il n'est poinct besoing que le païs se mette en peine de faire rien pour soy, mais qu'il ne se mette pas en peine de faire rien contre soy. Ce sont doncques les peuples mesmes qui se laissent, ou plustost se font gourmander, puis qu'en cessant de servir ils en seroient quites :

c'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge; qui, ayant le choix d'estre subiect ou d'estre libre, quite sa franchise, et prend le ioug; qui consent à son mal, ou plustost le pourchasse. S'il lui coustoit quelque chose de recouvrer sa liberté, il ne l'en presseroit poinct, combien que ce soit ce que l'homme doibt avoir plus cher que de se remettre en son droict naturel, et, par maniere de dire, de beste à revenir à homme; mais encores ie ne luy permets poinct qu'il ayme mieulx une ie ne sçais quelle seureté de vivre à son ayse. Quoy! si pour avoir la liberté, il ne lui fault que la desirer; s'il n'a besoing que d'un simple vouloir, se trouvera il nation au monde qui l'estime trop chere, la pouvant gaigner d'un seul souhaict? et qui plaigne sa volonté à recouvrer le bien lequel on debvroit racheter au prix de son sang? et lequel perdu, touts les gents d'honneur doibvent estimer la vie desplaisante et la mort salutaire? Certes, tout ainsi comme le feu d'une petite estincelle devient grand, et tousiours se renforce, et plus il trouve de bois, et plus est prest d'en brusler; et, sans qu'on y mette de l'eau pour l'esteindre, seulement en n'y mettant plus de bois, n'ayant plus que consumer, il se consume soy mesme, et devient sans forme

aulcune et n'est plus feu : pareillement les tyrans, plus ils pillent, plus ils exigent, plus ils ruynent et destruisent, plus on leur baille, plus on les sert; d'autant plus ils se fortifient, deviennent tousiours plus forts et plus frez pour aneantir et destruire tout; et, si on ne leur baille rien, si on ne leur obeit poinct, sans combattre, sans frapper, ils demeurent nuds et desfaicts, et ne sont plus rien, si non que comme la racine, n'ayant plus d'humeur et aliment, devient une branche seiche et morte.

Les hardis, pour acquerir le bien qu'ils demandent, ne craignent poinct le dangier; les advisez ne refusent poinct la peine : les lasches et engourdis ne sçavent ny endurer le mal, ny recouvrer le bien; ils s'arrestent en cela de le souhaicter, et la vertu d'y pretendre leur est ostee par leur lascheté; le desir de l'avoir leur demeure par la nature. Ce desir, cette volonté, est commune aux sages et aux indiscrets, aux courageux et aux couards, pour souhaicter toutes choses qui, estant acquises, les rendroient heureux et contents : une seule en est a dire, en laquelle ie ne sçais comme nature default aux hommes pour la desirer : c'est la liberté, qui est toutesfois un bien si grand et si plaisant, que, elle perdue, toute

les maulx viennent à la file, et les biens mesmes qui demeurent aprez elles perdent entierement leur goust et leur saveur, corrompus par la servitude : la seule liberté, les hommes ne la desirent poinct, non pas pour aultre raison, ce me sembla, si non pource que, s'ils la desiroient, ils l'auroient; comme s'ils refusoient faire ce bel acquest, seulement parce qu'il est trop aysé.

Pauvres gents et miserables, peuples insensez, nations opiniastres en vostre mal, et aveugles en vostre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de vostre revenu, piller vos champs, voler vos maisons, et les despouiller des meubles anciens et paternels ! Vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est à vous ; et sembleroit que meshuy ce vous seroit grand heur, de tenir à moitié vos biens, vos familles et vos vies; et tout ce degast, ce malheur, cette ruyne, vous vient, non pas des ennemys, mais bien certes de l'ennemy et de celuy que vous faictes si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, par la grandeur duquel vous ne refusez poinct de presenter à la mort vos personnes. Celui qui vous maistrise tant, n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un

corps, et n'a aultre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de vos villes ; si non qu'il a plus que vous touts, c'est l'advantaige que vous luy faictes pour vous destruire. D'où il a prins tant d'yeulx d'où vous espie il, si vous ne les luy donnez? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos citez, d'où les a il, s'ils ne sont des vostres? Comment a il aulcun pouvoir sur vous, que par vous aultres mesmes? Comment vous oseroit il courir sus, s'il n'avoit intelligence avecques vous? Que vous pourroit il faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous mesmes? Vous semez vos fruicts, à fin qu'il en face le desgast ; vous meublez et vous remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries ; vous nourrissez vos filles, à fin qu'il ayt de quoy saouler sa luxure ; vous nourrissez vos enfants, à fin qu'il les mene, pour le mieulx qu'il face, en ses guerres, qu'il les mene à la boucherie, qu'il les face les ministres de ses convoitises, les executeurs de ses vengeances ; vous rompez à la peine vos personnes, à fin qu'il se puisse mignarder en ses delices, et se veautrer dans les sales et vilains plaisirs ; vous vous affoi-

blissez, à fin de le faire plus fort et roide à vous tenir plus courte la bride; et de tant d'indignitez, que les bestes mesmes ou ne sentiroient poinct, ou n'endureroient poinct, vous pouvez vous en delivrer, si vous essayez, non pas de vous en delivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolus de ne servir plus, et vous voylà libres. Ie ne veulx pas que vous le poulsiez, ny le bransliez ; mais seulement ne le substenez plus; et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a desrobbé la base, de son poids mesme fondre en bas, et se rompre.

Mais, certes, les medecins conseillent bien de ne mettre pas la main aux playes incurables; et ie ne fais pas sagement de vouloir en cecy conseiller le peuple qui a perdu, long temps il y a, toute cognoissance, et duquel, puis qu'il ne sent plus son mal, cela seul monstre assez que sa maladie est mortelle : Cherchons doncques par coniectures, si nous en pouvons treuver, comme s'est ainsy si avant enracinee cette opiniastre volonté de servir, qu'il semble maintenant que l'amour mesme de la liberté ne soit pas si naturelle.

Premierement, cela est, comme ie crois, hors de nostre doubte, que, si nous vivions avecques les droicts que nature nous a don-

nez et les enseignements qu'elle nous apprend, nous serions naturellement obeïssants aux parents, subiects à la raison, et serfs de personne. De l'obeïssance que chascun, sans aultre advertissement que de son naturel, porte à ses pere et mere, touts les hommes en sont tesmoings, chascun en soy et pour soy ; De la raison, si elle naist avecques nous, ou non, qui est une question debattue au fond par les academiques et touchee par toute l'eschole des philosophes ; pour cette heure, ie ne penserois poinct faillir en croyant qu'il y a en nostre ame quelque naturelle semence de raison, qui, entretenue par bon conseil et coustume, fleurit en vertu, et au contraire, souvent ne pouvant durer contre les vices survenus, estouffee s'avorte. Mais, certes, s'il y a rien de clair et d'apparent en la nature, et en quoy il ne soit pas permis de faire l'aveugle, c'est cela. Que nature, le ministre de Dieu et la gouvernante des hommes, nous a touts faicts de mesme forme, et comme il semble, à mesme moule, à fin de nous entrecognoistre touts pour compaignons, ou plustost frères ; et si, faisant les partaiges des presents qu'elle nous donnoit, elle a fait quelques advantaiges de son bien, soit au corps ou à l'esprit, aux uns plus qu'aux

aultres, si n'a elle pourtant entendu nous mettre en ce monde comme dans un camp clos, et n'a pas envoyé icy bas les plus forts et plus advisez, comme des brigands armez dans une forest, pour y gourmander les plus foibles; mais plustost faut il croire que, faisant ainsin aux uns les parts plus grandes, et aux aultres plus petites, elle vouloit faire place à la fraternelle affection, à fin qu'elle eust où s'employer, ayants les uns puissance de donner ayde, et les aultres besoing d'en receveoir.

Puis doncques que cette bonne mere nous a donné à touts figurez en mesme paste, à fin que chascun se peust mirer et quasi recognoistre l'un dans l'aultre; si elle nous a à touts en commun donné ce grand present de la voix et de la parole, pour nous accointer et fraterniser dadvantaige, et faire, par la coustume et mutuelle declaration de nos pensees, une communion de nos volontez; et si elle a tasché par touts moïens de serrer et estreindre plus fort le nœud de notre alliance et societé; si elle a monstré, en toutes choses, qu'elle ne vouloit tant nous faire touts unis, que touts uns : il ne fault pas faire doubte que nous ne soyons touts compaignons; et ne peult tumber en l'entendement de personne que nature ayt

mis aulcuns en servitude, nous ayant touts mis en compaignie.

Mais, à la verité, c'est bien pour neant de debattre si la liberté est naturelle, puis qu'on peult tenir aulcun en servitude sans luy faire tort, et qu'il n'y a rien au monde si contraire à la nature (estant toute raisonnable) que l'iniure. Reste doncques de dire que la liberté est naturelle, et par mesme moïen, à mon advis, que nous ne sommes pas seulement nays en possession de nostre franchise, mais aussi avecques affection de la deffendre. Or, si, d'adventure, nous faisons quelque doubte en cela, et sommes tout abbastardis que ne puissions recognoistre nos biens ny semblablement nos naïfves affections, il fauldra que je vous face l'honneur qui vous appartient, et que ie monte, par maniere de dire, les bestes brutes en chaire, pour vous enseigner vostre nature et condition. Les bestes (ce m'aid' Dieu!), si les hommes ne font trop les sourds, leur crient : VIVE LIBERTÉ ! Plusieurs y a d'entr'elles, qui meurent sitost qu'elles sont prinses : comme le poisson qui perd la vie aussitost que l'eau ; pareillement celles là quittent la lumiere, et ne veulent poinct survivre à leur naturelle franchise. Si les animaulx avoient entre eulx leurs rengs et preeminences,

ils feroient, á mon advis, de liberte leur noblesse. Les aultres, des plus grandes iusques aux plus petites, lors qu'on les prend, font si grande resistance d'ongles, de cornes, de piés, de bec, qu'elles declarent assez combien elles tiennent cher ce qu'elles perdent; puis estant prinses, nous donnent tant de signes apparents de la cognoissance qu'elles ont de leur malheur, qu'il est bel à veoir, que d'ores en là ce leur est plus languir que vivre, et qu'elles continuent leur vie, plus pour plaindre leur ayse perdu que pour se plaire en servitude. Que veult dire aultre chose l'elephant qui, s'estant deffendu iusques à n'en pouvoir plus, n'y veoyant plus d'ordre, estant sur le poinct d'estre prins, il enfonce ses maschoires, et casse ses dents contre les arbres; si non que le grand desir qu'il a de demeurer libre, comme il est nay, lui faict de l'esprit, et l'advise de marchander avecques les chasseurs, si, pour le pris de ses dents, il en sera quite, et s'il sera receu à bailler son yvoire et payer cette rençon pour sa liberté? Nous appastons le cheval deslors qu'il est nay, pour l'apprivoiser à servir; et si ne le sçavons nous tant flatter, que quand ce vient à le domter, il ne morde le frein, qu'il ne rue contre l'esperon, comme, ce semble, pour

monstrer à la nature, et tesmoigner au moins par là, que s'il sert, ce n'est pas de son gré, mais par nostre contraincte. Que fault il doncques dire?

> Mesmes les bœufs sous le poids du long geignent,
> Et les oyseaulx dans la cage se plaignent,

comme i'ay dict ailleurs aultresfois, passant le temps à nos rimes françoises : car ie ne craindrois poinct, escrivant à toi, ô Longa, mesler de mes vers, desquels ie ne lis iamais, que, pour le semblant que tu fais de t'en contenter, tu ne m'en faces glorieux. Ainsy doncques, puis que toutes choses qui ont sentiment deslors qu'elles l'ont, sentent le mal de la subiection, et courent aprez la liberté ; puis que les bestes, qui encores sont faictes par le venin de l'homme, ne se peuvent accoustumer à servir qu'avecques protestation d'un desir contraire : quel malencontre a esté cela, qui a peu tant desnaturer l'homme, seul nay, de vray, pour vivre franchement, de luy faire perdre la souvenance de son premier estre et le desir de le reprendre ?

Il y a trois sortes de tyrans (ie parle des meschants princes) : les uns ont le roïaume par l'eslection du peuple; les aultres, par la force des armes : les aultres, par la succession

de leur race. Ceulx qui l'ont acquis par le droict de la guerre, ils s'y portent ainsy, qu'on cognoist bien qu'ils sont, comme on dict, en terre de conqueste. Ceulx qui naissent roys, ne sont pas communeement gueres meilleurs; ains estants nays et nourris dans le sang de la tyrannie, tirent avecques le laict la nature du tyran, et font estat des peuples qui sont soubs eulx, comme de leurs serfs hereditaires; et, selon la complexion en laquelle ils sont plus enclins, avares ou prodigues, tels qu'ils sont, ils font du roïaume comme de leur heritaige. Celuy à qui le peuple a donné l'estat, debvroit estre, ce me semble, plus supportable ; et le seroit, comme ie crois, n'estoit que deslors qu'il se veoid eslevé par dessus les aultres en ce lieu, flaté par ie ne sçais quoy que l'on appelle la grandeur, il delibere de n'en bouger poinct : commencement, celuy là faict estat de la puissance que le peuple lui a baillee, de la rendre à ses enfants: or, deslors que ceulx là ont prins cette opinion, c'est chose estrange de combien ils passent, en toutes sortes de vices, et mesme en la cruaulté, les aultres tyrans; ils ne veoyent aultre moïen, pour asseurer la nouvelle tyrannie, que d'estendre fort la servitude, et estranger tant les subiects de la

liberté, encores que la memoire en soit fresche, qu'ils la leur puissent faire perdre. Ainsy, pour en dire la verité, ie veois bien qu'il y a entre eulx quelque difference ; mais de chois, ie n'en veois poinct ; et, estants les moïens de venir aux regnes divers, tousiours la façon de regner est quasi semblable : Les esleus, comme s'ils avoient prins des taureaux à domter, les traictent ainsy : Les conquerants pensent en avoir droict, comme de leur proye : Les successeurs, d'en faire ainsy que de leurs naturels esclaves.

Mais à propos, si d'adventure il naissoit aujourd'huy quelques gents, touts neufs, non accoustumez à la subiection, ny affriandez à la liberté, et qu'ils ne sceussent que c'est ny de l'une, ny de l'aultre, ny à grand'peine des noms ; si on leur presentoit, ou d'estre subiects, ou vivre en liberté, à quoy s'accorderoient ils? Il ne fault pas faire difficulté qu'ils n'aymassent trop mieulx obeïr seulement à la raison, que servir à un homme ; si non possible que ce feussent ceulx d'Israël, qui, sans contraincte ny sans aulcun besoing, se feirent un tyran : duquel peuple ie ne lis iamais l'histoire, que ie n'en aye trop grand despit, quasi iusques à devenir inhumain pour me resiouïr de tant de maulx qui leur en advein-

rent. Mais certes touts les hommes, tant qu'ils ont quelque chose d'homme, devant qu'ils se laissent assubiectir, il fault l'un des deux, ou qu'ils soient contraincts, ou deceus : Contraincts par les armes estrangieres, comme Sparte et Athenes par les forces d'Alexandre, ou par les factions, ainsy que la seigneurie d'Athenes estoit devant venue entre les mains de Pisistrat : Par tromperie perdent ils souvent la liberté ; et, en ce, ils ne sont pas si souvent seduicts par aultruy comme ils sont trompez par eulx mesmes : ainsy le peuple de Syracuses, la maistresse ville de Sicile, qui s'appelle aujourd'huy Saragosse (*Saragusa*), estant pressé par les guerres, inconsidereement ne mettant ordre qu'au dangier, esleva Denys le premier ; et luy donna charge de la conduicte de l'armee ; et ne se donna garde qu'elle l'eust faict si grand, que cette bonne piece là, revenant victorieux, comme s'il n'eust pas vaincu ses ennemis, mais ses citoyens, se faict de capitaine, roy, et de roy, tyran.

Il n'est pas croyable, comme le peuple, deslors qu'il est assubiecty, tumbe soubdain en un tel et si profond oubly de la franchise, qu'il n'est pas possible qu'il s'esveille pour la r'avoir, servant si franchement et tant volon-

tiers, qu'on diroit, à le veoir, qu'il a non pas perdu sa liberté, mais sa servitude. Il est vray qu'au commencement l'on s'est contrainct, et vaincu par la force : mais ceulx qui viennent aprez, n'ayants iamais veu la liberté, et ne sachants que c'est, servent sans regret, et font volontiers ce que leurs devanciers avoient faict par contrainete. C'est cela, que les hommes naissent soubs le ioug; et puis, nourris et esleves dans le servage, sans regarder plus avant, se contentants de vivre comme ils sont nays, et ne pensants poinct avoir d'aultre droict ny aultre bien que ce qu'ils ont treuvé, ils prennent pour leur nature l'estat de leur naissance. Et toutesfois il n'est poinct d'heritier si prodigue et nonchalant, qui quelquesfois ne passe les yeulx dans ses registres, pour entendre s'il iouït de touts les droicts de sa succession, ou si l'on n'a rien entreprins sur luy, ou son predecesseur. Mais certes la coustume, qui a, en toutes choses, grand pouvoir sur nous, n'a en aulcun endroict si grande vertu qu'en cecy, de nous enseigner à servir, et (comme l'on dict que Mithridate se feit ordinaire à boire le poison) pour nous apprendre à avaller et ne trouver pas amer le venin de la servitude.

L'on ne peult pas nier que la nature n'ayt

en nous bonne part pour nous tirer là où elle veult, et nous faire dire ou bien ou mal nays: mais si fault il confesser qu'elle a en nous moins de pouvoir que la coustume ; pource que le naturel, pour bon qu'il soit, se perd s'il n'est entretenu ; et la nourriture nous faict tousiours de sa façon, comment que ce soit, malgré la nature. Les semences de bien que la nature met en nous sont si menues et glissantes, qu'elles n'endurent pas le moindre heurt de la nourriture contraire; elles ne s'entretiennent pas plus ayseement, qu'elles s'abbastardissent, se fondent, et viennent en rien : ne plus ne moins que les fruictiers, qui ont bien touts quelque naturel à part, lequel ils gardent bien si on les laisse venir ; mais ils le laissent aussytost, pour porter d'aultres fruicts estrangiers et non les leurs, selon qu'on les ente : Les herbes ont chascune leur proprieté, leur naturel et singularité ; mais toutesfois le gel, le temps, le terrouër ou la main du iardinier, ou adiourtent, ou diminuent beaucoup de leur vertu : la plante qu'on a veue en un endroict, on est ailleurs empesché de la recognoistre. Qui verroit les Venitiens, une poignée de gents vivants si librement, que le plus meschant d'entre eulx ne vouldroit pas estre roy ; et touts, ainsy nays et nourris,

qu'ils ne cognoissent poinct d'aultre ambition, si non à qui mieulx advisera à soigneusement entretenir leur liberté : ainsin apprins et faicts dez le berceau, ils ne prendroient poinct tout le reste des felicitez de la terre, pour perdre le moindre poinct de leur franchise : Qui aura veu, dis ie, ces personnaiges là, et au partir de là s'en ira aux terres de celuy que nous appellons le Grand Seigneur ; veoyant là des gents qui ne veulent estre nays que pour le servir, et qui pour le maintenir abbandonnent leur vie, penseroit il que les aultres, et ceulx là, eussent mesme naturel, ou plustost s'il n'estimeroit pas que, sortant d'une cité d'hommes, il est entré dans un parc de bestes ? Lycurgue, le policeur de Sparte, ayant nourry, ce dict on, deux chiens touts deux freres, touts deux allaictez de mesme laict, l'un engraissé à la cuisine, l'aultre accoustumé par les champs au son de la trompe et du huchet, voulant monstrer au peuple lacedemonien que les hommes sont tels que leur nourriture les faict, meit les deux chiens en plein marché, et entre eulx une soulpe et un lievre ; l'un courut au plat, et l'aultre au lievre : « Toutesfois, ce dict il, ils sont fresre. » Doncques celuy là, avecques ses loix et sa police, nourrit et feit si bien les

Lacedemoniens, que chascun d'eulx eust eu plus cher de mourir de mille morts que de recognoistre aultre seigneur que la loy et le roy.

Ie prends plaisir de ramentevoir un propos que teinrent iadis les favoris de Xerxes, le grand roy de Perse, touchant les Spartiates. Quand Xerxes faisoit les appareils de sa grande armee pour conquerir la Grece, il envoya ses ambassadeurs par les citez gregeoises, demander de l'eau et de la terre : c'estoit la façon que les Perses avoient de sommer les villes. A Sparte ny à Athenes n'envoya il poinct, pource que de ceux que Daire (Darius) son pere y avoit envoyez pour faire pareille demande, les Spartiates et les Atheniens en avoient iecté les uns dans les fossez, les aultres ils avoient faict sauter dedans un puits, leur disants qu'ils prinssent là hardiment de l'eau et de la terre, pour porter à leur prince : ces gents ne pouvoient souffrir que, de la moindre parole seulement, on touchast à leur liberté. Pour en avoir ainsin usé, les Spartiates cogneurent qu'ils avoient encouru la haine des dieux mesmes, specialement de Talthybie, dieu des herault : ils s'adviserent d'envoyer à Xerxes, pour les appaiser, deux de leurs citoyens, pour se presenter à luy, qu'il feis

d'eulx à sa guise, et se payast de là par les ambassadeurs qu'ils avoient tuez à son pere. Deux Spartiates, l'un nommé Specte (Sperthies), l'aultre Bulis, s'offrirent de leur gré pour aller faire ce payement. Ils y allerent; et en chemin ils arriverent au palais d'un Perse que on appelloit Gidarne (Hydarnès), qui estoit lieutenant du roy en toutes les villes d'Asie qui sont sur les costes de la mer. Il les recueillit fort honnorablement; et, après plusieurs propos tumbants de l'un en l'aultre, il leur demanda pour quoy ils refusoient tant l'amitié du roy : « Croyez, dict il, Spartiates, et cognoissez par moy comment le roy sçait honorer ceulx qui le valent, et pensez que si vous estiez à luy, il vous seroit de mesme : si vous estiez à luy, et qu'il vous eust cogneus, il n'y a celuy d'entre vous qui ne feust seigneur d'une ville de Grece. — En cecy, Gidarne, tu ne nous sçaurois donner bon conseil, dirent les Lacedemoniens, pource que le bien que tu nous promets, tu l'as essayé; mais celuy dont nous iouïssons, tu ne sçais ce que c'est : tu as esprouvé la faveur du roy; mais la liberté, quel goust elle a, combien elle est doulce, tu n'en sçais rien. Or, si tu en avois tasté toy mesme, tu nous conseillerois de la deffendre, non pas avec-

ques la lance et l'escu, mais avecques les dents et les ongles. » Le seul Spartiate disoit ce qu'il falloit dire : mais certes l'un et l'aultre disoient comme ils avoient esté nourris ; car il ne se pouvoit faire que le Perse eust regret à la liberté, ne l'ayant iamais eue ; ny que le Lacedemonien endurast la subiection, ayant gousté la franchise.

Caton l'Utican, estant encores enfant, et soubs la verge, alloit et venoit souvent chez Sylla le dictateur, tant pource qu'à raison du lieu et maison dont il estoit, on ne luy fermoit iamais les portes, qu'aussi ils estoient proches parents. Il avoit touiours son maistre quand il y alloit, comme avoient accoustumé les enfants de bonne part. Il s'apperceut que dans l'hostel de Sylla, en sa presence et par son commandement, on emprisonnoit les uns, on condamnoit les aultres; l'un estoit banny, l'aultre estranglé; l'un demandoit le confisc d'un citoyen, et l'aultre la teste: en somme, tout y alloit, non comme chez un officier de la ville, mais comme chez un tyran du peuple; et c'estoit, non pas un parquet de iustice, mais une caverne de tyrannie. Le noble enfant dict à son maistre: «Que ne me donnez vous un poignard? ie le cacheray soubs ma robbe : i'entre souvent dans la chambre

de Sylla avant qu'il soit levé: i'ay le bras assez fort pour en despecher la ville.» Voylà vrayement une parole appartenante à Caton: c'estoit un commencement de ce personnaige, digne de sa mort. Et, neantmoins qu'on ne die ne son nom ne son pays, qu'on conte seulement le faict tel qu'il est; la chose mesme parlera, et iugera on, à belle adventure, qu'il estoit Romain, et nay dedans Rome, mais dans la vraye Rome, et lorsqu'elle estoit libre.

A quel propos tout cecy? non pas certes que i'estime que le païs et le terrouer parfacent rien; car en toutes contrees, en tout air, est contraire la subiection, et plaisant d'estre libre : mais parce que ie suis d'advis qu'on ayt pitié de ceulx qui, en nayssant, se sont trouvez le ioug au col, et que, ou bien on les excuse, ou bien qu'on leur pardonne, si n'ayants iamais veu seulement l'umbre de la liberté, et n'en estant poinct advertis, ils ne s'apperceoivent poinct du mal que ce leur est d'estre esclaves. S'il y a quelque pays (comme dict Homere des Cimmeriens) où le soleil se monstre aultrement qu'à nous, et aprez leur avoir esclairé six mois continuels, il les laisse sommeillants dans l'obscurité, sans les venir reveoir de l'aultre demie an-

nee, ceulx qui naistroient pendant cette longue nuict, s'ils n'avoient ouy parler de la clarté, s'esbahiroit on si, n'ayants poinct veu de iour, ils s'accoustumoient aux tenebres où ils sont nays, sans desirer la lumiere? On ne plaind iamais ce qu'on n'a iamais eu, et le regret ne vient poinct, si non aprez le plaisir; et tousiours est, avecques la cognoissance du bien, le souvenir de la ioye passee. Le naturel de l'homme est bien d'estre franc, et de le vouloir estre; mais aussy sa nature est telle que naturellement il tient le ply que la nourriture luy donne.

Disons doncques, Ainsi qu'à l'homme toutes choses luy sont naturelles, à quoy il se nourrit et accoustume; mais seulement luy est naïf, à quoy sa nature simple et non alteree l'appelle : ainsy la premiere raison de la servitude volontaire, c'est la coustume : Comme des plus braves courtaults, qui, au commencement, mordent le frein, et puis aprez s'en iouent, et là où nagueres ils ruoient contre la selle, ils se portent maintenant dans le harnois, et touts fiers se gorgiasent sous la barde. Ils disent qu'ils ont esté tousiours subiects, que leurs peres ont ainsi vescu; ils pensent qu'ils sont tenus d'endurer le mors, et se le font accroire par exemples; et fon-

dent eulx mesmes, sur la longueur, la possession de ceulx qui les tyrannisent; mais, pour vray, les ans ne donnent iamais droict de mal faire, ains agrandissent l'iniure. Tousiours en demeure il quelques uns, mieulx nays que les aultres, qui sentent le poids du ioug et ne peuvent tenir de le crouler; qui ne s'apprivoisent iamais de la subiection, et qui tousiours, comme Ulysse, qui, par mer et par terre, cherchoit de veoir la fumee de sa case, ne se sçavent garder d'adviser à leurs naturels privileges, et de se souvenir des predecesseurs et de leur premier estre : ce sont volontiers ceulx là qui, ayants l'entendement net et l'esprit clairvoyant, ne se contentent pas, comme le gros populas, de regarder ce qui est devant leurs pieds, s'ils n'advisent et derriere et devant, et ne ramenent encore les choses passees pour iuger de celles du temps advenir, et pour mesurer les presentes : ce sont ceulx qui ayants la teste, d'eulx mêmes, bien faicte, l'ont encores polie par l'estude et le sçavoir : ceulx là, quand la liberté seroit entierement perdue, et toute hors du monde, l'imaginant et la sentant en leur esprit, et encores la savourant, la servitude ne leur est iamais de goust, pour si bien qu'on l'accoustre.

Le Grand Turc s'est bien advisé de cela, que les livres et la doctrine donnent, plus que toute aultre chose, aux hommes le sens de se recognoistre et de haïr la tyrannie : i'entends qu'il n'a en ses terres gueres de plus sçavants qu'il n'en demande. Or, communeement, le bon zele et affection de ceulx qui ont gardé malgré le temps la devotion à la franchise, pour si grand nombre qu'il y en ayt, en demeure sans effect pour ne s'entrecognoistre poinct : la liberté leur est toute ostee, soubs le tyran, de faire et de parler, et quasi de penser; ils demeurent touts singuliers en leurs fantasies : et pourtant Momus ne se mocqua pas trop, quand il trouva cela à redire en l'homme que Vulcan avoit faict, de quoy il ne luy avoit mis une petite fenestre au cœur, à fin que par là l'on peust veoir ses pensees. L'on a voulu dire que Brute et Casse, lorsqu'ils feirent l'entreprinse de la delivrance de Rome, ou plustost de tout le monde, ne voulurent poinct que Ciceron, ce grand zelateur du bien publicque, s'il en feust iamais, feust de la partie, et estimerent son cœur trop foible pour un faict si hault : ils se fioient bien de sa volonté, mais ils ne s'asseuroient poinct de son couraige. Et toutesfois qui vouldra discourir les faicts du temps passé

et les annales anciennes, il s'en trouvera peu, ou poinct, de ceulx qui, veoyants leur païs mal mené et en maulvaises mains, ayants entreprins d'une bonne intention de le delivrer, qu'ils n'en soient venus à bout, et que la liberté, pour se faire apparoistre, ne se soit elle mesme faict espaule; Harmode, Aristogiton, Thrasybule, Brute le vieux, Valere et Dion, comme ils ont vertueusement pensé, l'executerent heureusement : en tel cas, quasi iamais à bon vouloir ne default la fortune. Brute le ieune et Casse osterent bien heureusement la servitude : mais en ramenant la liberté, ils moururent; non pas miserablement, car quel blasme seroit ce de dire qu'il n'y ayt rien eu de miserable en ces gents là, ny en leur mort, ny en leur vie? mais certes au grand dommaige et perpetuel malheur et entiere ruyne de la republicque; laquelle certes feut, comme il me semble, enterree avecques eulx. Les aultres entreprinses, qui ont esté faictes depuis contre les aultres empereurs romains, n'estoient que des coniurations de gents ambitieux, lesquels ne sont poinct à plaindre des inconvenients qui leur sont advenus; estant bel à veoir qu'ils desiroient, non pas d'oster, mais de ruyner la couronne, pretendants chasser le tyran et re-

tenir la tyrannie. A ceulx là ie ne vouldrois pas mesme qu'il leur en feust bien succedé ; et suis content qu'ils ayent monstré, par leur exemple, qu'il ne fault pas abuser du sainct nom de la liberté pour faire maulvaise entreprinse.

Mais pour revenir à mon propos, lequel i'avois quasi perdu, la premiere raison pourquoy les hommes servent volontiers, est ce Qu'ils nayssent serfs, et sont nourris tels. De cette cy en vient une aultre, Que ayseement les gents deviennent, soubs les tyrans, lasches et effeminez : dont ie sçais merveilleusement bon gré à Hippocrates, le grand pere de la medecine, qui s'en est prins garde, et l'a ainsy dict en l'un de ses livres qu'il intitule *Des maladies*. Ce personnaige avoit certes le cœur en bon lieu, et le monstra bien alors que le grand Roy le voulut attirer prez de luy à force d'offres et grands presents, et luy, respondit franchement qu'il seroit grand'conscience de se mesler de guarir les Barbares qui vouloient tuer les Grecs, et de rien servir par son art à luy qui entreprenoit d'asservir la Grece. La lettre qu'il luy envoya se veoid encores auiourd'huy parmy ses aultres œuvres, et tesmoignera, pour iamais, de son bon cœur et de sa noble nature. Or, il est

doncques certain qu'avecques la liberté tout à un coup se perd la vaillance. Les gents subiects n'ont poinct d'alaigresse au combast, ny d'aspreté : ils vont au dangier comme attachez, et touts engourdis, et par maniere d'acquit; et ne sentent poinct bouillir dans le cœur l'ardeur de la franchise qui faict mespriser le peril, et donne envie d'achepter, par une belle mort entre ses compaignons, l'honneur de la gloire. Entre les gents libres, c'est à l'envy, à qui mieulx mieulx, chascun pour le bien commun, chascun pour soy, là où ils s'attendent d'avoir toute leur part au mal de la desfaicte, ou au bien de la victoire : mais les gents assubiectis, oultre ce couraige guerrier, ils perdent encores en toutes aultres choses la vivacité, et ont le cœur bas et mol, et sont incapables de toutes choses grandes. Les tyrans cognoissent bien cela; et veoyants que ils prennent ce ply, pour les faire mieulx avachir encores, leur y aident ils.

Xenophon, historien grave, et du premier reng entre les Grecs, a faict un livret (Ἱέρων ἢ Τυραννικός, *Hiéron, ou Portrait de la condition des rois*), auquel il faict parler Simonide avecques Hieron, le roy de Syracuses, des miseres du tyran. Ce livret est plein de

bonnes et graves remonstrances, et qui ont aussy bonne grace, à mon advis, qu'il est possible. Que pleust à Dieu, que touts les tyrans qui ont iamais esté, l'eussent mis devant les yeulx, et s'en feussent servis de mirouër ! ie ne puis pas croire qu'ils n'eussent recogneu leurs verrues, et eu quelque honte de leurs taches. En ce traicté il conte la peine en quoy sont les tyrans, qui sont contraincts, faisants mal à touts, se craindre de touts. Entre aultres choses il dict cela, que les maulvais roys se servent d'estrangiers à la guerre, et les souldoient, ne s'osants fier de mettre à leurs gents, auxquels ils ont faict tort, les armes en la main. Il y a eu de bons roys qui ont bien eu à leur solde des nations estranges, comme des Françoys mesmes, et plus encores d'aultres fois qu'auiourd'huy, mais à une aultre intention : pour garder les leurs, n'estimants rien de dommaige de l'argent pour espargner les hommes. C'est ce que disoit Scipion (ce crois ie le grand Afriquain), qu'il aymeroit mieulx avoir sauvé la vie à un citoïen, que desfaict cent ennemys. Mais, certes, cela est bien asseuré, que le tyran ne pense iamais que sa puissance luy soit asseuree, si non quand il est venu à ce poinct qu'il n'a soubs luy homme qui vaille : doncques à

bon droict luy dira on cela, que Thrason, en Terence, se vante avoir reproché au maistre des elephants,

> Pour cela si brave vous estes,
> Que vous avez charge des bestes.

Mais cette ruse des tyrans, d'abestir leurs subiects, ne se peult cognoistre plus clairement que par ce que Cyrus feit aux Lydiens, aprez qu'il se feut emparé de Sardes, la maistresse ville de Lydie, et qu'il eut prins à mercy Cresus, ce tant riche roy, et l'eut emmené captif quand et soy : on luy apporta la nouvelle que les Sardins s'estoient revoltez ; il les eut bientost reduicts soubs sa main ; mais ne voulant pas mettre à sac une tant belle ville ny estre tousiours en peine d'y tenir armee pour la garder, il s'advisa d'un grand expedient pour s'en asseurer : il y establit des bordeaux, des tavernes et ieux publicques ; et feict publier cette ordonnance, que les habitants eussent à en faire estat. Il se trouva si bien de cette garnison, qu'il ne luy fallut iamais depuis tirer un coup d'espee contre les Lydiens. Ces pauvres gents miserables s'amuserent à inventer toutes sortes de ieux, si bien que les Latins en ont tiré leur mot, et ce que nous appellons *passetemps*. ils

l'appellent *ludi*, comme s'ils vouloient dire *Lydi*. Touts les tyrans n'ont pas ainsy declaré si exprez qu'ils voulussent effeminer leurs hommes : mais, pour vray, ce que celuy là ordonna formellement et en effect, soubs main ils l'ont pourchassé la pluspart, et la verité, c'est le naturel du menu populaire, duquel le nombre est tousiours plus grand dans les villes : il est souspeçonneux à l'endroict de celuy qui l'ayme, et simple envers celuy qui le trompe. Ne pensez pas qu'il y ayt nul oiseau qui se prenne mieulx à la pipee, ny poisson aulcun qui, pour la friandise, s'accroche plustost dans le haim, que touts les peuples s'alleichent vistement à la servitude, pour la moindre plume qu'on leur passe, comme on dict, devant la bouche : et est chose merveilleuse qu'ils se laissent aller ainsy tost, mais seulement qu'on les chatouille. Les theatres, les ieux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bestes estranges, les medailles, les tableaulx et aultres telles drogueries, estoient aux peuples anciens les appasts de la servitude, le prix de leur liberté, les utils de la tyrannie. Ce moïen, cette practique, ces alleichements avoient les anciens tyrans pour endormir leurs anciens subiects soubs le ioug. Ainsy les peuples, assottis, trou-

vant beaulx ces passetemps, amusez d'un vain plaisir qui leur passoit devant les yeulx, s'accoustumoient à servir aussi niaisement, mais plus mal, que les petits enfants qui, pour veoir les luisants imaiges de livres illuminez, apprennent à lire. Les Romains tyrans s'adviserent encores d'un aultre poinct, De festoyer souvent les dizaines publicques, abusant cette canaille comme il falloit, qui se laisse aller, plus qu'à toute chose, au plaisir de la bouche : le plus entendu de touts n'eust pas quité son escuelle de soupe pour recouvrer la liberté de la republicque de Platon. Les tyrans faisoient largesse de quart de bled, du sextier de vin, du sesterce : et lors c'estoit pitié d'ouïr crier VIVE LE ROY ! Les lourdauts n'advisoient pas qu'ils ne faisoient que recouvrer partie du leur, et que cela mesme qu'ils recouvroient, le tyran ne le leur eust peu donner si, devant, il ne l'avoit osté à eulx mesmes. Tel eust amassé aujourd'huy le sesterce, tel se feust gorgé au festin publicque, en benissant Tibere et Neron de leur belle liberalité, qui, le lendemain, estant contrainct d'abandonner ses biens à l'avarice, ses enfants à la luxure, son sang mesme à la cruaulté de ces magnifiques empereurs, ne disoit mot non plus qu'une pierre, et ne se remuoit non plus

qu'une souche. Tousiours le populas a eu cela : Il est, au plaisir qu'il ne peult honnestement receveoir, tout ouvert et dissolu ; et au tort et à la douleur qu'il ne peult honnestement souffrir, insensible. Ie ne veois pas maintenant personne qui, oyant parler de Neron, ne tremble mesme au surnom de ce vilain monstre, de cette orde et sale beste : on peult bien dire qu'apres sa mort, aussy vilaine que sa vie, le noble peuple romain en receut tel desplaisir, se souvenant de ses ieux et festins, qu'il feut sur le poinct d'en porter le dueil ; ainsy l'a escript Corneille Tacite, aucteur bon, et grave des plus, et certes croyable. Ce qu'on ne trouvera pas estrange, si l'on considere ce que ce peuple là mesme avait faict à la mort de Iules Cesar, qui donna congié aux loix et à la liberté : auquel personnaige ils n'y ont, ce me semble, trouvé rien qui valust, que son humanité ; laquelle, quoiqu'on la preschast tant, feut plus dommaigeable que la plus grande cruaulté du plus sauvaige tyran qui feut oncques, pource que, à la verité, ce feut cette venimeuse doulceur qui, envers le peuple romain, sucra la servitude : mais apres sa mort, ce peuple là, qui avoit encores à la bouche ses banquets, en l'esprit la souvenance

de ses prodigalitez, pour luy faire ses honneurs et le mettre en cendres, amonceloit, à l'envy, les bancs de la place, et puis esleva une colonne comme au Pere du peuple (ainsy portoit le chapiteau), et luy feit plus d'honneur, tout mort qu'il estoit, qu'il n'en debvoit faire à homme du monde, si ce n'estoit possible, à ceulx qui l'avoient tué. Ils n'oublierent pas cela aussy les empereurs romains, de prendre communeement le tiltre de tribun du peuple, tant pource que cet office estoit tenu pour sainct et sacré, que aussy il estoit estably pour la deffence et protection du peuple, et soubs la faveur de l'estat. Par ce moïen ils s'asseuroient que ce peuple se fieroit plus d'eulx; comme s'il debvoit encourir le nom, et non pas sentir les effects.

Au contraire auiourd'huy ne font pas beaucoup mieulx ceulx qui ne font mal aulcun, mesme de consequence, qu'ils ne facent passer, devant, quelque ioly propos du bien commun et soulagement publicque. Car vous sçavez bien, ô Longa, le formulaire duquel en quelques endroicts ils pourroient user assez finement : mais en la pluspart, certes, il n'y peult avoir assez de finesse là où il y a tant d'impudence.

Les roys d'Assyrie, et encores aprez eulx,

ceulx de Mede, ne se presentoient en public que le plus tard qu'ils pouvoient, pour mettre en doubte ce populas s'ils estoient en quelque chose plus qu'hommes, et laisser en cette resverie les gents qui font volontiers les imaginatifs aux choses de quoy ils ne peuvent iuger de veue. Ainsy tant de nations, qui feurent assez long temps soubs cet empire assyrien, avecques ce mystere s'accoustumerent à servir, et servoient plus volontiers, pour ne sçavoir quel maistre ils avoient, ny à grand'peine, s'ils en avoient; et craignoient touts, à credit, un, que personne n'avoit veu. Les premiers roys d'Egypte ne se monstroient gueres, qu'ils ne portassent, tantost une branche, tantost du feu sur la teste, et se masquoient ainsin, et faisoient les basteleurs; et, en ce faisant, par l'estrangeté de la chose ils donnoient à leurs subiects quelque reverence et admiration : où, aux gents qui n'eussent esté ou trop sots ou trop asservis, ils n'eussent appresté, ce m'est advis, si non passetemps et risee. C'est pitié d'ouïr parler de combien de choses les tyrans du temps passé faisoient leur proufict pour fonder leur tyrannie; de combien de petits moïens ils se servoient grandement, ayant trouvé ce populas faict à leur poste; auxquels ils ne sçavoient tendre filet, qu'il ne

s'y veinst prendre; duquel ils ont eu tousiours si bon marché de tromper, qu'ils ne l'assuiettissoient iamais tant que lorsqu'ils s'en mocquoient le plus.

Que diray ie d'une aultre belle bourde que les peuples anciens prinrent pour argent comptant? ils creurent fermement que le gros doigt d'un pied de Pyrrhus, roy des Epirotes, faisoit des miracles, et guarissoit les maladies de la rate : ils enrichirent encores mieulx le conte, que ce doigt, aprez qu'on eust bruslé tout le corps mort, s'estoit trouvé entre les cendres, s'estant sauvé, maugré le feu. Tousiours ainsy le peuple s'est faict luy mesme les mensonges, pour, puis aprez, les croire. Prou de gents l'ont ainsin escript, mais de façon qu'il est bel à veoir qu'ils ont amassé cela des bruicts des villes et du vilain parler du populaire. Vespasian, revenant d'Assyrie, et passant par Alexandrie pour aller à Rome s'emparer de l'empire, feit merveilles[1] : il redressoit les boyteulx, il rendoit clairvoyants les aveugles, et tout plein d'aultres belles choses, auxquelles qui ne pouvoit veoir la faulte qu'il y avoit, il estoit, à mon advis, plus aveugle que ceulx qu'il guarissoit. Les

[1] SUÉTONE, *Vie de Vespasien*, c. 7.

tyrans mesmes treuvoient fort estrange, que les hommes peussent endurer un homme leur faisant mal : ils vouloient fort se mettre la religion devant, pour garde du corps, et, s'il estoit possible, empruntoient quelque eschantillon de divinité, pour le soubstien de leur meschante vie. Doncques Salmonee, si l'on croid à la sibylle de Virgile (*Enéide*, VI, 585) et son enfer, pour s'estre ainsy mocqué des gents, et avoir voulu faire du Iupiter, en rend maintenant compte, où elle le veid en l'arriere enfer,

Souffrant cruels torments, pour vouloir imiter
Les tonnerres du ciel, et feux de Iupiter,
Dessus quatre coursiers il s'en alloit, branslant
(Haut monté) dans son poing un grand flambeau bruslant,
Par les peuples gregeois et dans le plein marché,
En faisant sa bravad'; mais il entreprenoit
Sur l'honneur qui, sans pins, aux dieux appartenoit :
L'insensé, qui l'orage et fouldre inimitable
Contrefaisoit (d'airain, et d'un cours effroyable
De chevaux cornepieds) du Pere tout puissant :
Lequel, bientost aprez, ce grand mal punissant,
Lancea, non un flambeau, non pas une lumiere
D'une torche de cire, avecques sa fumiere ;
Mais par le rude coup d'une horrible tempeste,
Il le porta çà bas, les pieds par dessus teste.

Si celuy qui ne faisoit que le sot est à cette heure si bien traicté là bas, ie crois que ceulx qui ont abusé de la religion pour estre

meschants, s'y trouveront encores à meilleures enseignes.

Les nostres semerent en France ie ne sçais quòy de tel, des crapaudz, des fleurs de liz, l'ampoule, l'oriflan. Ce que de ma part, comment qu'il en soit, ie ne veulx pas encores mescroire, puis que nous et nos ancestres n'avons eu aulcune occasion de l'avoir mescreu, ayants tousiours des roys si bons en la paix, si vaillants en la guerre, que, encores qu'ils nayssent roys, si semble il qu'ils ont esté non pas faicts comme les aultres par la nature, mais choisis par le Dieu tout puissant, devant que naystre, pour le gouvernement et la garde de ce roïaume. Encores quand cela n'y seroit poinct, si ne vouldrois ie pas entrer en lice pour debattre la verité de nos histoires, ny l'espelucher si priveement, pour ne tollir ce bel estat, où se pourra fort escrimer nostre poësie françoise, maintenant non pas accoustree, mais, comme il semble, faicte tout à neuf, par nostre Ronsard, nostre Baïf, nostre du Bellay, qui en cela advancent bien tant nostre langue, que i'ose esperer que bientost les Grecs ny les Latins n'auront gueres, pour ce regard, devant nous, si non possible, que le droict d'aisnesse. Et certes ie ferois grand tort à nostre rhythme

(car i'use volontiers de ce mot, et il ne me desplaist), pource qu'encores que plusieurs l'eussent rendue mechanicque, toutesfois ie veois assez de gents qui sont à mesme pour la r'anoblir, et luy rendre son premier honneur : mais ie luy ferois, dis ie, grand tort de luy oster maintenant ces beaulx contes du roy Clovis, auxquels desià ie veois, ce me semble, combien plaisamment, combien à son ayse, s'y esgayera la veine de nostre Ronsard, en sa *Franciade*. I'entends sa portee, ie cognois l'esprit aigu, ie sçais la grace de l'homme : il fera ses besongnes de l'oriflan, aussy bien que les Romains de leurs anciles, *et des boucliers du ciel en bas iectez*, ce dit Virgile (*Enéide*, VIII, 664) : il mesnagera nostre ampoule aussy bien que les Atheniens leur panier d'Erisichthone : il se parlera de nos armes encores dans la tour de Minerve. Certes ie serois oultrageux de vouloir desmentir nos livres, et de courir ainsy sur les terres de nos poëtes. Mais, pour revenir, d'où ie ne sçais comment i'avois destourné le fil de mon propos, a il iamais esté que les tyrans, pour s'asseurer, n'ayent tousiours tasché d'accoustumer le peuple envers eulx, non pas seulement à l'obeïssance et servitude, mais encores à devotion? Doncques ce que i'ay dict iusques

icy, qui apprend les gents à servir volontiers, ne sert gueres aux tyrans que pour le menu et grossier populaire.

Mais maintenant ie viens, à mon advis, à un poinct, lequel est le secret et le resourd de la domination, le soubstien et fondement de la tyrannie. Qui pense que les hallebardes des gardes, l'assiette du guet garde les tyrans, à mon iugement se trompe fort : ils s'en aydent, comme ie crois, plus pour la formalité et espoventail, que pour fiance qu'ils y ayent. Les archers gardent d'entrer dans les palais les malhabiles qui n'ont nul moien, non pas les bien armez qui peuvent faire quelque entreprinse. Certes, des empereurs romains il est aysé à compter qu'il n'y en a pas eu tant qui ayent eschappé quelque dangier par le secours de leurs archers, comme de ceulx là qui ont esté tuez par leurs gardes. Ce ne sont pas les bandes de gents à cheval, ce ne sont pas les compaignies de gents à pied, ce ne sont pas les armes, qui deffendent le tyran ; mais, on ne le croira pas du premier coup, toutesfois il est vray, ce sont tousiours quatre ou cinq qui maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui luy tiennent le païs tout en servaige. Tousiours il a esté que cinq ou six ont eu l'aureille du tyran, et s'y sont

approchez d'eulx mesmes, ou bien ont esté appellez par luy, pour estre les complices de ses cruaultez, les compaignons de ses plaisirs, maquereaux de ses voluptez, et communs au bien de ses pilleries. Ces six adressent si bien leur chef, qu'il fault, pour la societé, qu'il soit meschant, non pas seulement de ses meschancetez, mais encores des leurs. Ces six ont six cents, qui proufictent soubs eulx, et font de leurs six cents ce que les six font au tyran. Ces six cents tiennent soubs eulx six mille, qu'ils ont eslevez en estat, auxquels ils ont faict donner ou le gouvernement des provinces, ou le maniement des deniers, à fin qu'ils tiennent la main à leur avarice et cruaulté, et qu'ils l'executent quand il en sera temps, et facent tant de mal d'ailleurs, que ils ne puissent durer que soubs leur umbre, ny s'exempter, que par leur moïen, des loix et de la peine. Grande est la suite qui vient aprez de cela. Et qui vouldra s'amuser à devuider ce filet, il verra que, non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par cette chorde, se tiennent au tyran, s'aydant d'icelle; comme, en Homere, Iupiter qui se vante, s'il tire la chaisne, d'amener vers soy touts les dieux. Delà venoit la creue du senat soubs Iule,

l'establissement de nouveaux estats, eslection d'offices; non pas certes, à bien prendre, reformation de la iustice, mais nouveaux soubstiens de la tyrannie. En somme, l'on en vient là par les faveurs, par les gaings ou regaings que l'on a avecques les tyrans, qu'il se treuve quasi autant de gents auxquels la tyrannie semble estre proufictable, comme de ceulx à qui la liberté seroit agreable. Tout ainsy que les medecins disent qu'à nostre corps, s'il y a quelque chose de gasté, deslors qu'en aultre endroict il s'y bouge rien, il se vient aussytost rendre vers cette partie vereuse : pareillement, deslors qu'un roy s'est declaré tyran, tout le maulvais, toute la lie du roïaume : ie ne dis pas un tas de larronneaux et d'essaurillez, qui ne peuvent gueres faire mal ny bien en une republicque, mais ceulx qui sont taxez d'une ardente ambition et d'une notable avarice, s'amassent autour de luy, et le soubstiennent, pour avoir part au butin, et estre, soubs le grand tyran, tyranneaux eulx mesmes. Ainsy font les grands voleurs et les fameux corsaires : les uns descouvrent le païs, les aultres chevalent les voyageurs; les uns sont en embusche, les aultres au guet; les uns massacrent, les aultres despouillent; et encores qu'il y ayt entre eulx

des preeminences, et que les uns ne soyent que valets, et les aultres les chefs de l'assemblee, si n'en y a il à la fin pas un qui ne se sente du principal butin, au moins de la recherche. On dict bien que les pirates ciliciens ne s'assemblerent pas seulement en si grand nombre, qu'il fallust envoyer contre eulx Pompee le grand; mais encores tirerent à leur alliance plusieurs belles villes et grandes citez, aux havres desquelles ils se mettoient en grande seureté, revenant des courses; et pour recompense, leur bailloient quelque proufict du recelement de leurs pilleries.

Ainsy le tyran asservit les subiects, les uns par le moïen des aultres, et est gardé par ceulx desquels, s'ils valoient rien, il se debvroit garder; mais comme on dict, pour fendre le bois il se faict des coings du bois mesme : voylà ses archers, voylà ses gardes, voylà ses hallebardiers. Il n'est pas qu'eulx mesmes ne souffrent quelquesfois de luy : mais ces perdus, ces abandonnez de Dieu et des hommes, sont contents d'endurer du mal, pour en faire, non pas à celuy qui leur en faict, mais à ceulx qui en endurent comme eulx, et qui n'en peuvent mais. Et toutesfois, veoyant ces gents là, qui naquettent le tyran, pour faire leurs besongnes de sa tyrannie et

de la servitude du peuple, il me prend souvent esbahissement de leur meschanceté, et quelquesfois quelque pitié de leur grande sottise. Car, à dire vray, qu'est ce aultre chose de s'approcher du tyran, si non que de se tirer plus arriere de leur liberté, et, par maniere de dire, serrer à deux mains et embrasser la servitude? Qu'ils mettent un petit à part leur ambition, qu'ils se deschargent un peu de leur avarice; et puis, qu'ils se regardent eulx mesmes, qu'ils se recognoissent; et ils verront clairement que les villageois, les païsans, lesquels, tant qu'ils peuvent, ils foullent aux pieds, et en font pis que des forceats ou esclaves; ils verront, dis ie, que ceulx là, ainsy mal menez, sont toutesfois, au prix d'eulx, fortunez et aulcunement libres. Le laboureur et l'artisan, pour tant qu'ils soyent asservis, en sont quites, en faisant ce qu'on leur dict : mais le tyran veoid les aultres qui sont prez de luy, coquinants et mendiants en sa faveur; il ne fault pas seulement qu'ils facent ce qu'il dict, mais qu'ils pensent ce qu'il veult, et souvent, pour luy satisfaire, qu'ils previennent encores ses pensees. Ce n'est pas tout à eulx de luy obeïr, il fault encores luy complaire; il fault qu'ils se rompent, qu'ils se tormentent, qu'ils se tuent à

travailler en ses affaires, et puis, qu'ils se plaisent de son plaisir, qu'ils laissent leur goust pour le sien, qu'ils forcent leur complexion, qu'ils despouillent leur naturel; il fault qu'ils prennent garde à ses paroles, à sa voix, à ses signes, à ses yeulx; qu'ils n'ayent ny yeulx, ny pieds, ny mains, que tout ne soit au guet, pour espier ses volontez, et pour descouvrir ses pensees. Cela est ce vivre heureusement? cela s'appelle il vivre? est il au monde rien si insupportable que cela, ie ne dis pas à un homme bien nay, mais seulement à un qui ayt le sens commun, ou, sans plus, la face d'un homme? Quelle condition est plus miserable que de vivre ainsy, qu'on n'ayt rien à soy, tenant d'aultruy son ayse, sa liberté, son corps et sa vie?

Mais ils veulent servir, pour gaigner des biens : comme s'ils pouvoient rien gaigner qui feust à eulx, puis que ils ne peuvent pas dire d'eulx, qu'ils soyent à eulx mesmes; et, comme si aulcun pouvoit rien avoir de propre soubs un tyran, ils veulent faire que les biens soyent à eulx, et ne se soubviennent pas que ce sont eulx qui luy donnent la force pour oster tout à touts, et ne laisser rien qu'on puisse dire estre à personne : ils veoyent que rien ne rend les hommes subiects à sa

cruaulté, que les biens; qu'il n'y a aulcun crime envers luy digne de mort, que le de quoy; qu'il n'ayme que les richesses ; ne desfaict que les riches qui se viennent presenter, comme devant le boucher, pour s'y offrir ainsy pleins et refaicts, et luy en faire envie. Ces favoris ne se doibvent pas tant soubvenir de ceulx qui ont gaigné autour des tyrans beaucoup de biens comme de ceulx qui ayants quelque temps amassé, puis après y ont perdu et les biens et la vie : il ne leur doibt pas venir en l'esprit combien d'aultres y ont gaigné de richesses, mais combien peu ceulx là les ont gardees. Qu'on descouvre toutes les anciennes histoires; qu'on regarde toutes celles de nostre souvenance, et on verra, tout à plein, combien est grand le nombre de ceulx qui, ayant gaigné par maulvais moïens l'aureille des princes, et ayants ou employé leur maulvaistié ou abusé de leur simplesse, à la fin par ceulx là mesmes ont esté aneantis, et autant qu'ils avoient trouvé de facilité pour les eslever, autant puis aprez y ont ils trouvé d'inconstance pour les y conserver. Certainement, en si grand nombre de gents qui ont esté iamais prez des maulvais roys, il en est peu, ou comme poinct, qui n'ayent essayé quelquesfois en eulx

mesmes la cruaulté du tyran qu'ils avoient devant attisee contre les aultres : le plus souvent, s'estant enrichis, sous umbre de sa faveur, des despouilles d'aultruy, ils ont eulx mesmes enrichi les aultres de leurs despouilles.

Les gents de bien mesme, si quelquesfois il s'en treuve quelqu'un aymé du tyran, tant soyent ils avant en sa grace, tant reluise en eulx la vertu et integrité qui, voire aux plus meschants, donne quelque reverence de soy quand on la veoid de prez, mais ces gents de bien mesme ne sçauroient durer, et faut il qu'ils se sentent du mal commun, et qu'à leurs despens ils esprouvent la tyrannie. Un Seneque, un Burre, un Trazee (*Burrhus*, *Thraseas*), cette terne de gents de bien, desquels mesme les deux leur maulvaise fortune les approcha d'un tyran, et leur meit en main le maniement de ses affaires ; touts deux estimez de luy et cheris, et encores l'un l'avoit nourri, et avoit pour gaiges de son amitié la nourriture de son enfance ; mais ces trois là sont suffisants tesmoings, par leur cruelle mort, combien il y a peu de fiance en la faveur des maulvais maistres. Et, à la verité, quelle amitié peult on esperer en celuy qui a bien le cœur si dur, de haïr son roïaume, qui n'a faict

que luy obeïr, et lequel, pour ne se sçavoir pas encousaymer, s'appauvrit luy mesme, et destruit son empire?

Or, si on veult dire que ceulx là pour avoir bien vescu sont tombez en ces inconvenients, qu'on regarde hardiment autour de celuy là mesme, et on verra que ceulx qui veinrent en sa grace, et s'y mainteinrent par meschancetez, ne furent pas de plus longue durree. Qui a ouï parler d'amour si abandonnee, d'affection si opiniastre? qui a iamais veu d'homme si obstineement acharné envers femme que de celuy là envers Poppee? Or feut elle assez empoisonnee par luy mesme[1]. Agrippine sa mere avoit tué son mari Claude pour luy faire place en l'empire; pour l'obliger, elle n'avoit iamais faict difficulté de rien faire ny de souffrir : doncques son fils mesme, son nourrisson, son empereur faict de sa main, aprez l'avoir souvent saillie, luy osta la vie; et n'y eut lors personne qui ne dist qu'elle avoit fort bien merité cette punition, si c'eust esté par les mains de quelque aultre, que de celuy qui la luy avoit baillee. Qui feut oncques plus aysé à manier, plus

1 Néron, au dire de Suétone et de Tacite, la tua d'un coup de pied lorsqu'elle était enceinte.

simple, pour le dire mieulx, plus vray niais, que Claude l'empereur? qui feut oncques plus coëffé de femme, que luy de Messaline? Il la meit enfin entre les mains du bourreau. La simplesse demeure tousiours aux tyrans, s'ils en ont, à ne sçavoir bien faire; mais ie ne sçais comment à la fin, pour user de cruaulté, mesme envers ceulx qui leur sont prez, si peu qu'ils ayent d'esprit, cela mesme s'esveille. Assez commun est le beau mot de cettuy là [1] qui, veoyant la gorge descouverte de sa femme, qu'il aymoit le plus, et sans laquelle il sembloit qu'il n'eust sceu vivre, il la caressa de cette belle parole : « Ce beau col sera tantost coupé, si ie le commande. » Voylà pour quoy la pluspart des tyrans anciens estoient communeement tuez par leurs favoris, qui, ayants cogneu la nature de la tyrannie, ne se pouvoient tant asseurer de la volonté du tyran, comme ils se desfioient de sa puissance. Ainsy feut tué Domitian par Estienne; Commode, par une de ses amies mesme; Antonin, par Macrin; et de mesme quasi touts les aultres.

C'est cela, que certainement le tyran n'est iamais aymé ny n'ayme. L'amitié, c'est un

1 Suétone, *Vie de Caligula*, c. 33.

nom sacré, c'est une chose saincte; elle ne se met iamais qu'entre gents de bien, ne se prend que par une mutuelle estime; elle s'entre tient, non tant par un bienfaict que par la bonne vie. Ce qui rend un amy asseuré de l'aultre, c'est la cognoissance qu'il a de son integrité : les respondants qu'il en a, c'est son bon naturel, la foi et la constance. Il n'y peult avoir d'amitié là où est la cruaulté, là où est la desloyaulté, là où est l'iniustice. Entre les meschants quand ils s'assemblent, c'est un complot, non pas compaignie; ils ne s'entre tiennent pas, mais ils s'entre craignent; ils ne sont pas amys, mais ils sont complices.

Or, quand bien cela n'empescheroit poinct, encores seroit il mal aysé de trouver en un tyran une amour asseuree, parce qu'estant au dessus de touts, et n'ayant poinct de compaignon, il est desià au delà des bornes de l'amitié qui a son gibbier en 'equité, qui ne veult iamais clocher, ains est tousiours esgal. Voylà pour quoy il y a bien (ce dict on) entre les voleurs quelque foy au partaige du butin, pource qu'ils sont pairs et compaignons, et que, s'ils ne s'entrayment, au moins ils s'entre craignent et ne veulent pas, en se desunissant, rendre la force moindre : mais du

tyran ceulx qui sont les favoris ne peuvent iamais avoir aulcune asseurance, de tant qu'il a apprins d'eulx mesmes qu'il peult tout, et qu'il n'y a ny droict ny debvoir aulcun qui l'oblige; faisant son estat de compter sa volonté pour raison, et n'avoir compaignon aulcun, mais d'estre de tout maistre. Doncques n'est ce pas grand' pitié, que veoyant tant d'exemples apparents, veoyant le dangier si present, personne ne se veuille faire sage aux despens d'aultruy? et que, de tant de gents qui s'approchent si volontiers des tyrans, il n'y en ayt pas un qui ayt l'advisement et la hardiesse de leur dire ce que dict (comme porte le conte) le renard au lion qui faisoit le malade : « Ie t'irois veoir de bon cœur en ta tasniere; mais ie veois assez de traces de bestes qui vont en avant vers toy; mais en arriere qui reviennent, ie n'en veois pas une. »

Ces miserables veoyent reluire les thresors du tyran, et regardent touts estonnez les rayons de sa braverie; et, alleichez de cette clarté ils s'approchent et ne veoyent pas qu'ils se mettent dans la flamme qui ne peult faillir à les consumer : ainsy le satyre indiscret (comme disent les fables), veoyant esclairer le feu trouvé par le sage Promethee,

le trouva si beau, qu'il l'alla baiser, et se brusler : ainsy le papillon, qui, esperant iouïr de quelque plaisir, se met dans le feu pource qu'il reluict, il esprouve l'aultre vertu, cela qui brusle, ce dict le poëte toscan. Mais encores, mettons que ces mignons eschappent les mains de celuy qu'ils servent; ils ne se saulvent iamais du roy qui vient aprez : s'il est bon, il fault rendre compte et recognoistre au moins lors la raison; s'il est maulvais, et pareil à leur maistre, il ne sera pas qu'il n'ayt aussy bien ses favoris, lesquels communeement ne sont pas contents d'avoir à leur tour la place des aultres, s'ils n'ont encores le plus souvent et les biens et la vie. Se peult il doncques faire qu'il se treuve aulcun qui, en si grand peril, avecques si peu d'asseurance, veuille prendre cette malheureuse place, de servir en si grand'peine un si dangereux maistre? Quelle peine, quel martyre est ce? vray Dieu! estre nuict et iour aprez pour songer pour plaire à un, et neantmoins se craindre de luy plus que d'homme du monde; avoir tousiours l'œil au guet, l'aureille aux escoutes, pour espier d'où viendra le coup, pour descouvrir les embusches, pour sentir la mine de ses compaignons, pour adviser qui le trahit, rire à chas-

cun, se craindre de touts, n'avoir aulcun ny ennemy ouvert, ny amy asseuré; ayant tousiours le visaige riant et le cœur transy, ne pouvoir estre ioyeux, et n'oser estre triste!

Mais c'est plaisir de considerer qu'est ce qui leur revient de ce grand torment, et le bien qu'ils peuvent attendre de leur peine et de cette miserable vie. Volontiers le peuple, du mal qu'il souffre, n'en accuse pas le tyran, mais ceulx qui le gouvernent: ceulx là, les peuples, les nations, tout le monde, à l'envy, iusques aux paisants, iusques aux laboureurs, ils sçavent leurs noms, ils deschiffrent leurs vices, ils amassent sur eulx mille oultraiges, mille vilenies, mille mauldissons; toutes leurs oraisons, touts leurs vœux sont contre ceulx là; touts les malheurs, toutes les pestes, toutes les famines, ils les leur reprochent; et si quelquesfois ils leur font par apparence quelque honneur, lors même ils le maugreent en leur cœur, et les ont en horreur plus estrange que les bestes sauvaiges. Voylà la gloire, voylà l'honneur qu'ils receoivent de leurs services envers les gents, desquels quand chascun auroit une piece de leurs corps, ils ne seroient pas encores, ce semble, satisfaicts, ny à demy saoulez de leur peine; mais, certes, encores aprez qu'ils

sont morts, ceulx qui viennent aprez ne sont iamais si paresseux, que le nom de ces mange peuples ne soit noircy de l'encre de mille plumes, et leur reputation deschiree dans mille livres, et les os mesmes, par maniere de dire, traisnez par la posterité, les punissant, encores aprez la mort, de leur meschante vie.

Apprenons doncques quelquesfois, apprenons à bien faire : levons les yeulx vers le ciel, ou bien pour nostre honneur, ou pour l'amour de la mesme vertu, à Dieu tout puissant, asseuré tesmoing de nos faicts, et iuste iuge de nos faultes. De ma part, ie pense bien, et ne suis pas trompé, puis qu'il n'est rien si contraire à Dieu, tout liberal et debonnaire, que la tyrannie, qu'il reserve bien là bas à part, pour les tyrans et leurs complices, quelque peine particuliere.

LETTRES

DE

MONTAIGNE

RELATIVES

A LA BOÉTIE

LETTRES

DE

MONTAIGNE

RELATIVES

A LA BOÉTIE

LETTRE PREMIERE

Imprimée au devant de la Mesnagerie *de Xénophon.*

A Monsieur, Monsieur de Lansac, chevalier de l'ordre du Roy, conseiller de son conseil privé, surintendant de ses finances et capitaine de cent gentilhommes de sa maison.

Monsieur,

Ie vous envoye la *Mesnagerie* de Xenophon, mise en françois par feu M. de La Boétie, present qui m'a semblé vous estre propre, tant pour estre parti premierement, comme vous sçavez, de la main d'un gentilhomme de mar-

que, tres grandhomme de guerre et de paix, que pour avoir prins sa seconde façon de ce personnaige, que ie sçais avoir esté aymé et estimé de vous pendant sa vie. Cela vous servira tousiours d'aiguillon à continuer envers son nom et sa memoire vostre bonne opinion et volonté. Et hardiment, Monsieur, ne craignez pas de les accroistre de quelque chose, car, ne l'ayant gousté que par les tesmoignaiges publicques qu'il avoit donné de soy, c'est à moy à vous respondre qu'il avoit tant de degrez de suffisance au delà, que vous estes bien loing de l'avoir cogneu tout entier. Il m'a faict cet honneur vivant, que ie mets au compte de la meilleure fortune des miennes, de dresser avecques moy une cousture d'amitié si estroite et si ioincte, qu'il n'y a eu biais, mouvement ny ressort en son ame, que ie n'aye peu considerer et iuger, au moins si ma veue n'a quelquesfois tiré court. Or, sans mentir, il estoit, à tout prendre, si prez du miracle, que pour, me iettant hors des barrieres de la vraisemblance, ne me faire mescroire du tout, il est force, parlant de luy, que ie me resserre et restraigne au dessoubs de ce que i'en sçais. Et pour ce coup, Monsieur, ie me contenteray seulement de vous supplier pour l'honneur et reverence que vous devez à la verité, de tes-

moigner et croire que nostre Guyenne n'a eu garde de veoir rien pareil à luy par les hommes de sa robbe. Soubs l'esperance doncques que vous luy rendrez cela qui luy est tres iustement deu, et pour le refreschir en vostre memoire, ie vous donne ce livre, qui tout d'un train aussy vous respondra de ma part, que sans l'expresse deffence que m'en faict mon insuffisance, ie vous presenterois autant volontiers quelque chose du mien, en recogneissance des obligations que ie vous doibs, et de l'ancienne faveur et amitié que vous avez portees à ceulx de nostre maison. Mais, Monsieur, à faute de meilleure monnoye, ie vous offre en payement une tres asseuree volonté de vous faire humble service.

Monsieur, ie supplie Dieu qu'il vous maintienne en sa garde.

Vostre obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

LETTRE II

Imprimee au devant des Reigles de mariage, *de Plutarque.*

A Monsieur, Monsieur de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassize, conseiller du Roy en son privé conseil.

Monsieur,

C'est une des plus notables folies que les hommes facent, d'employer la force de leur entendement à ruiner et chocquer les opinions communes et receues, qui nous portent de la satisfaction et contentement. Car là où tout ce qui est soubs le ciel employe les moïens et les utils que Nature luy a mis en main (comme de vray c'en est l'usaige) pour l'agencement et commodité de son estre, ceulx icy pour sembler d'un esprit plus gaillard, et plus esveillé, qui ne receoit et qui ne loge rien que mille fois touché et balancé au plus subtil de la raison, vont esbranlant leurs ames d'une

assiette paisible et reposee, pour aprez une longue queste la remplir en somme de doubte, d'inquietude et de fiebvre. Ce n'est pas sans raison que l'enfance et la simplicité ont esté tant recommandees par la verité mesme. De ma part, i'aime mieulx estre plus à mon ayse et moins habile, plus content et moins entendu. Voylà pourquoy, Monsieur, quoy que des fines gents se mocquent du soing que nous avons de ce qui se passera icy aprez nous, comme nostre ame logee ailleurs, n'ayant plus à le ressentir des choses de çà bas; i'estime, toutesfois que ce soit une grande consolation à la foiblesse et briefveté de cette vie, de croire qu'elle se puisse fermer et allonger par la reputation et par la renommee; et embrasse tres volontiers une si plaisante et favorable opinion engendree originellement en nous, sans m'enquerir curieusement ny comment, ny pourquoy. De maniere que ayant aymé plus que toute aultre chose M. de La Boétie, le plus grandhomme, à mon advis, de notre siecle, ie penserois lourdement faillir à mon debvoir si, à mon escient, ie laissois esvanouïr et perdre un si riche nom que le sien, et une memoire si digne de recommandation, et si ie ne m'essayois par ces parties là de le resusciter et remettre en vie. Ie

crois qu'il le sent aulcunement, et que ces miens offices le touchent et resiouïssent. De vray, il se loge encores chez moy, si entier et si vif, que ie ne le puis croire, ny si lourdement enterré, ny si entierement esloigné de nostre commerce. Or, Monsieur, pource que chasque nouvelle cognoissance que ie donne de luy et de son nom, c'est autant de multiplication de ce sien second vivre, et dadvantaige que son nom s'enoblit et s'honore du lieu qui le receoit, c'est à moy à faire non seulement de l'espandre le plus qu'il me sera possible, mais encores de le donner en garde à personnes d'honneur et de vertu; par lesquelles vous tenez tel rang que pour vous donner occasion de recueillir ce nouvel hoste, et de luy faire bonne chere, i'ay esté d'advis de vous presenter ce petit ouvraige, non pour le service que vous en puissiez tirer, sçachant bien que à practiquer Plutarque et ses compaignons, vous n'avez que faire de truchement; mais il est possible que madame de Roissy y veoyant l'ordre de son mesnage et de vostre bon accord representé au vif, sera tres ayse de sentir la bonté de son inclination naturelle avoir non seulement atteint, mais surmonté ce que les plus sages philosophes ont peu imaginer du debvoir et des loix du mariaige. Et en toute

façon, ce me sera tousiours honneur de pouvoir faire chose qui revienne à plaisir à vous ou aux vostres, pour l'obligation que i'ay de vous faire service.

Monsieur, ie supplie Dieu qu'il vous doint tres heureuse et longue vie.

De Montaigne, ce 30 avril 1570.

Vostre humble serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

LETTRE III

Imprimee au devant de la Lettre de consolation de Plutarque à sa femme; *et adressee par Montaigne,*

A Madamoiselle de Montaigne, ma femme.

Ma femme, vous entendez bien que ce n'est pas le tour d'un galand homme, aux reigles de ce temps icy, de vous courtiser et caresser encores. Car ils disent qu'un habile homme peult bien prendre femme, mais que de l'espouser c'est à faire à un sot. Laissons les dire; ie me tiens de ma part à la simple façon du vieil aage, aussi en porté ie tantost le poil. Et de vray la nouvelleté couste si cher iusqu'à

cette heure à ce pauvre estat (et si ie ne sçais si nous en sommes à la derniere enchere) qu'en tout et par tout i'en quite le party. Vivons, ma femme, vous et moy, à la vieille françoise. Or, il vous peult soubvenir comme feu M. de La Boétie, ce mien cher frere, et compaignon inviolable, me donna mourant ses papiers et ses livres, qui ont esté depuis le plus favori meuble des miens. Ie ne veulx pas chichement en user moy seul, ni ne merite qu'ils ne servent qu'à moy. A cette cause il m'a pris envie d'en faire part à mes amis. Et pource que ie n'en ay, ce crois ie, nul plus privé que vous, ie vous envoye la *Lettre consolatoire de Plutarque à sa femme*, traduicte par luy en françois; bien marry de quoy la fortune vous a rendu ce present si propre, et que n'ayant enfant qu'une fille longuement attendue, au bout de quatre ans de nostre mariaige, il a fallu que vous l'ayez perdue dans le deuxiesme an de sa vie. Mais ie laisse à Plutarque la charge de vous consoler et de vous advertir de vostre debvoir en cela, vous priant le croire pour l'amour de moy; car il vous descouvrira mes intentions, et ce qui se peult alleguer en cela beaucoup mieulx que ie ne ferois moy mesme. Sur ce, ma femme, ie me recommande bien fort à vostre bonne

grace, et prie Dieu qu'il vous maintienne en sa garde.

De Paris, ce 10 septembre 1570.

Vostre bon mary,

MICHEL DE MONTAIGNE.

LETTRE IV

Imprimee au devant des vers latins d'Estienne de La Boétie.

A Monseigneur, Monsieur de l'Hospital, chancelier de France.

Monseigneur,

I'ay opinion que vous aultres à qui la fortune et la raison ont mis en main le gouvernement des affaires du monde, ne cherchez rien plus curieusement que par où vous puissiez arriver à la cognoissance des hommes de vos charges; car à peine est il nulle communauté si chetive qui n'aye en soy des hommes assez pour fournir commodement à chascun de ses offices, pourveu que le departement et

le triage s'en peust iustement faire. Et ce poinct là gaigné, il ne resteroit rien pour arriver à la parfaicte composition d'un Estat. Or, à mesure que cela est le plus souhaictable, il est aussy plus difficile, veu que ny vos yeulx ne se peuvent estendre si loing, que de tirer et choisir parmy une si grande multitude et si espandue, ny ne peuvent entrer iusques au fond des cœurs pour y veoir les intentions et la conscience, pieces principales à considerer ; de maniere qu'il n'a esté nulle chose publicque si bien establie, en laquelle nous ne remarquions souvent la faute de ce departement et de ce chois. Et en celles où l'ignorance et la malice, le fard, les faveurs, les brigues et la violence commandent, si quelque eslection se veoid faicte meritoirement et par ordre, nous le debvons sans doubte à la fortune, qui, par l 'inconstance de son bransle divers, s'est pour ce coup rencontree au train de la raison. Monsieur, cette consideration m'a souvent consolé, sçachant M. Estienne de La Boétie, l'un des plus propres et necessaires hommes aux premieres charges de la France, avoir tout du long de sa vie crouppy, mesprisé ez cendres de son fouyer domestique, au grand interest de nostre bien commun : car, quant au sien particulier, le

vous advise, Monsieur, qu'il estoit si abondamment garny des biens et des thresors qui deffient la fortune, que iamais homme n'a vescu plus satisfaict ny plus content.

Je sçais bien qu'il estoit eslevé aux dignitez de son quartier qu'on estime des grandes, et sçais dadvantaige que iamais homme n'y apporta plus de suffisance, et que, en l'aage de trente deux ans qu'il mourut, il avoit acquis plus de vraye reputation en ce reng là que nul aultre avant luy. Mais tant y a que ce n'est pas raison de laisser en l'estat de soldat un digne capitaine, ny d'employer aux charges moïennes ceulx qui feroient bien encores les premieres.

A la verité, ses forces feurent mal mesnagees et trop espargnees. De façon que, au delà de sa charge, il luy restoit beaucoup de grandes parties oisisves et inutiles, desquelles la chose publicque eust peu tirer du service, et luy de la gloire.

Or, Monsieur, puis qu'il a esté si nonchalant de se pousser soy mesme en lumière, comme de malheur la Vertu et l'Ambition ne logent gueres ensemble, et qu'il a esté d'un siecle si grossier ou si plein d'envie, qu'il n'y a peu nullement estre aydé par le tesmoignaige d'aultruy, ie souhaicte merveilleusement que au

moins, aprez luy, sa memoire à qui seule meshuy ie doibs les offices de nostre amitié, receoive le loyer de sa valeur, et qu'elle se loge en la recommandation des personnes d'honneur et de vertu.

A cette cause m'a il prins envie de le mettre au iour et de vous le presenter, Monsieur, par ce peu de vers latins qui nous restent de luy. Tout au rebours du maçon, qui met le plus beau de son bastiment vers la rue, et du marchand, qui fait monstre et parement du plus riche eschantillon de sa marchandise, ce qui estoit en luy le plus recommandable, le vray suc et moelle de sa valeur l'ont suivi, et ne nous en est demeuré que l'escorce et les feuilles. Qui pourroit faire veoir les reiglez bransles de son ame, sa pieté, sa vertu, sa iustice, la vivacité de son esprit, le poids et la santé de son iugement, la haulteur de ses conceptions si loing eslevees au dessus du vulgaire, son sçavoir, les graces compaignes ordinaires de ses actions, la tendre amour qu'il portoit à sa miserable patrie, et sa haine capitale et iuree contre tout vice, mais principalement contre cette vilaine traficque qui se couve soubs l'honnorable tiltre de Iustice, engendreroit certainement à toutes gents de bien une singuliere affection envers luy mes-

lée d'un merveilleux regret de sa part. Mais, Monsieur, il s'en fault tant que ie puisse cela, que du fruict mesme de ses estudes il n'avoit encores iamais pensé d'en laisser nul tesmoignaige à la posterité, et ne nous en est demeuré que ce que par maniere de passetemps il escripvoit quelquesfois.

Quoy que ce soit, ie vous supplie, Monsieur, le receveoir de bon visaige : et comme nostre iugement argumente maintesfois d'une chose legiere une bien grande, et que les ieulx mesmes de grands personnaiges rapportent aux clairvoyants quelque marque honnorable du lieu d'où ils partent, monter par ce sien ouvraige à la cognoissance de luy mesme, et en aymer et embrasser par consequent le nom et la memoire. En quoy, Monsieur, vous ne ferez que rendre la pareille à l'opinion tres resolue qu'il avoit de vostre vertu : et si accomplirez ce qu'il a infiniment souhaicté pendant sa vie : car il n'estoit homme du monde en la cognoissance et amitié duquel il se fust plus volontiers veu logé que en la vostre. Mais si quelqu'un se scandalise de quoy si hardiment l'use des choses d'aultruy, ie l'advise qu'il ne feut iamais rien plus exactement dict ne escript, aux escholes des philosophes, du droict et des debvoirs de la saincte

amitié, que ce que ce personnaige et moy en avons practiqué ensemble.

Au reste, Monsieur, ce legier present, pour mesnager d'une pierre deux coups, servira aussy, s'il vous plaict, à vous tesmoigner l'honneur et reverence que ie porte à vostre suffisance, et qualitez singulieres qui sont en vous. Car, quant aux estrangeres et fortuites, ce n'est pas de mon goust de les mettre en ligne de compte.

Monsieur, ie supplie Dieu qu'il vous doint tres heureuse et longue vie.

De Montaigne, ce 30 avril 1570.

Vostre humble et obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

LETTRE V

Ou extraict d'une lettre que Monsie r le Conseiller de Montaigne escripvit à Monseigneur de Montaigne son pere, concernant quelques particularitez qu'il remarqua en la maladie et mort de feu Monsieur de la Boétie.

Quant à ses dernières paroles, sans doubte, si homme en doibt rendre bon compte, c'est à moy, tant parce que du long de sa maladie il parloit aussi volontiers à moy qu'à nul aultre, que aussi pource que pour la singuliere et fraternelle amitié que nous nous estions entreportez, i'avois tres certaine cognoissance des intentions, iugements et volontez qu'il avoit eus durant sa vie, autant, sans doubte, qu'homme peult avoir d'un aultre, et pource que ie les sçavois estre tres haultes, vertueuses, pleines de tres certaine resolution, et quand tout est dict, admirables. Ie prevoyois

bien que si la maladie luy laissoit le moïen de se pouvoir exprimer, qu'il ne luy eschapperoit rien en une telle necessité qui ne feust grand et plein de bon exemple : ainsy, ie m'en prenois le plus de garde que ie pouvois.

Il est vray, Monseigneur, comme i'ay la memoire fort courte, et desbauchee encores par le trouble que mon esprit avoit à souffrir d'une si lourde perte, et si importante, qu'il est impossible que ie n'aye oublié beaucoup de choses que ie vouldrois estre sceues. Mais celles desquelles il m'est soubveneu, ie les vous manderay le plus au vray qu'il me sera possible. Car pour le representer ainsy fierement arresté en sa brave desmarche, pour vous faire veoir ce couraige invincible dans un corps atteré et assommé par les furieux efforts de la mort et de la douleur, ie confesse qu'il y fauldroit un beaucoup meilleur style que le mien : pource qu'encores que durant sa vie, quand il parloit de choses graves et importantes, il en parloit de telle sorte qu'il estoit mal aysé de les si bien escrire, si est ce qu'à ce coup il sembloit que son esprit et sa langue s'efforçassent à l'envy, comme pour luy faire leur dernier service. Car sans doubte ie ne le vis iamais plein ny de tant de si belles imaginations, ni de tant d'esloquence,

comme il a esté le long de cette maladie. Au reste, Monseigneur, si vous trouvez que i'aye voulu mettre en compte ses propos plus legiers et ordinaires, ie l'ay faict à escient. Car estants dits en ce temps là, et au plus fort d'une si grande besongne, c'est un singulier tesmoignaige d'une ame pleine de repos, de tranquillité et d'asseurance.

Comme ie revenois du palais le lundy neufviesme d'aoust 1563, ie l'envoyay convier à disner chez moy. Il me manda qu'il me mercioit, qu'il se trouvoit un peu mal, et que ie lui ferois plaisir si ie voulois estre une heure avecques luy, avant qu'il partist pour aller en Medoc. Ie l'allay trouver bientost aprez disner. Il estoit couché vestu, et monstroit desià ie ne sçais quel changement en son visaige. Il me dict que c'estoit un flux de ventre avecques des tranchees, qu'il avoit prins le iour avant, iouant en pourpoinct sous une robbe de soye, avecques M. d'Escars ; et que le froid luy avoit souvent faict sentir semblables accidents. Ie trouvay bon qu'il continuast l'entreprinse qu'il avoit pieça faicte de s'en aller ; mais qu'il n'allast pour ce soir que iusques à Germignan, qui n'est qu'à deux lieues de la ville. Cela faisois ie pour le lieu où il estoit logé tout avoisiné de maisons infectes de

peste, de laquelle il avoit quelque apprehension, comme revenant de Perigort et d'Agenois où il avoit laissé tout empesté ; et puis, pour semblable maladie que la sienne ie m'estois aultresfois tres bien trouvé de monter à cheval. Ainsy il s'en partit, et madamoiselle de la Boétie sa femme, et M. de Bouillonnas son oncle, avecques luy.

Le lendemain de bien bon matin, voicy venir un de ses gents à moy de la part de madamoiselle de La Boétie, qui me mandoit qu'il s'estoit fort mal trouvé la nuict d'une forte dyssenterie. Elle envoyoit querir un medecin et un apotiquaire ; et me prioit d'y aller, comme ie fis l'aprez disnee.

A mon arrivee, il sembla qu'il feust tout esiouï de me veoir ; et comme ie voulois prendre congé de luy pour m'en revenir, et luy promisse de le reveoir le lendemain, il me pria avecques plus d'affection et d'instance qu'il n'avoit iamais faict d'aultre chose, que ie fusse le plus que ie pourrois avecques luy. Cela me toucha aulcunement. Ce neantmoins ie m'en allois quand madamoiselle de La Boétie, qui pressentoit desià ie ne sçais quel malheur, me pria les larmes à l'œil, que ie ne bougeasse pour ce soir. Ainsy elle m'arresta, de quoy il se resiouït avecques moy. Le len-

demain ie m'en revins ; et le ieudy, le feus retrouver. Son mal alloit en empirant : son flux de sang et ses tranchees qui l'affoiblissoient encores plus, croissoient d'heure à aultre.

Le vendredy, ie le laissay encores : et le samedy, ie le feus reveoir desià fort abattu. Il me dict lors, que sa maladie estoit un peu contagieuse, et oultre cela, qu'elle estoit mal plaisante, et melancholique : qu'il cognoissoit tres bien mon naturel, et me prioit de n'estre avec luy que par boutees, mais le plus souvent que ie pourrois. Ie ne l'abandonnay plus. Iusques au dimanche il ne m'avoit tenu nul propos de ce qu'il iugeoit de son estre, et ne parlions que des particulieres occurrences de sa maladie, et de ce que les anciens medecins en avoient dict. D'affaires publicques, bien peu ; car ie l'en trouvay tout desgousté dez le premier iour. Mais le dimanche, il eust une grande foiblesse : Et comme il feut revenu à soy, il dict qu'il luy avoit semblé estre en une confusion de toutes choses, et n'avoir rien veu qu'une espaisse nue et brouillart obscur, dans lequel tout estoit pesle mesle et sans ordre : toutesfois qu'il n'avoit eu nul desplaisir à tout cet accident. « La mort n'a rien de pire que cela,

lay dis re lors. — Mais n'a rien de si maulvais, » me respondict il.

Depuis lors, pource que dez le commencement de son mal, il n'avoit prins nul sommeil, et que nonobstant tous les remedes, il alloit tousiours en empirant : de sorte qu'on y avoit desià employé certains bruvages, desquels on ne sert qu'aux dernieres extremitez, il commença à desesperer entierement de sa guarison, ce qu'il me communiqua. Ce mesme iour, pource qu'il feut trouvé bon, ie luy dis, qu'il me sieroit mal, pour l'extreme amitié que ie luy portois, si ie ne me souciois que comme en sa santé on avoit veu toutes ses actions pleines de prudence et de bon conseil, autant qu'à homme du monde qu'il les continuast encores à sa maladie; et que, si Dieu vouloit qu'il empirast, ie serois tres marry qu'à faulte d'advisement il eust laissé nul de ses affaires domestiques descousu, tant pour le dommaige que ses parents y pourroient souffrir, que pour l'interest de sa reputation : ce qu'il print de moy de tres bon visaige. Et aprez s'estre resolu des difficultez qui le tenoient suspens en cela, il me pria d'appeler son oncle et sa femme seuls pour leur faire entendre ce qu'il avoit deliberé quant à son testament. Ie luy dis qu'il les es-

donneroit. « Non, non, me dict il, ie les consoleray et leur donneray beaucoup meilleure esperance de ma santé, que ie ne l'ay moy mesme. Et puis il me demanda, si les foiblesses qu'il avoit eues ne nous avoient pas un peu estonnez. « Cela n'est rien, lui fis ie : ce sont accidents ordinaires à telles maladies. — Vrayement non, ce n'est rien, mon frere, me respondict il, quand bien il en adviendroit ce que vous en craindriez le plus. — A vous ne seroit ce que heur, luy repliquay ie; mais le dommaige seroit à moy qui perdrois la compaignie d'un si grand, si sage et si certain amy, et tel que ie serois asseuré de n'en trouver iamais de semblable. — Il pourroit bien estre, mon frere, adiousta il, et vous asseure que ce qui me faict avoir quelque soing que i'ay de ma guarison, et n'aller si courant au passaige que i'ay desià franchi à demy, c'est la consideration de vostre perte, et de ce pauvre homme et de cette pauvre femme (parlant de son oncle et de sa femme) que i'ayme touts deux uniquement, et qui porteront bien impatiemment (i'en suis asseuré) la perte qu'ils feront en moy, qui de vray est bien grande pour eulx et pour vous. I'ay aussy respect au desplaisir qu'auront beaucoup de gents de bien qui m'ont aymé et

estimé pendant ma vie, desquels certes, ie le confesse, si c'estoit à moy à faire ie serois content de ne perdre encores la conversation. Et si ie m'en vay, mon frère, ie vous prie, vous qui les cognoissez, de leur rendre tesmoignaige de la bonne volonté que leur ay portee iusques à ce dernier terme de ma vie. Et puis, mon frere, par adventure n'estois-je poinct nay si inutile, que ie n'eusse moïen de faire service à la chose publicque? Mais quoy qu'il en soit, ie suis prest à partir quand il plaira à Dieu, estant tout asseuré que ie iouïray de l'ayse que vous me predites. Et quant à vous, mon amy, ie vous cognois si sage, que, quelque interest que vous y ayez, si vous conformerez vous volontiers et patiemment à tout ce qu'il plaira à sa saincte Maiesté d'ordonner de moy, et vous supplie vous prendre garde que le deuil de ma perte ne poulse ce bon homme et cette bonne femme hors des gonds de la raison. » Il me demanda lors comme ils s'y comportoient desià. Ie luy dis que assez bien pour l'importance de la chose : « Ouy (suivit-il) à cette heure qu'ils ont encores un peu d'esperance. Mais si ie la leur ay une fois toute ostee, mon frere, vous serez bien empesché à les contenir. » Suivant ce respect, tant ou'il vescut depuis,

il leur cacha tousiours l'opinion certaine qu'il avoit de sa mort, et me prioit bien fort d'en user de mesme. Quand il les voyoit auprez de luy, il contrefaisoit la chere plus gaye et les paissoit de belles esperances.

Sur ce poinct ie le laissay pour les aller appeller. Ils composerent leur visaige le mieulx qu'ils peurent pour un temps. Et aprez nous estre assis autour de son lict, nous quatre seuls, il dict ainsy d'un visaige posé et comme tout esiouï : « Mon oncle, ma femme, ie vous asseure sur ma foy, que nulle nouvelle attainte de ma maladie ou opinion maulvaise que i'aye de ma guarison, ne m'a mis en fantaisie de vous faire appeller pour vous dire ce que i'entreprends ; car ie me porte, Dieu mercy, tres bien, et plein de bonne esperance ; mais ayant de longue main apprins, tant par longue experience que par longue estude, le peu d'asseurance qu'il y a à l'instabilité et inconstance des choses humaines, et mesmes en nostre vie que nous tenons si chere, qui n'est toutesfois que fumee et chose de neant ; et considerant aussy, que puisque ie suis malade, ie me suis d'autant approché du dangier de la mort : i'ay deliberé de mettre quelque ordre à mes affaires domesticques, aprez en avoir eu vostre advis premiere-

ment. » Et puis adressant son propos à son oncle : « Mon bon oncle, dict il, si i'avais à vous rendre à cette heure compte des grandes obligations que ie vous ay, ie n'aurois eu piece faict : il me suffit que iusques à present, où que i'aye esté, et à quiconque i'en aye parlé, i'aye tousiours dict que tout ce que un tres sage, tres bon et tres liberal pere pouvoit faire pour son fils, tout cela avez vous faict pour moy, soit pour le soing qu'il a fallu à m'instruire aux bonnes lettres, soit lorsqu'il vous a pleu me pouiser aux estats[1] : de sorte que tout le cours de ma vie a esté plein de grands et recommandables offices d'amitiez vostres envers moy : somme, quoy que i'aye, ie le tiens de vous, je l'advoue de vous, ie vous en suis redevable, vous estes mon vray pere; ainsy comme fils de famille ie n'ay nulle puissance de disposer de rien, s'il ne vous plaict de m'en donner congé. » Lors il se teust et attendit que les soupirs et les sanglots eussent donné loisir à son oncle de luy respondre qu'il trouveroit tres bon tout ce qu'il luy plairoit. Lors ayant à le faire son heritier, il le supplia de prendre de luy le bien qui estoit sien.

1 A des emplois publics.

Et puis, destournant la parole à sa femme : « Ma semblance, dict il (ainsy l'appeloit il souvent, pour quelque ancienne alliance qui estoit entre eulx) ayant esté ioinct à vous du saint neud de mariaige, qui est l'un des plus respectables et inviolables que Dieu nous ayt ordonné ça bas, pour l'entretien de la societé humaine, ie vous ay aymee, cherie et estimee autant qu'il m'a esté possible, et suis tout asseuré que vous m'avez rendu reciproque affection, que ie ne sçaurois assez recognoistre. Ie vous prie de prendre de la part de mes biens ce que ie vous donne, et vous en contenter, encores que ie sçache bien que c'est bien peu au prix de vos merites. »

Et puis, tournant son propos à moy : « Mon frere, dict il, que i'ayme si cherement et que i'avois choisy parmy tant d'hommes, pour renouveller avecques vous cette vertueuse et sincere amitié, de laquelle usaige est par le vice dez si long temps esloigné d'entre nous, qu'il n'en reste que quelques vieilles traces en la memoire de l'antiquité, ie vous supplie pour signal de mon affection envers vous, vouloir estre successeur de ma bibliotheque et de mes livres que ie vous donne : present bien petit, mais qui part de bon cœur, et qui vous est convenable pour l'af-

fection que vous avez aux Lettres. Ce vous sera μνημόσυνον, *tui sodalis* [1].

Et puis, parlant à touts generalement, loua Dieu, dequoy en une si extreme necessité, il se trouvoit accompaigné de toutes les plus cheres personnes qu'il eust en ce monde; et qu'il lui sembloit tres beau à veoir une assemblee de quatre si accordants et si unis d'amitié; faisant, disoit il, estat, que nous nous entraymions unanimement les uns pour l'amour des aultres. Et nous ayant recommandé les uns aux aultres, il suyvit ainsy : « Ayant mis ordre à mes biens, encores me fault il penser à ma conscience. Ie suis chrestien, ie suis catholique : tel ay vescu, tel suis ie deliberé de clorre ma vie. Qu'on me face venir un prebstre; car ie ne veulx faillir à ce dernier debvoir d'un chrestien. »

Sur ce poinct il finit son propos, lequel il avoit continué avecques telle asseurance de visaige, telle force de parolle et de voix, que là où ie l'avois trouvé, lorsque i'entrai en sa chambre, foible, traisnant lentement les mots, les uns aprez les aultres, ayant le pouls abbattu comme de fiebvre lente, et tirant à la mort, le visaige palle et tout meurtri, il sem-

1 Un souvenir de votre ami.

bloit lors qu'il vinst, comme par miracle, de reprendre quelque nouvelle vigueur : le teint plus vermeil et le pouls plus fort, de sorte que ie luy fis taster le mien pour les comparer ensemble. Sur l'heure i'eus le cœur si serré, que ie ne sceus rien luy respondre. Mais deux ou trois heures aprez, tant pour luy continuer cette grandeur de couraige, que aussi pource que ie souhaictois pour la ialousie que i'ay eue toute ma vie de sa gloire et de son honneur, qu'il y eust plus de tesmoings de tant et si belles preuves de magnanimité, y ayant plus grande compaignie en sa chambre, ie lui dis que i'avois rougis de honte dequoy le couraige m'avoit failly à ouïr ce que luy qui estoit engaigé dans ce mal, avoit eu couraige de me dire : que iusques lors i'avois pensé que Dieu ne nous donnast gueres si grand advantaige sur les accidents humains, et croyois mal ayseement ce que quelquesfois i'en lisois parmy les histoires; mais qu'en ayant senti une telle preuve, ie louois Dieu dequoy ce avoit esté en une personne de qui ie fusse tant aymé, et que i'aymasse si cherement, et que cela me serviroit d'exemple pour iouer ce mesme role à mon tour.

Il m'interrompit pour me prier d'en user ainsy, et de monstrer par effect que les dis-

cours que nous avions tenus ensemble pendant nostre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravez bien avant au cœur et en l'ame, pour les mettre en execution aux premieres occasions qui s'offriroient, adioustant que c'estoit la vraye practique de nos estudes et de la philosophie.

Et me prenant par la main: « Mon frere, mon amy, me dict il, ie t'asseure que i'ay faict assez de choses, ce me semble, en ma vie, avecques autant de peine et difficulté que ie fais cette cy. Et quand tout est dict, il y a fort long temps que i'y estois preparé et que i'en sçavois ma leçon toute par cœur. Mais n'est ce pas assez vescu iusques à l'aage auquel ie suis? I'estois prest à entrer à mon trente troisiesme an. Dieu m'a faict cette grace, que tout ce que i'ay passé iusques à cette heure de ma vie, a été plein de santé et de bonheur; pour l'inconstance des humaines, cela ne pouvoit gueres plus durer. Il estoit meshuy temps de se mettre aux affaires et de veoir mille choses mal plaisantes, comme l'incommodité de la vieillesse, de laquelle ie suis quite par ce moïen. Et puis, il est vraysemblable que i'ay vescu iusqu'à cette heure avecques plus de simplicité et moins de malice que ie

n'eusse par adventure faict, si Dieu m'eust laissé vivre iusqu'à ce que le soing de m'enrichir et accommoder mes affaires me feust entré dans la teste. Quant à moy, ie suis certain, là ie m'en vay trouver Dieu et le seiour des bienheureux. » Or, pource que ie monstrois mesme au visaige l'impatience que i'avois à l'ouïr : « Comment, mon frere, me dict il, me voulez vous faire peur? Si ie l'avois, à qui seroit ce de me l'oster qu'à vous? »

Sur le soir, pource qu'on avoit mandé pour receveoir son testament, ie luy fis mettre par escrit, et puis ie luy fus dire s'il ne le vouloit pas signer : « Non pas signer, dict il, ie le veulx faire moy mesme. Mais ie vouldrois, mon frere, qu'on me donnast un peu de loisir ; car ie me treuve extremement travaillé et si affoibly que ie n'en puis quasi plus. » Ie me mis à changer de propos ; mais il se reprit soudain et me dict qu'il ne falloit pas grand loisir à mourir, et me pria de sçavoir si le notaire avoit la main bien legiere car il n'arresteroit gueres à dicter. I'appelay le notaire, et sur le champ il dicta si viste son testament qu'on estoit bien empesché à le suivre. Et ayant achevé, il me pria de luy lire, et parlant à moy : « Voylà, dict il, le soing d'une belle chose que nos richesses. *Sunt hæc quæ*

hominibus vocantur bona[1]. Après que le testament eust esté signé, comme sa chambre estoit pleine de gents, il me demanda s'il luy feroit mal de parler. Ie lui dis que non, mais que ce feust tout doulcement.

Lors il fit appeller madamoiselle de Saint-Ouentin sa niepce, et parla ainsy à elle : « Ma niepce, m'amie, il m'a semblé depuis que ie t'ay cogneue, avoir veu reluire en toy des traicts de tres bonne nature ; mais ces derniers offices que tu fais avecques une si bonne affection, et telle diligence, à ma presente necessité, me promettent beaucoup de toy, et vrayement ie t'en suis obligé et t'en mercie tres affectueusement. Au reste, pour me descharger, ie t'advertis d'être premierement devote envers Dieu : car c'est sans doubte la principale partie de nostre debvoir, et sans laquelle nulle aultre action ne peult estre ny bonne ny belle : et celle là y estant bien à bon escient, elle traisne aprez soy par necessité toutes aultres actions de vertu. Aprez Dieu, il te fault aymer et honnorer ton pere et ta mere, mesme ta mere, ma sœur que i'estime des meilleures et plus sages femmes du monde, et te prie de prendre d'elle l'exemple de

1 Voilà ce que les hommes appellent des biens

ta vie. Ne te laisse poinct emporter aux plaisirs; fuy comme peste ces foles privautez que tu veois les femmes avoir quelquesfois avecques les hommes, car encores que sur le commencement elles n'ayent rien de maulvais; toutesfois petit à petit elles corrompent l'esprit, et le conduisent à l'oisisveté, et de là, dans le vilain bourbier du vice. Crois moy : la plus seure garde de la chasteté à une fille, c'est la severité. Ie te prie, et veulx qu'il te soubvienne de moy, pour avoir souvent devant les yeulx l'amitié que ie t'ay portee, non pas pour te plaindre et pour te douloir de ma perte, et cela deffends ie à tous mes amys, tant que ie puis, attendu qu'il sembleroit qu'ils feussent envieux du bien, duquel, mercy à ma mort, ie me verray bientost iouissant : et t'asseure, ma fille, que si Dieu me donnoit à cette heure à choisir, ou de retourner à vivre encores, ou d'achever le voyaige que i'ay commencé, ie serois bien empesché au chois. Adieu ma niepce, m'amie. »

Il fit aprez appeller madamoiselle d'Arsat sa belle fille, et luy dict : « Ma fille, vous n'avez pas grand besoing de mes advertissements, ayant une telle mere, que i'ay trouvee si sage, si bien conforme à mes conditions et volontez, ne m'ayant iamais fait nulle faulte.

Vous serez bien instruite d'une telle maistresse d'eschole. Et ne trouvez poinct estrange si moy, qui ne vous touche d'aulcune parenté, me soucie et me meslo de vous. Car estant fille d'une personne qui m'est si proche, il est impossible que tout ce qui vous concerne ne me touche aussy. Et pourtant ay ie tousiours eu tout le soing des affaires de M. d'Arsat, vostre frere, comme des miennes propres. Vous avez de la richesse et de la beauté assez : vous estes damoiselle de bon lieu. Il ne vous reste que d'y adiouster les biens de l'esprit, ce que ie vous prie vouloir faire. Ie ne vous deffends pas, le vice y estant detestable aux femmes, car ie ne veulx pas penser seulement qu'il vous puisse tomber en entendement : voire ie crois que le nom mesme vous en est horrible. Adieu, ma belle fille. »

Toute la chambre estoit pleine de cris et de larmes, qui n'interrompoient toutesfois nullement le train de ses discours, qui feurent longuets. Mais aprez tout cela il commanda qu'on fist sortir tout le monde, sauf la garnison, ainsy nomma il les filles qui le servoient. Et puis, appellant mon frere de Beau-regard : « Monsieur de Beau-regard, luy dict il, ie vous mercie bien fort de la peine que vous prenez

de moy : vous voulez bien que ie vous descouvre quelque chose que i'ay sur le cœur à vous dire. » Dequoy quand mon frere fui eust donné asseurance, il suivit ainsy : « Ie vous iure que tous ceulx qui se sont mis à la reformation de l'Eglise, ie n'ay iamais pensé qu'il y en ait eu un seul qui s'y soit mis avecques meilleur zele, plus entiere, sincere et simple affection que vous. Et croys certainement que les seuls vices de nos prelats, qui ont sans doubte besoing d'une grande correction, et quelques imperfections que le cours du temps a apportés en nostre Eglise, vous ont incité à cela : ie ne vous en veulx pour cette heure de mouvoir : car aussy ne prié ie pas volontiers personne de faire quoy que ce soit contre sa conscience. Mais ie vous veulx bien advertir, qu'ayant respect à la bonne reputation qu'a acquis la maison de laquelle vous estes, par une continuelle concorde : maison que i'ay autant chere que maison du monde : mon Dieu, quelle case, de laquelle il n'est iamais sorti acte que d'homme de bien ! ayant respect à la volonté de vostre pere ; ce bon pere à qui vous debvez tant, de vostre oncle, à vos freres, vous fuyez ces extremitez : ne soyez poinct si aspre et si violent : accommodez vous à eulx. Ne faictes poinct de bande et

de corps à part; ioignez vous ensemble. Vous voyez combien de ruïnes ces dissentions ont apporté en ce roïaume; et vous respons qu'elles en apporteront de bien plus grandes. Et comme vous estes sage et bon, gardez de mettre ces inconvenients parmy nostre famille, de peur de lui faire perdre la gloire et le bonheur duquel elle a iouï iusques à cette heure. Prenez en bonne part, Monsieur de Beau-regard, ce que ie vous en dis, et pour un certain tesmoignaige de l'amitié que ie vous porte. Car pour cet effect me suis ie reservé iusques à cette heure à vous le dire; et à l'adventure vous le disant en l'estat auquel vous me voyez, vous donnerez plus de poids et d'authorité à mes paroles. » Mon frere le remercia bien fort.

Le lundy matin, il estoit si mal, qu'il avoit quité toute esperance de vie. De sorte que deslors qu'il me vit, il m'appella tout piteusement, et me dict : « Mon frere, n'avez vous pas de compassion de tant de torments que ie souffre? Ne voyez vous pas meshuy, que tout le secours que vous me faictes, ne sert que d'allongement à ma peine? Bientost aprez, il s'esvanouït : de sorte qu'on le cuida abandonner pour trespassé : enfin, on le reveilla à force de vinaigre et de vin. Mais il ne

vit de long temps aprez : et nous oyant crier autour de luy, il nous dict : « Mon Dieu, qui me tormente tant? Pourquoy m'oste on de ce grand et plaisant repos auquel ie suis? Laissez moy, ie vous prie. » Et puis m'oyant, il me dict : « Et vous aussy, mon frere, vous ne voulez donc pas que ie guarisse? O quel asyle vous me faictes perdre! » Enfin, s'estant encores plus remis, il demanda un peu de vin. Et puis s'en estant bien trouvé, me dict que c'estoit la meilleure liqueur du monde. « *Non est dea*, fis ie pour le mettre en propos, c'est l'eau. — C'est mon, repliqua il, ὕδωρ ἄριστον [1]. » Il avoit desià toutes les extremitez, iusques au visaige, glacees de froid, avecques une sueur mortelle qui luy couloit tout le long du corps: et n'y pouvoit on quasi plus trouver nulle recognoissance de pouls. Ce matin, il se confessa à son prebstre : mais parce que le prebstre n'avoit apporté tout ce qu'il luy falloit, il ne luy peut dire la messe. Mais le mardy matin, M. de la Boétie le demanda, pour l'ayder, dict il, à faire son dernier office chrestien. Ainsi, il ouït la messe et feit ses Pasques. Et comme le prebstre prenoit congé de luy, il luy dict : « Mon

[1] Oui, sans doute, car l'eau est une chose excellente.

pere spirituel, ie vous supplie humblement, et vous et ceulx qui sont soubs vostre charge, prier Dieu pour moy, soit qu'il soit ordonné par les tres sacrez thresors des desseins de Dieu que ie finisse à cette heure mes iours, qu'il aye pitié de mon ame, et me pardonne mes pechez, qui sont infinis, comme il n'est pas possible que si vile et si basse creature que moy aye peu executer les commandements d'un si hault et si puissant maistre : ou s'il luy semble que ie fasse encores besoing par deçà, et qu'il veuille me reserver à quelqu'autre heure, suppliez le qu'il finisse bien tost en moy les angoisses que ie souffre, et qu'il me fasse la grace de guider dorenavant mes pas à la suitte de sa volonté, et de me rendre meilleur que ie n'ay esté. Sur ce poinct il s'arresta un peu pour prendre haleine : et veoyant que le prebstre s'en alloit, il le rappella, et luy dict : « Encores veulx ie dire cecy en vostre presence : Ie proteste, que comme i'ay esté baptizé, foy et religion que Moyse planta premierement en Egypte, que les Peres receurent depuis en Iudee, et qui de main en main par succession de temps a esté apportee en France. » Il sembla, à le veoir, qu'il eust parlé encores plus long temps, s'il eust peu : mais il finit priant son oncle et moy de

prier Dieu pour luy. « Car ce sont, dict il, les meilleurs offices que les chrestiens puissent faire les uns pour les aultres. » Il s'estoit en parlant descouvert une espaule, et pria son oncle la recouvrir, encores qu'il eust un valet plus près de luy. Et puis, me regardant : « *Ingenui est*, dict il, *cui multum debeas, et plurimum velle debere*[1]. M. de Belot le vint veoir aprez midy, et il luy dict, lui presentant sa main : « Monsieur, mon bon amy, l'estois icy à mesme pour payer ma debte, mais l'ay trouvé un crediteur qui me l'a remise. » Un peu aprez comme il se resveilloit en sursaut : « Bien bien, qu'elle vienne quand elle vouldra, ay vescu, ainsy veulx ie mourir soubs la, ie l'attends, gaillard et de pied coy ; » mots qu'il redict deux ou trois fois en sa maladie. Et puis, comme on luy entre ouvroit la bouche par force pour le faire avaller : « *An vivere tanti est*[2] ? » dict il, tournant son propos à monsieur de Belot. Sur le soir, il commença bien à bon escient à tirer aux traicts de la mort ; et comme ie souppois, il me feit appeller, n'ayant plus *que l'imaige et que l'umbre*

[1] C'est d'un cœur noble, de vouloir être plus obligé à qui l'on doit beaucoup.

[2] La vie est-elle d'un si grand prix ?

d'un homme, et comme il disoit luy mesme : « *Non homo, sed species hominis.* » Et me dict, à toutes peines : « Mon frere, mon amy, pleust à Dieu que ie visse les effects des imaginations que ie viens d'avoir. » Aprez avoir attendu quelque temps, qu'il ne parloit plus, et qu'il tiroit des souspirs touchants pour s'en efforcer, car dez lors la langue commençoit fort à luy denier son office : « Quelles sont elles, mon frere? luy dis ie. — Grandes, grandes, me respondict il.—Il ne feut iamais, suivy ie, que ie n'eusse cet honneur que de communiquer à toutes celles qui vous venoient à l'entendement, voulez vous pas que i'en iouïsse encores! — C'est mon dea, respondict il : mais, mon frere, ie ne puis : elles sont admirables, infinies, indicibles. »

Nous en demeurasmes là, car il n'en pouvoit plus. De sorte qu'un peu auparavant il avoit voulu parler à sa femme, et luy avoit dict d'un visaige le plus gay qu'il le pouvoit contrefaire, qu'il avoit à luy dire un conte. Et sembla qu'il s'efforçast pour parler : mais la force luy defaillant, il demanda un peu de vin pour la luy rendre. Ce feut pour neant; car il esvanouït soubdain, et feut longtemps sans veoir. Estant desià bien voisin de sa mort, et oyant les pleurs de madamoiselle de la

Boétie, il l'appella, et luy dict ainsy : « Ma semblance, vous vous tourmentez avant le temps : voulez vous pas avoir pitié de moy ? Prenez couraige. Certes ie porte plus la moitié de peine, pour le mal que ie vous veois souffrir, que pour le mien : et avecques raison, pource que les maulx que nous sentons en nous, ce n'est pas nous proprement qui les sentons, mais certains sens que Dieu a mis en nous : mais ce que nous sentons pour les aultres, c'est par certain iugement et par discours de raison que nous le sentons. Mais ie m'en vay. » Cela, disoit il, parce que le cœur luy failloit. Or, ayant eu peur d'avoir estonné sa femme, il se reprint et dict : « Ie m'en vay dormir, bon soir, ma femme, allez vous en. » Voylà le dernier congé qu'il print d'elle. Après qu'elle feut partie : « Mon frere, me dict il, tenez vous auprez de moy, s'il vous plaist. » Et puis, ou sentant les poinctes de la mort plus pressantes et poignantes, ou bien la force de quelque medicament chaud qu'on luy avoit faict avaller, il print une voix plus esclatante et plus forte, et donnoit des tours dans son lict avec tout plein de violence : de sorte que toute la compaignie commença à avoir quelque esperance, parce que iusques lors la seule foiblesse nous l'avoit faict per-

dre. Lors, entre autres choses, il se print à me prier et reprier avecques une extreme affection, de luy donner une place : de sorte que i'eus peur que son iugement feust esbranlé. Mesme que luy ayant bien doulcement remonstré, qu'il se laissoit emporter au mal, et que ses mots n'estoient pas d'homme bien rassis, il ne se rendit poinct au premier coup, et redoubla encores plus fort : « Mon frere, mon frere, me refusez vous doncques une place? » Iusques à ce qu'il me contraignit de le convaincre par raison, et de luy dire, que puis qu'il respiroit et parloit, et qu'il avoit corps, il avoit par consequent son lieu. « Voire, voire, me respondict il, i'en ay, mais ce n'est pas celuy qu'il me fault : et puis quand tout est dict, ie n'ay plus d'estre. — Dieu vous en donnera un meilleur bientost, luy fis ie. — Y fussé ie desià, mon frere, me respondict il; il y a deux iours que i'ahanne pour partir. » Estant sur ces destresses, il m'appella souvent pour s'informer seulement si i'estois prez de luy. Enfin il se mit un peu à reposer, qui nous confirma encores plus en nostre bonne esperance. De maniere que sortant de sa chambre, ie m'en resiouïs avecques madamoiselle de la Boétie. Mais une heure aprez, ou environ, me nommant une

fois ou deux, et puis tirant à soy un grand souspir, il rendit l'ame, sur les trois heures du mercredy matin dix-huitiesme d'aoust, l'an mil cinq cens soixante trois, aprez avoir vescu trente deux ans, neuf mois, et dix sept iours.

LETTRE VI

Qui sert de Preface aux Œuvres de La Boétie, *edition de Paris*, 1571.

ADVERTISSEMENT AU LECTEUR

Par M. de Montaigne.

Lecteur, tu me doibs tout ce dont tu iouïs de feu M. Estienne de La Boétie; car ie t'advise que quant à luy il n'y a rien qu'il eust iamais esperé de te faire voir, voire ny qu'il estimast digne de porter son nom en public. Mais moy qui ne suis pas si hault à la main, n'ayant trouvé aultre chose dans sa librairie, qu'il me laissa par son testament, encores n'ay ie pas voulu qu'il se perdist. Et de ce peu de iugement que i'ay, i'espere que tu trouveras que les plus habiles hommes de nostre siecle font bien souvent feste de moindre chose que cela, i'entends de ceulx qui l'ont practiqué plus ieune; car nostre ac-

cointance ne print commencement qu'environ six ans avant sa mort, qu'il avoit faict force aultres vers latins et françois, comme soubs le nom de *Gironde*, et en ay ouï reciter des riches lopins. Mesme celuy qui a escrit les *Antiquitez de Bourges* en allegue, que ie recognois, mais ie ne sçais que tout cela est devenu, non plus que ses poëmes grecs. Et à la vérité, à mesure que chasque saillie lui venoit à la teste, il s'en deschargeoit sur le premier papier qui lui tomboit en main, sans aultre soing de le conserver. Asseure toy que i'y ay faict ce que i'ay peu, et que depuis sept ans que nous l'avons perdu, ie n'ay peu recouvrer que ce que tu en veois : sauf un *Discours de la Servitude volontaire*, et quelques *Memoires de nos troubles sur l'Edict de janvier* 1562. Mais quant à ces dernieres pieces, ie leur treuve la façon trop delicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison. A Dieu.

LETTRE VII

Imprimee au devant des vers d'Estienne François de La Boétie, edition de Paris, 1572.

A Monsieur, Monsieur de Foix, conseiller du Roy en son conseil privé, et ambassadeur de Sa Majesté pres la seigneurie de Venise.

Monsieur,

Estant à mesme de vous recommander et à la posterité la memoire de feu Etienne de La Boétie, tant pour son extreme valeur que pour la singuliere affection qu'il me portoit, il m'est tombé en fantasie, combien c'estoit une indiscretion de grande consequence et digne de la coërtion de nos loix, d'aller comme il se faict ordinairement, desrobbant à la vertu la gloire, sa fidelle compaignie, pour en estrener, sans chois et sans iugement, le premier venu, selon nos interests particuliers. Vu que les deux resnes princi-

pales qui nous guident et tiennent office, sont la peine et la recompense, qui ne nous touchent proprement, et comme hommes, que par l'honneur et la honte; d'autant que celles icy donnent droictement à l'ame et ne se goustent que par les sentiments interieurs et plus nostres; là où les bestes mesmes se voyent aulcunement capables de toute aultre recompense et peine corporelle. En oultre, il est bon à veoir que la coustume de loüer la vertu mesme de ceux qui ne sont plus, ne vise pas à eulx, ains qu'elle faict estat d'aiguillonner par ce moïen les vivants à les imiter; comme les derniers chastiments sont employez par la iustice plus pour l'exemple que pour l'interest de ceulx qui les souffrent. Or, le loüer et le mesloüer s'entrerespondant de si pareille consequence, il est malaysé à sauver, que nos loix deffendent offenser la reputation d'aultruy, et ce neantmoins permettent de l'annoblir sans merite. Cette pernicieuse licence de ietter ainsy à nostre poste au vent les loüanges d'un chascun a esté aultresfois diversement retreinte ailleurs, voire à l'adventure ayda elle iadis à mettre la poësie en la malgrace des sages. Quoy qu'il en soit, au moins ne se sçauroit on couvrir, que le vice de mentir n'y apparoisse tousiours, tres

messeant à un homme bien né, quelque visaige qu'on lui donne. Quant à ce personnaige de qui ie vous parle, Monsieur, il m'envoye bien loing de ces termes; car le dangier n'est pas que ie luy en preste quelqu'une, mais que ie luy oste; et son malheur porte que comme il m'a fourny autant qu'homme puisse de tres iustes et tres apparentes occasions de loüange, i'ay bien aussy peu de moïen et de suffisance pour la luy rendre; ie dis moy, à qui seul il s'est communiqué iusques au vif, et qui seul puis répondre d'un million de graces, de perfections et de vertus qui moisirent oisisves au giron d'une si belle ame, mercy à l'ingratitude de sa fortune. Car la nature des choses ayant, ie ne sçais comment, permis que la verité, pour belle et acceptable qu'elle soit d'elle mesme, si ne l'embrassons nous qu'infuse et insinuee en nostre creance par les utils de la persuasion, ie me treuve si fort desgarny et de credit pour authoriser mon simple tesmoignaige, et d'eloquence pour l'enrichir et le faire valoir, qu'à peu a il tenu que ie n'aye quité là tout ce soing, ne me restant pas seulement du sien par où dignement ie puisse presenter au monde au moins son esprit et son sçavoir. De vray, monsieur, ayant esté surpris de sa des-

tinee en la fleur de son aage; et dans le train d'une tres heureuse et tres vigoureuse santé, il n'avoit pensé à rien moins qu'à mettre au iour des ouvraiges qui deustent tesmoigner à la posterité quel il estoit en cela. Et à l'adventure estoit il assez brave quand il y eust pensé, pour n'en estre par iort curieux. Mais enfin i'ay prins party qu'il seroit bien plus excusable à luy d'avoir ensevely avec soy tant de rares faveurs du ciel, qu'il ne seroit à moy d'ensevelir encores la cognoissance qu'il m'en avoit donnee. Et pourtant, ayant curieusement recueilly tout ce que i'ay trouvé d'entier parmy ses brouillarts et papiers epars çà et là, le iouët du vent et de ses estudes, il m'a semblé bon, quoy que ce fust, de le distribuer et de le departir en autant de pieces que i'ay peu pour delà prendre occasion de recommander sa memoire à d'autant plus de gents, choisissant les plus apparentes et dignes personnes de ma cognoissance, et desquelles le tesmoignaige luy puisse estre le plus honnorable. Comme vous, Monsieur, qui de vous mesme pouvez avoir eu quelque cognoissance de luy pendant sa vie, mais certes bien legiere pour en discourir la grandeur de son entiere valeur. La posterité le croira si bon luy semble, mais ie luy iure sur tout ce que

l'ay de conscience, l'avoir sçeu et veu tel, tout consideré, qu'à peine par souhaict et par imagination pouvois ie monter au delà, tant s'en fault que ie luy donne beaucoup de compaignons. Ie vous supplie tres humblement, Monsieur, non seulement prendre la generale protection de son nom, mais encores de ces dix ou douze vers françois, qui se iettent comme par necessité à l'abry de vostre faveur ; car ie ne vous celeray pas que la publication n'en aye esté differee aprez le reste de ses œuvres, soubs couleur de ce que par delà on ne les trouvoit pas assez limez pour estre mis en lumiere. Vous verrez, Monsieur, ce qui en est; et pource qu'il semble que ce iugement regarde l'interest de tout ce quartier icy, d'où ils pensent qu'il ne puisse rien partir en vulgaire qui ne sente le sauvaige et la barbarie. C'est proprement vostre charge, qui au reng de la premiere maison de Guyenne receu de vos ancestres, avez adiousté du vostre le premier reng encores en toute façon de suffisance, maintenir non seulement par vostre exemple, mais aussy par l'authorité de vostre tesmoignaige, qu'il n'en va pas tousiours ainsy. Et ores que le faire soit plus naturel aux Gascons que le dire, si est ce qu'ils s'arment quelquesfois autant de langue que du bras, et

de l'esprit que du cœur. De ma part, Monsieur, ce n'est pas mon gibbier de iuger de telles choses ; mais i'ay ouï dire à personnes qui s'entendent en sçavoir, que ces vers sont non seulement dignes de se presenter en place marchande : d'advantaige, qui s'arrestera à la beauté et richesse des inventions, qu'ils sont pour le subiect autant charnus, pleins, moëlleux, qu'il s'en soit encores veu en nostre langue. Naturellement chasque ouvrier se sent plus roide en certaine partie de son art ; et les plus heureux sont ceulx qui se sont empoignez à la plus noble : car toutes pieces esgallement necessaires au bastiment d'un corps ne sont pas pourtant esgallement prisables. La mignardise du langaige, la doulceur et la polissure reluisent à l'adventure plus en quelques aultres ; mais en gentillesse d'imaginations, en nombre de saillies, poinctes et traicts, ie ne pense poinct que nuls autres leur passent devant ; et si fauldroit il encores venir en composition de ce que ce n'estoit ny son occupation, ny son estude, et qu'à peine au bout de chasque en mettoit il une fois la main à la plume ; tesmoing ce peu qu'il nous en reste de toute sa vie. Car vous voyez, Monsieur, vert et sec, tout ce qui m'en est venu entre mains, sans chois et sans triage : en

maniere qu'il y en a de ceulx mesmes de son enfance. Somme, il semble qu'il ne s'en meslast que pour dire qu'il estoit capable de tout faire. Car, au reste, mille et mille fois, voire en ses propres ordinaires, avons nous veu partir de luy choses plus dignes d'estre sceues, plus dignes d'estre admirees. Voylà, Monsieur, ce que la raison et l'affection, ioinctes ensemble par une rare rencontre, me commandent vous dire de ce grandhomme de bien; et si la privauté que i'ay prinse de m'en adresser à vous, et de vous entretenir si longuement, vous offense, il vous souviendra, s'il vous plaist, que le principal effect de la grandeur et de l'eminence, c'est de vous ietter en butte à l'importunité et embesongnement des affaires d'aultruy. Sur ce, aprez vous avoir presenté ma tres humble affection à vostre service, ie supplie Dieu vous donner, Monsieur, tres heureuse et longue vie.

De Montaigne, ce premier septembre 1570.

Vostre obeïssant serviteur,

MICHEL DE MONTAIGNE.

DE L'AMITIÉ

(ESSAIS, LIVRE Ier, CHAPITRE XXVII)

Considerant la conduicte de la besongne d'un peintre que i'ay, il m'a prins envie de l'ensuyvre. Il choisit le plus bel endroict et milieu de chasque paroy pour y loger un tableau elasboré de toute sa suffisance; et le vuide tout autour, il le remplit de crotesques, qui sont peinctures fantasques, n'ayants grace qu'en la varieté et estrangeté. Que sont ce icy aussy, à la verité, que crotesques et corps monstrueux, rappiecez de divers membres, sans certaine figure, n'ayants ordre, suitte, ny proportion que fortuite?

Desinit in piscem mulier formosa superne [1].

[1] Horace, *Art poétique*, v. 4.

Ie vay bien iusques à ce second poinct avecques mon peintre : mais ie demeure court en l'aultre et meilleure partie ; car ma suffisance ne va pas si avant que d'oser entreprendre un tableau riche, poly, et formé selon l'art. Ie me suis advisé d'en emprunter un d'Estienne de La Boétie, qui honorera tout le reste de cette besongne : c'est un Discours auquel il donna nom *la Servitude volontaire;* mais ceulx qui l'ont ignoré l'ont bien proprement depuis rebaptisé *le Contre un.* Il l'escrivit par maniere d'essay en sa premiere ieunesse[1], à l'honneur de la liberté contre les tyrans. Il court pieça ez mains des gents d'entendement, non sans bien grande et meritee recommandation ; car il est gentil et plein ce qu'il est possible. Si y a il bien à dire, que ce ne soit le mieulx qu'il peust faire ; et si en l'aage que ie l'ay cogneu plus avancé, il eust prins un tel desseing que le mien de mettre par escript ses fantasies, nous verrions plusieurs choses rares, et qui approcheroient bien prez de l'honneur de l'antiquité ; car notamment en cette partie des dons de nature, ie n'en cognoy poinct qui luy soit comparable. Mais il n'est demeuré

[1] Var. N'ayant pas atteinct le dix huitiesme an de son aage. Edit. de 1583, in-4.

de luy que ce discours, encores par rencontre, et crois qu'il ne le veit oncques depuis qu'il luy eschappa; et quelques memoires sur cet edict de ianvier, fameux par nos guerres civiles, qui trouveront encores ailleurs peut estre leur place. C'est tout ce que i'ay peu recouvrer de ses reliques, moy qu'il laissa, d'une si amoureuse recommendation, la mort entre les dents, par son testament, heritier de sa bibliotheque et de ses papiers, oultre le livret de ses œuvres que i'ay faict mettre en lumiere[1]. Et si suis obligé particulierement à cette piece, d'autant qu'elle a servy de moïen à nostre premiere accointance; car elle me feut monstree longue espace avant que ie l'eusse veue, et me donna la premiere cognoissance de son nom, acheminant ainsy cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu a voulu, entre nous, si entiere et si parfaicte, que certainement il ne s'en lit gueres de pareilles, et entre nos hommes il ne s'en veoid aulcune trace en usaige. Il fault tant de rencontres à la bastir, que c'est beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois siecles.

Il n'est rien à quoy il semble que nature

[1] A Paris, en 1571, chez Frédéric Morel.

nous aye plus acheminez qu'à la societé; et dict Aristote[1], que les bons legislateurs ont eu plus de soing de l'amitié que de la iustice. Or, le dernier poinct de sa perfection est cettuy cy : car en general toutes celles que la volupté, ou le proufict, le besoing publicque ou privé, forge et nourrit, en sont d'autant moins belles et genereuses, et d'autant moins amitiez, qu'elles meslent aultre cause et but et fruict en l'amitié, qu'elle mesme. Ny ces quatre especes anciennes, naturelle, sociale, hospitaliere, venerienne, particulierement n'y conviennent, ny conioinctement.

Des enfants aux peres, c'est plustost respect. L'amitié se nourrit de communication, qui ne peult se trouver entre eulx pour la trop grande disparité, et offenseroit à l'adventure les debvoirs de nature ; car ny toutes les secrettes pensees des peres ne se peuvent communiquer aux enfants, pour n'y engendrer une messeante privauté ; ny les advertissements et corrections qui est un des premiers offices d'amitié, ne se pourroient exercer des enfants aux peres. Il s'est trouvé des nations où, par usaige, les enfants tuoyent leurs peres, et d'aultres où les peres tuoyent leurs enfants,

[1] *Morale à Nicomaque*, VIII.

pour eviter l'empeschement qu'ils se peuvent quelquesfois entre porter : et naturellement l'un despend de la ruine de l'aultre. Il s'est trouvé des philosophes desdaignants cette cousture naturelle : tesmoings Aristippus[1], qui, quand on le pressoit de l'affection qu'il debvoit à ses enfants pour estre sortis de luy, il se meit à cracher, disant que cela en estoit aussy bien sorty; que nous engendrions bien des pouils et des vers : et cet aultre que Plutarque[2] vouloit induire à s'accorder avecques son frere : « Ie n'en fais pas, dict il, plus grand estat pour estre sorti de mesme trou. » C'est, à la verité, un beau nom et plein de dilection, que le nom de *frere*, et à cette cause en feismes nous luy et moy nostre alliance : mais ce meslange de biens, ces partaiges, et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'aultre, cela destrempe merveilleusement et relasche cette soudure fraternelle; les freres ayants à conduire le progrez de leur advancement en mesme sentier et mesme train, il est force qu'ils se heurtent et chocquent souvent. Dadvantaige, la correspondance et relation qui

[1] Diogène Laërce, II, 31.

[2] Plutarque. *De l'Amitié fraternelle*, c. 4.

engendre ces vrayes et parfaictes amitiez, pourquoy se trouvera elle en ceulx cy? Le pere et le fils peuvent estre de complexion entierement esloingnee, et les freres aussy : c'est mon fils, c'est mon parent; mais c'est un homme farouche, un meschant, ou un sot. Et puis, à mesure que ce sont amitiez que la loy et l'obligation naturelle nous commande, il y a d'autant moins de nostre chois et liberté volontaire; et nostre liberté volontaire n'a poinct de production qui soit plus promptement sienne que celle de l'affection et amitié. Ce n'est pas que ie n'aye essayé de ce costé là tout ce qui en peult estre, ayant eu le meilleur pere qui feust oncques, et le plus indulgent iusques à son extreme vieillesse; et estant d'une famille fameuse de pere en fils, et exemplaire en cette partie de la concorde fraterneile :

...Et ipse
Notus in fratres animi paterni[1].

D'y comparer l'affection envers les femmes, quoy qu'elle naysse de nostre chois, on ne

[1] Hor., *Od.*, II, 2, 6.

peult, ny la loger en ce role. Son feu, ie le confesse,

> Neque enim est dea nescia nostri,
> Quæ dulcem curis miscet amaritiem [1].

est plus actif, plus cuisant et plus aspre; mais c'est un feu temeraire et volaige, ondoyant et divers, feu de fiebvre, subiect à accez et remises, et qui ne nous tient qu'à un coing. En l'amitié, c'est une chaleur generale et universelle, temperee, au demourant, et esgale; une chaleur constante et rassise, toute doulceur et polissure, qui n'a rien d'aspre et de poignant. Qui plus est, en l'amour, ce n'est qu'un desir forcené aprez ce qui nous fuict :

> Come segue la lepre il cacciatore
> Al freddo, al caldo, alla montagna, al lito;
> Nè più l' estima poi che presa vede;
> E sol dietro a chi fugge affretta il piede [2] :

aussytost qu'il entre aux termes de l'amitié, c'est à dire en la convenance des volontez, il s'esvanouït et s'alanguit; la iouïssance le perd, comme ayant la fin corporelle et subiecte a satieté. L'amitié, au rebours, est iouïe à mesure qu'elle est desiree; ne s'esleve, se nourrit, ny ne prend accroissance

[1] Catulle, LXVIII, 17.
[2] Ariosto, cant. X, stanz. 7.

qu'en la iouïssance, comme estant spirituelle, et l'ame s'affinant par l'usaige. Soubs cette parfaicte amitié, ces affections volaiges ont aultresfois trouvé place chez moy, à fin que ie ne parle de luy, qui n'en confesse que trop par ses vers : ainsy ces deux passions sont entrees chez moy, en cognoissance l'une de l'aultre, mais en comparaison, iamais; la premiere maintenant sa route d'un vol haultain et superbe, et regardant desdaigneusement cette cy passer ses poinctes bien loin au dessoubs d'elle.

Quant au mariaige, oultre ce que c'est un marché qui n'a que l'entree libre, sa duree estant contraincte et forcee, dependant d'ailleurs que de nostre vouloir, et marché qui ordinairement se faict à aultres fins, il y survient mille fusees estrangieres à desmesler parmy, suffisantes à rompre le fil et troubler le cours d'une vifve affection : là où, en l'amitié, il n'y a affaire ny commerce que d'elle mesme. Ioinct qu'à dire vray, la suffisance ordinaire des femmes n'est pas pour respondre à cette conference et communication, nourrice de cette saincte cousture; ny leur ame ne semble assez ferme pour soubstenir l'estreincte d'un neud si pressé et si durable. Et certes, sans cela, s'il se pouvoit dresser

une telle accointance libre et volontaire, où non seulement les ames eussent cette entiere iouïssance, mais encores où les corps eussent part à l'alliance, où l'homme feust engaigé tout entier, il est certain que l'amitié en seroit plus pleine et plus comble : mais ce sexe, par nul exemple, n'y est encores peu arriver, et, par le commun consentement des escholes anciennes, en est reiecté.

Et cette aultre licence grecque est iustement abhorree par nos mœurs : laquelle pourtant, pour avoir, selon leur usaige, une si necessaire disparité d'aages et differences d'offices entre les amants, ne respondoit non plus assez à la parfaicte union et convenance qu'icy nous demandons : *Quis est enim iste amor amicitiæ? Cur neque deformem adolescentem quisquam amat, neque formosum senem*[1]? Car la peincture mesme qu'en faict l'academie ne me desadvouera pas, comme ie pense, de dire ainsy de sa part : Que cette premiere fureur, inspiree par le fils de Venus au cœur de l'amant sur l'obiect de la fleur d'une tendre ieunesse, à laquelle ils permettent touts les insolents et passionnez efforts que peult produire une ardeur immoderee, estoit

Cicéron, *Tusc.*, *quæst.* IV, 33.

simplement fondee en une beauté externe, faulse imaige de la generation corporelle; car elle ne se pouvoit fonder en l'esprit, duquel la montre estoit encores cachee, qui n'estoit qu'en sa naissance et avant l'aage de germer : Que si cette fureur saisissoit un bas couraige, les moïens de sa poursuite, c'estoient richesses, presents, faveur à l'advancement des dignitez, et telle autre basse marchandise qu'ils reprouvent; si elle tomboit en un couraige plus genereux, les entremises estoient genereuses de mesme : instructions philosophiques, enseignements à reverer la religion, obeïr aux loix, mourir pour le bien de son païs, exemples de vaillance, prudence, iustice; s'estudiant l'amant de se rendre acceptable par la bonne grace et beauté ce son ame, celle de son corps estant fanee, et esperant, par cette societé mentale, establir un marché plus ferme et durable. Quand cette poursuitte arrivoit à l'effect en sa saison (car ce qu'ils ne requierent poinct en l'amant qu'il apportast loysir et discretion en son entreprinse, ils le requierent exactement en l'aymé, d'autant qu'il luy falloit iuger d'une beauté interne, de difficile cognoissance et abstruse descouverte); lors naissoit en l'aymé le desir d'une conception spirituelle par l'entremise d'une spiri-

tuelle beauté. Cette cy estoit icy principale; la corporelle, accidentale et seconde : tout le rebours de l'amant. A cette cause preferent ils l'aymé, et verifient que les dieux aussy le preferent; et tansent grandement le poëte Aeschylus d'avoir eu l'amour d'Achilles et de Patrocius donné la part de l'amant à Achilles, qui estoit en la premiere et imberbe verdeur de son adolescence, et le plus beau des Grecs. Aprez cette communauté generale, la maistresse et plus digne partie d'icelle exerçant ses offices et predominant, ils disent qu'il en provenoit des fruicts tres utiles au privé et au public; que c'estoit la force des païs qui en recevoit l'usaige, et la principale deffense de l'equité et de la liberté : tesmoings les salutaires amours de Harmodius et d'Aristogiton. Pourtant la nomment ils sacree et divine; et n'est, à leur compte, que la violence des tyrans et lascheté des peuples qui luy soit adversaire. Enfin, tout ce qu'on peult donner à la faveur de l'academie, c'est dire que c'estoit un amour se terminant en amitié; chose qui ne se rapporte pas mal à la definition stoïque de l'amour : *Amorem conatum esse amicitiæ faciendæ ex pulchritudinis specie*[1].

[1] Cic. *Tuscul.. quæst.* VI, 34.

Ie reviens à ma description de façon plus equitable et plus equable. *Omnino amicitiæ, corroboratis iam confirmatisque et ingeniis, et ætatibus, iudicandæ sunt* [1]. Au demourant, ce que nous appellons ordinairement amys et amitiez, ce ne sont qu'accointances et familiaritez nouees par quelque occasion ou commodité, par le moïen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitié de quoy ie parle, elles se meslent et confondent l'une en l'aultre d'un meslange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la cousture qui les a ioinctes. Si on me presse de dire pourquoy ie l'aymois, ie sens que cela ne se peult exprimer qu'en respondant, « Parce que c'estoit luy ; parce que c'estoit moy. » Il y a, au delà de tout mon discours et de ce que i'en puis dire particulierement, ie ne sçais quelle force inexplicable et fatale, mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'aultre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports ; ie crois par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms : et à nostre pre-

[1] Cic., *De Amicit.*, c. 20.

miere rencontre, qui feut par hazard en une grande feste et compaignie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cogneus, si obliges entre nous, que rien deslors ne nous feut si proche que l'un à l'aultre. Il escrivit une satyre latine excellente, qui est publiee, par laquelle il excuse et explique la precipitation de nostre intelligence si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous estions touts deux hommes faicts, et luy plus de quelque annee), elle n'avoit poinct à perdre temps, et n'avoit à se reigler au patron des amities molles et regulieres, auxquelles il fault tant de precautions de longue et prealable conversation. Cette cy n'a poinct d'aultre idee que d'elle mesme, et ne se peult rapporter qu'à soy : ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille ; c'est ie ne sçais quelle quintessence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui, ayant saisi toute sa volonté, la mena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille : ie dis perdre, à la verité, ne nous reservant rien qui nous feust propre, ny qui feust ou sien, ou mien.

Quand Lelius[1], en presence des consuls romains, lesquels, aprez la condamnation de Tiberius Gracchus, poursuivoient touts ceulx qui avoient esté de son intelligence, veint à s'enquerir de Caius Blossius (qui estoit le principal de ses amys), combien il eust voulu faire pour luy, et qu'il eust respondu, « Toutes choses : » « Comment toutes choses? suivict il : et quoy ! s'il t'eust commandé de mettre le feu en nos temples? » « Il ne me l'eust iamais commandé, » repliqua Blossius. « Mais s'il l'eust faict? » adiousta Lelius. « I'y eusse obeï, » respondict il. S'il estoit si parfaictement amy de Gracchus, comme disent les histoires, il n'avoit que faire d'offenser les consuls par cette derniere et hardie confession; et ne se debvoit despartir de l'asseurance qu'il avoit de la volonté de Gracchus. Mais toutesfois ceulx qui accusent cette response comme seditieuse, n'entendent pas bien ce mystere, et ne presupposent pas, comme il est, qu'il tenoit la volonté de Gracchus en sa manche, et par puissance et par cognoissance : ils estoient plus amys que citoïens, plus amys qu'amis ou qu'ennemis de leur païs, qu'amys d'ambition et de trouble ; s'estants parfaicte-

[1] Cicéron, *De l'Amitié*, c. 11.

ment commis l'un à l'aultre, ils tenoient parfaictement les resnes de l'inclination l'un de l'aultre : et faictes guider cet harnois par la vertu et conduicte de la raison, comme aussy est il du tout impossible de l'atteler sans cela, la response de Blossius est telle qu'elle debvoit estre. Si leurs actions se desmancherent, ils n'estoient ny amys, selon ma mesure, l'un de l'aultre, ny amys à eulx mesmes. Au demourant, cette response ne sonne non plus que feroit la mienne à qui s'enquerroit à moy de cette façon : « Si vostre volonté vous commandoit de tuer vostre fille, la tueriez vous? » et que ie l'accordasse : car cela ne porte aulcun tesmoignaige de consentement à ce faire ; pource que ie ne suis poinct en doubte de ma volonté, et tout aussy peu de celle d'un tel amy. Il n'est pas en la puissance de touts les discours du monde de me desloger de la certitude que i'ay des intentions et iugements du mien : aulcune de ces actions ne me sçauroit estre presentee, quelque visaige qu'elle eust, que ie n'en trouvasse incontinent le ressort. Nos ames ont charié si uniement ensemble ; elles se sont considerees d'une si ardente affection, et de pareille affection descouvertes iusques au fin fond des entrailles l'une de l'aultre, que non seulement

ie cognoissois la sienne comme la mienne, mais ie me feusse certainement plus volontiers fié à luy de moy, qu'à moy.

Qu'on ne me mette pas en ce reng ces aultres amitiez communes; i'en ay autant de cognoissance qu'un aultre, et des plus parfaictes de leur genre : mais ie ne conseille pas qu'on confonde leurs reigles; on s'y tromperoit. Il fault marcher en ces aultres amitiez la bride à la main, avecques prudence et precaution : la liaison n'est pas nouee en maniere qu'on n'ayt aulcunement à s'en desfier. « Aimez le, disoit Chilon, comme ayant quelque iour à le haïr ; haïssez le, comme ayant à l'aymer [1]. » Ce precepte, qui est si abominable en cette souveraine et maistresse amitié, il est salubre en l'usaige des amitiez ordinaires et coustumieres; à l'endroict desquelles il fault employer le mot qu'Aristote avoit tres familier, « O mes amys! il n'y a nul amy [2]. » En ce noble commerce, les offices et les bienfaicts, nourrissiers des aultres amitiez, ne meritent pas seulement d'estre mis en compte; cette confusion si pleine de nos volontez en est cause : car tout ainsy que l'amitié que ie

[1] Aulu-Gelle, I, 3.
[2] Diogène Laërce, V. 21 : Ω φίλοι, οὐδείς φίλος.

me porte ne receoit poinct augmentation pour le secours que ie me donne au besoing, quoy que dient les stoïciens, et comme ie me sçais aulcun gré du service que ie ne me fais, aussy l'union de tels amys estant veritablement parfaicte, elle feur faict perdre le sentiment de tels debvoirs, et haïr et chasser d'entre eulx ces mots de division et de difference, bienfaict, obligation, recognoissance, priere, remerciement, et leurs pareils. Tout estant, par effect, comme entre eulx, volontez, pensements, iugements, biens, femmes, enfants, honneur et vie, et leur convenance n'estant qu'une ame en deux corps, selon la tres propre definition d'Aristote[1], ils ne se peuvent ny prester ny donner rien. Voylà pourquoy les faiseurs de loix, pour honorer le mariaige de quelques ressemblance de cette divine liaison, deffendent les donations entre le mary et la femme ; voulants inferer par là que tout doibt estre à chascun d'eulx, et qu'ils n'ont rien à diviser et partir ensemble.

Si, en l'amitié de quoy ie parle, l'un pouvoit donner à l'aultre, ce seroit celuy qui recevroit le bienfaict qui obligeroit son compaignon : car cherchant l'un et l'aultre, plus

[1] Diogène Laërce, V, 20.

que toute aultre chose, de s'entre bienfaire, celuy qui en preste la matiere et l'occasion est celuy là qui faict le liberal, donnant ce contentement à son amy d'effectuer en son endroict ce qu'il desire le plus. Quand le philosophe Diogene avoit faulte d'argent, il disoit, Qu'il le redemandoit à ses amys, non qu'il le demandoit [1]. Et pour monstrer comment cela se pratique par effect, i'en reciteray un ancien exemple singulier [2]. Eudamidas, Corinthien, avoit deux amys, Charixenus, Sicyonien, et Areteus, Corinthien : venant à mourir, estant pauvre, et ses deux amys riches, il feit ainsy son testament : « Ie legue à Areteus de nourrir ma mere, et l'entretenir en sa vieillesse ; à Charixenus, de marier ma fille, et luy donner le douaire le plus grand qu'il pourra : et au cas que l'un d'eulx vienne à defaillir, ie substitue en sa part celuy qui survivra. » Ceulx qui premiers veirent ce testament, s'en mocquerent ; mais ses heritiers en ayants esté advertis l'accepterent avec un singulier contentement : et l'un d'eulx, Charixenus, estant trespassé cinq iours aprez, la substitution estant ouverte en faveur d'Areteus, il

[1] Diogène Laërce, VI, 46.
[2] Extrait du *Toxaris* de Lucien, c. 32.

nourrit curieusement cette mere ; et de cinq talents qu'il avoit en ses biens, il en donna les deux et demy en mariaige à une sienne fille unique, et deux et demy pour le mariaige de la fille d'Eudamidas, desquelles il feit les nopces en mesme iour.

Cet exemple est bien plein, si une condition en estoit à dire, qui est la multitude d'amys, car cette parfaicte amitié de quoy ie parle est indivisible : chascun se donne si entier à son amy, qu'il ne luy reste rien à despartir ; ailleurs, au rebours, il est marry, qu'il ne soit double, triple ou quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames et plusieurs volontez, pour les conferer toutes à ce subiect. Les amitiez communes, on les peult despartir ; on peult aymer en cettuy cy la beauté ; en cet aultre, la facilité de ses mœurs ; en l'aultre, la liberalité ; en celuy là, la paternité ; en cet aultre la fraternité, ainsy du reste : mais cette amitié qui possede l'ame et la regente en toute souveraineté, il est impossible qu'elle soit double. Si deux en mesme temps demandoient à estre secourus, auquel courriez vous ? S'ils requeroient de vous des offices contraires, quel ordre y trouveriez vous ? Si l'un commettoit à vostre silence chose qui feust utile à l'aultre de sçavoir,

comment vous en desmesleriez vous? L'unique et principale amitié descoust toutes aultres obligations : le secret que i'ay iuré de deceler à un aultre, ie le puis sans pariure communiquer à celuy qui n'est pas aultre, c'est moy. C'est un assez grand miracle de se doubler; et n'en cognoissent pas la haulteur ceulx qui parlent de se tripler. Rien n'est extreme, qui a son pareil : et qui presupposera que de deux i'en ayme autant l'un que l'aultre, et qu'ils s'entrayment et m'ayment autant que ie les ayme, il multiplie en confrairie la chose la plus une et unie, et de quoy une seule est encores la plus rare à treuver au monde. Le demourant de cette histoire convient tres bien à ce que ie disois : car Eudamidas donne pour grace et pour faveur à ses amys de les employer à son besoing; il les laisse heritiers de cette sienne liberalité, qui consiste à leur mettre en main les moïens de luy bien faire : et sans doubte la force de l'amitié se montre bien plus richement en son faict qu'en celuy d'Areteus. Somme, ce sont effects inimaginables à qui n'en a gousté, et qui me font honnorer à merveille la response de ce ieune soldat à Cyrus, s'enquerant à luy pour combien il vouldroit donner un cheval par le moïen du-

quel il venoit de gaigner le prix de la course et s'il le vouldroit eschanger à un roïaume : « Non certes, sire ; mais bien le lairrois ie volontiers pour en acquerir un amy, si ie treuvois homme digne de telle alliance[1]. » Il ne disoit pas mal, « si ie treuvois ; » car on treuve facilement des hommes propres à une superficielle accointance : mais en cette cy, en laquelle on negocie du fin fond de son couraige, qui ne faict rien de reste, certes il est besoing que touts les ressorts soyent nets et seurs parfaictement.

Aux confederations qui ne tiennent que par un bout, on n'a à pourveoir qu'aux imperfections qui particulierement interessent ce bout là. Il n'importe de quelle religion soit mon medecin et mon advocat ; cette consideration n'a rien de commun avecques les offices de l'amitié qu'ils me doibvent : et en l'accointance domestique que dressent avecques moy ceulx qui me servent, i'en fais de mesme, et m'enquiers peu d'un laquay s'il est chaste, ie cherche s'il est diligent ; et ne crains pas tant un muletier ioueur que imbecille, ny un cuisinier iureur qu'ignorant. Ie ne me mesle pas de dire ce qu'il fault faire

1 Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 8.

au monde, d'aultres assez s'en meslent, mais ce que i'y fais.

Mihi sic usus est : tibi, ut opus est facto, face [1]

A la familiarité de la table i'associe le plaisant, non le prudent; au lict, la beauté avant la bonté; en la societé du discours, la suffisance, veoire sans la preud'hommie : pareillement ailleurs. Tout ainsy que cil qui feut rencontré à chevauchons sur un baston, se iouant avecques ses enfants, pria l'homme qui l'y surprint de n'en rien dire iusques à ce qu'il feust pere luy mesme [2]; estimant que la passion qui luy naistroit lors en l'ame le rendroit iuge esquitable d'une telle action : ie souhaicterois aussy parler à des gents qui eussent essayé ce que ie dis : mais sçachant combien c'est chose esloignee du commun usaige qu'une telle amitié, et combien elle est rare, ie ne m'attends pas d'en trouver aulcun bon iuge; car les discours mesmes que l'antiquité nous a laissé sur ce subiect, me semblent lasches au prix du sentiment que i'en

[1] Térence, *Heautont*, act. I, sc. 1, v. 23.
[2] Plutarque, *Vie d'Agésilas*, c. 9.

ay; et, en ce poinct, les effects surpassent les preceptes mesmes de la philosophie.

Nil ego contulerim iucundo sanus amico [1].

L'ancien Menander disoit celuy là heureux qui avoit peu rencontrer seulement l'umbre d'un amy [2] : il avoit certes raison de le dire, mesme s'il en avoit tasté. Car, à la verité, si ie compare tout le reste de ma vie, quoy qu'avecques la grace de Dieu ie l'aye passee doulce, aysee, et, sauf la perte d'un tel amy, exempte d'affliction poisante, pleine de tranquillité d'esprit, ayant prins en payement mes commoditez naturelles et originelles, sans en rechercher d'aultres; si ie la compare, dis ie, toute, aux quatre annees qu'il m'a esté donné de iouïr de la doulce compaignie et *societé* de ce personnaige, ce n'est que *fumee*, ce n'est qu'une nuict obscure et ennuyeuse. Depuis le iour que ie le perdis,

.... quem semper acerbum,
Semper honoratum (sic di voluistis!) habebo [3],

ie ne fais que traisner languissant; et les

[1] Horace, *Sat.*, I, 5, 44.
[2] Plutarque, *De l'Amitié fraternelle*, c. 3.
[3] Virgile, *Enéide*, V, 49.

plaisirs mesmes qui s'offrent à moy, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte : nous estions à moitié de tout; il me semble que ie luy desrobe sa part.

> Nec fas esse ulla me voluptate hic frui
> Decrevi, tantisper dum ille abest meus particeps.

I'estois desià si faict et accoustumé à estre deuxiesme partout, qu'il me semble n'estre plus qu'à demy.

> Illam meæ si partem animæ tulit
> Maturior vis, quid moror altera ?
> Nec carus æque, nec superstes
> Integer. Ille dies utramque
> Duxit ruinam [3]...

Il n'est action ou imagination où ie ne le treuve à dire; comme si eust il bien faict à moy : car de mesme qu'il me surpassoit d'une distance infinie en toute aultre suffisance et vertu, aussy faisoit il au debvoir de l'amitié.

> Quis desiderio sit pudor, aut modus
> Tam cari capitis [2]?...
> O misero frater adempte mihi !
> Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,

[1] Térence, *Heautont.*, act. I, sc. 1, v. 7.
[2] Hor., *Od.*, II, 17, 5.
[3] Hor., *Od.*, I, 24, 1.

Quæ tuus in vita dulcis alebat amor.
Tu mea, tu moriens fregisti commoda, frater;
Tecum una tota est nostra sepulta anima :
Cujus ego interita tota de mente fugavi
Hæc studia, atque omnes delicias animi.

Alloquar? audiero nunquam tua verba loquentem?
Nunquam ego te, vita frater amabilior,
Adspiciam posthac? At certe semper amabo[1].

Mais oyons un peu parler ce gascon de seize ans.

Pource que i'ay trouvé que cet ouvraige[2] a esté depuis mis en lumiere, et à maulvaise fin, par ceulx qui cherchent à troubler et changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont meslé à d'aultres escripts de leur farine, ie me suis dedict de le ioger icy. Et à fin que la memoire de l'auteur n'en soit interessee en l'endroict de ceulx qui n'ont peu cognoistre de prez ses opinions et ses actions, ie les advise que ce subiect feut traicté par luy en son enfance par maniere d'exercitation seulement, comme subiect vulgaire et tracassé en mille endroicts des livres. Ie ne fais nul doubte qu'il ne creust ce qu'il escrivoit; car il estoit assez consciencieux pour ne mentir pas mesme

[1] Catulle, LXVIII, 20 ; LXV, 9.
[2] Traité *de la Servitude volontaire*.

en se iouant : et sçais dadvantaige que s'il eust eu à choisir, il eust mieulx aymé estre nay à Venise qu'à Sarlac ; et avecques raison. Mais il avoit une aultre maxime souverainement empreinte en son ame, d'obeïr et de se soubmettre tres religieusement aux loix sous lesquelles il estoit nay. Il ne feut iamais un meilleur citoïen, ny plus affectionné au repos de son païs, ny plus ennemy des remuements et nouvelletez de son temps ; il eust bien plustost employé sa suffisance à les esteindre qu'à leur fournir de quoy les esmouvoir dadvantaige : il avoit son esprit moulé au patron d'aultres siecles que ceulx cy. Or, en eschange de cet ouvraige serieux, l'en substitueray un aultre [1], produict en cette mesme saison de son aage, plus gaillard et plus enioué.

[1] Les vingt-neuf sonnets de La Boétie, qui se trouvent ci-après, et que nous avons cru de nature à intéresser nos lecteurs. Ils pourront juger à la fois le poëte et l'écrivain politique, et se faire, par cette lecture, une idée complète de ce que promettait l'auteur de la *Servitude volontaire*, si prématurément enlevé à la gloire.

(Note des Editeurs.)

VINGT ET NEUF SONNETS

D'ESTIENNE DE LA BOÉTIE

A Madame de Grammont, comtesse de Guissen.

Madame, ie ne vous offre rien du mien, ou parce qu'il est desià vostre, ou pource que ie n'y treuve rien digne de vous ; mais i'ay voulu que ces vers, en quelque lieu qu'ils se veissent, portassent vostre nom en teste, pour l'honneur que ce leur sera d'avoir pour guide cette grande Corisande d'Andoins. Ce present m'a semblé vous estre propre, d'autant qu'il est peu de dames en France qui iugent mieulx, et se servent plus à propos que vous de la poësie ; et puis, qu'il n'en est poinct qui la puissent rendre vifve et animee comme vous faictes par ces beaulx et riches accords de' quoy, parmy un million d'aultres beautez, nature vous a estrenee. Madame, ces vers meritent que vous les cherissiez ; car vous serez de mon advis, qu'il n'en est poinct

sorty de Gascoigne qui eussent plus d'invention et de gentillesse, et qui tesmoignent estre sortis d'une plus riche main. Et n'entrez pas en ialousie de quoy vous n'avez que le reste de ce que pieça i'en ay faict imprimer soubs le nom de monsieur de Foix, vostre bon parent : car certes, ceulx cy ont ie ne sçais quoy de plus vif et de plus bouillant; comme il les feit en sa plus verte ieunesse, et eschauffé d'une belle et noble ardeur que ie vous diray, Madame, un iour à l'aureille. Les aultres feurent faicts depuis, comme il estoit à la poursuite de son mariaige, en faveur de sa femme, et sentant desià ie ne sçais quelle froideur maritale. Et moy ie suis de ceulx qui tiennent que la poësie ne rid poinct ailleurs, comme elle faict en un subiect folastre et desreglé.

SONNETS

I

Pardon, amour, pardon; ô Seigneur! ie te voué
Le reste de mes ans, ma voix et mes escripts,
Mes sanglots, mes souspirs, mes larmes et mes cris;
Rien, rien tenir d'aulcun, que de toy, ie n'advoué.

Hélas! comment de moy ma fortune se iouë?
De luy n'a pas long temps, amour, ie me suis ris.
I'ay failly, ie le veois; ie me rends, ie suis pris.
I'ay trop gardé mon cœur, or ie le desadvoué.

Si i'ay pour le garder retardé ta victoire,
Ne l'en traicte plus mal, plus grande en est ta gloire.
Et si du premier coup tu ne m'as abbattu,

Pense qu'un bon vainqueur, et nay pour estre grand,
Son nouveau prisonnier, quand un coup il se rend,
Il prise et l'ayme mieulx, s'il a bien combattu.

II

C'est amour, c'est amour, c'est luy seul, ie le sens :
Mais le plus vif amour, la poison la plus forte,
A qui oncq pauvre cœur ayt ouverte la porte.
Ce cruel n'a pas mis un de ses traicts perçants,

Mais arc, traicts et carquois, et luy tout dans mes sens.
Encor un mois n'a pas, que ma franchise est morte,
Que ce venin mortel dans mes veines ie porte,
Et desià i'ay perdu et le cœur et le sens.

Et quoy? si cet amour à mesure croissoit,
Qui en si grand tourment dedans moy se conçoit?
O croistz, si tu peulx croistre, et amende en croissant.

Tu te nourris de pleurs, des pleurs ie te promets,
Et pour te refreschir, des souspirs pour iamais :
Mais que le plus grand mal soit au moins en naissant.

III

C'est faict, mon cœur, quitons la liberté.
Dequoy meshuy serviroit la deffence,
Que d'agrandir et la peine et l'offence?
Plus ne suis fort, ainsy que i'ay esté.

La raison feust un temps de mon costé :
Or, revoltee, elle veult que ie pense
Qu'il fault servir, et prendre en recompence
Qu'oncq d'un tel neud nul ne feust arresté.

S'il se fault rendre, alors il est saison,
Quand on n'a plus devers soy la raison.
Ie vecis qu'amour, sans que ie le deserve,
Sans aulcun droict, se vient saisir de moy;
Et vecis qu'encor il fault à ce grand roy,
Quand il a tort, que la raison luy serve.

IV

C'estoit alors, quand les chaleurs passees :
Le sale Automne aux cuves va foulant
Le raisin gras dessoubs le pied coulant,
Que mes douleurs feurent encommencees.

Le paisan bat ses gerbes amassees,
Et aux caveaux ses bouillants muis roulant,
Et des fruictiers son automne croulant,
Se vengo lors des peines advancees.

Seroit ce poinct un presage donné
Que mon espoir est desià moissonné?
Non, certes, non. Mais pour certain ie pense,

I'auray, si bien à deviner i'entends,
Si l'on peult rien prognostiquer du temps,
Quelque grand fruict de ma longue esperance.

V

I'ay veu ses yeulx perçants, i'ay veu sa face claire;
Nul iamais, sans son dam, ne regarde les dieux:
Froid, sans cœur me laissa son œil victorieux,
Tout estourdy du coup de sa forte lumiere.

Comme un surpris de nuict aux champs, quand il esclaire,
Estonne, se paulist, si la fleche des cieulx
Sifflant luy passe contre, et luy serre les yeulx;
Il tremble, et veoit, transy, iupiter en cholere.

Dis moy, Madame, au vray, dis moy, si tes yeulx verts
Ne sont pas ceulx qu'on dict que l'amour tient couverts ?
Tu les avois, ie crois, la fois que ie t'ay veue ;
Au moins il me souvient qu'il me feust lors advis
Qu'amour, tout à un coup, quand premier ie te vis,
Desbanda dessus moy et son arc et sa veue.

VI

Ce dict maint un de moy, dequoy se plainct il tant,
Perdant ses ans meilleurs en chose si legiere ?
Qu'a il tant à crier, si encore il espere ?
Et s'il n'espere rien, pourquoy n'est il content ?

Quand i'estois libre et sain, i'en disois bien autant.
Mais, certes, celuy là n'a la raison entiere,
Ains a le cœur gasté de quelque rigueur fiere,
S'il se plainct de ma plaincte, et mon mal il n'entend.

Amour tout à un coup de cent douleurs me poingt,
Et puis l'on m'advertit que ie ne crie poinct.
Si vain ie ne suis pas que mon mal i'agrandisse

A force de parler : s'on m'en peult exempter,
Ie quite les sonnets, ie quite le chanter !
Qui me deffend le deuil, celuy là me guarisse.

VII

Quant à chanter ton los par fois ie m'adventure,
Sans oser ton grand nom dans mes vers exprimer,
Sondant le moins profond de cette large mer,
Ie tremble de m'y perdre, et aux rives m'asseure.

Ie crains, en louant mal, que ie te face iniure.
Mais le peuple estonné d'ouïr tant t'estimer,
Ardant de te cognoistre, essaye à te nommer,
Et cherchant ton sainct nom ainsy à l'adventure,

Esblouï, n'attaint pas à veoir chose si claire ;
Et ne te treuve poinct ce grossier populaire,
Qui, n'ayant qu'un moïen, ne veoit pas celuy là :

C'est que, s'il peult trier, la comparaison faicte
Des parfaictes du monde, une la plus parfaicte,
Lors, s'il a voix, qu'il crie hardiment : la voylà !

VIII

Quand viendra ce iour là, que ton nom au vray passe
Par France, dans mes vers ? Combien et quantesfois
S'en empresse mon cœur, s'en demangent mes doigts ?
Souvent dans mes escripts de soy mesme il prend placé.

Maugré moy ie t'escris, maugré moy ie t'efface.
Quand Astree viendroit, et la foy, et le droict,
Alors ioyeux, ton nom au monde se rendroit.
Ores, c'est à ce temps, que cacher il te face,

C'est à ce temps maling une grande vergoigne.
Donc, Madame, tandis tu seras ma Dourdouigne.
Toutesfois laisse moy, laisse moy ton nom mettre ;

Aye pitié du temps ; si au iour ie te mets,
Si le temps ce cognoist, lors, ie te le promets,
Lors il sera doré, s'il le doibt iamais estre.

IX

O, entre tes beautez, que ta constance est belle !
C'est ce cœur asseuré, ce couraige constant,
C'est, parmy tes vertus, ce que l'on prinse tant :
Aussy qu'il est plus beau qu'une amitié fidelle ?

Or, ne charge donc rien de ta sœur infidelle,
De Vesere ta sœur ; elle va s'escartant,
Tousiours flotant mal seure en son cours inconstant.
Veois tu comme à leur gré les vents se iouënt d'elle ?

Et ne te repens poinct, pour droict de son aisnaige,
D'avoir desià choisy la constance en partaige.
Mesme race porta l'amitié souveraine

Des bons iumeaux, desquels l'un à l'aultre despart
Du ciel et de l'enfer la moitié de sa part ;
Et l'amour diffamé de la trop belle Heleine.

X

Ie veois bien, ma Dourdouigne, encor humble tu vas ;
De te monstrer Gasconne en France, tu as honte.
Si du ruisseau de Sorgue on fait ores grand conte,
Si a il bien esté quelquesfois aussi bas.

Veoys tu le petit Loir comme il haste le pas?
Comme desia parmy les plus grands il se compte?
Comme il marche haultain d'une course plus prompte
Tout à costé du mince, et il ne s'en plainct pas?

Un seul olivier d'Arne, enté au bord de Loire,
Le faict courir plus brave, et luy donne sa gloire.
Laisse, laisse moy faire, et un jour, ma Dourdouigne,

Si ie devine bien, on te cognoistra mieulx;
Et Garonne, et le Rhone, et ces aultres grands dieux
En auront quelque envie, et possible vergoigne.

XI

Toy qui oys mes souspirs, ne me sois rigoureux
Si mes larmes à part toutes miennes ie verse,
Si mon amour ne suit en sa douleur diverse
Du Florentin transy les regrets languoreux,

Ny de Catulle aussy, le folastre amoureux,
Qui le cœur de sa dame en chatouillant luy perce,
Ny le savant amour du migregeois Properce;
Ils n'ayment pas pour moy, ie n'ayme pas pour eulx.

Qui pourra sur aultruy ses douleurs limiter,
Celuy pourra d'aultruy les plainctes imiter :
Chascun sent son torment, et sçait ce qu'il endure;

Chascun parla d'amour ainsy qu'il l'entendit.
Ie dis ce que mon cœur, ce que mon mal me dict
Que celuy ayme peu, qui ayme à la mesure!

XII

Quoy! qu'est ce? ô vents! ô nuës! ô l'orage!
A poinct nommé, quand d'elle m'approchant,
Les bois, les monts, les baisses vois tranchant,
Sur moy d'aguest vous poussez vostre rage.

Ores mon cœur s'embrase dadvantaige.
Allez, allez faire peur au marchand,
Qui dans la mer les thresors va cherchant;
Ce n'est ainsy qu'on m'abbat le couraige.

Quand i'oy les vents, leur tempeste et leurs cris
De leur malice en mon cœur ie me ris.
Me pensent ils pour cela faire rendre?

Face le ciel du pire, et l'air aussy :
Ie veulx, ie veulx, et le declare ainsy,
S'il fault mourir, mourir comme Leandre.

XIII

Vous qui aymer encores ne sçavez,
Ores m'oyant parler de mon Leandre,
Ou iamais non, vous y debvez apprendre,
Si rien de bon dans le cœur vous avez.

Il osa bien, branslant ses bras lavez,
Armé d'amour contre l'eau se deffendre,
Qui pour tribut la fille vouleut prendre,
Ayant le frere et le mouton sauvez.

Un soir, vaincu par les flots rigoureux,
Veoyant desià, ce vaillant amoureux,
Que l'eau maistresse à son plaisir le tourne,

Parlant aux flots, leur iecta ceste voix :
Pardonnez moy maintenant que i'y vecis,
Et gardez moy la mort quand ie retourne.

XIV

O cœur legier! ô couraige mal seur!
Penses tu plus que souffrir ie te puisse?
O bonté creuze! ô couverte malice,
Traistre beauté, venimeuse douceur!

Tu estois donc tousiours sœur de ta sœur?
Et moy, trop simple, il falloit que i'en fisse
L'essay sur moy, et que tard t'entendisse
Ton parler double et tes chants de chasseur?

Depuis le iour que i'ay prins à t'aymer,
I'eusse vaincu les vagues de la mer.
Qu'est ce meshuy que ie pourrois attendre?

Comment de toy pourrois ie estre content?
Qui apprendra ton cœur d'estre constant,
Puis que le mien ne le luy peult apprendre?

XV

Ce n'est pas moy que l'on abuse ainsy;
Qu'à quelque enfant ces ruses on employe,
Qui n'a nul goust, qui n'entend rien qu'il oye
Ie sçais aymer, ie sçais haïr aussy.

Contente toy de m'avoir iusqu'icy
Fermé les yeulx, il est temps que i'y voye,
Et que meshuy, las et honteux ie soye
D'avoir mal mis mon temps et mon soucy.

Oserois tu, m'ayant ainsy traicté,
Parler à moy iamais de fermeté?
Tu prends plaisir à ma douleur extreme;

Tu me deffends de sentir mon torment;
Et si veulx bien que ie meure en t'aymant,
Si ie ne sens, comment veulx tu que i'ayme

XVI

O l'ay ie dict? Helas ! l'ay ie songé?
Ou si pour vray i'ai dict blaspheme telle?
S'a fauce langue, il fault que l'honneur d'elle,
De moy, par moy, dessus moy, soit vengé.

Mon cœur chez toy, ô ma dame, est logé :
Là, donne luy quelque geene nouvelle;
Fais luy souffrir quelque peine cruelle;
Fais, fais luy tout, fors luy donner congé.

Or seras tu (ie le sçais) trop humaine,
Et ne pourras longuement veoir ma peine :
Mais un tel faict, fault il qu'il se pardonne?

A tout le moins hault ie me desdiray
De mes sonnets, et me desmentiray :
Pour ces deux faux, cinq cents vrays ie t'en donne.

XVII

Si ma raison en moy s'est peu remettre,
Si recouvrer astheure ie me puis,
Si i'ay du sens, si plus homme ie suis,
Ie t'en mercie, ô bien heureuse lettre!

Qui m'eust (helas!), qui m'eust sçeu recoghoistre,
Lors qu'enragé, vaincu de mes ennuys,
En blasphemant ma dame ie poursuis?
De loing, honteux, ie te vis lors paroistre,

O sainct papier! alors ie me revins,
Et devers toy devotement ie vins.
Ie te donrois un autel pour ce faict,

Qu'on vist les traicts de cette main divine.
Mais de les veoir aulcun homme n'est digne;
Ny moy aussy, s'elle ne m'en eust faict.

XVIII

I'estois prest d'encourir pour iamais quelque blasme;
De cholere eschauffé mon coursiage brusloit,
Ma fole voix au gré de ma fureur bransloit,
Ie despitois les dieux, et encores ma dame :

Lors qu'elle de loing iette un brevet dans ma flamme;
Ie le sentis soubdain comme il me rabilloit,
Qu'aussy tost devant luy ma fureur s'en alloit,
Qu'il me rendoit, vainqueur, en sa place mon ame.

Entre vous, qui de moy ces merveilles oyez,
Que me dictes vous d'elle? et, ie vous pri', veoyez,
S'ainsi comme ie fais, adorer ie la doibs?

Quels miracles en moy pensez vous qu'elle face
De son œil tout puissant, ou d'un ray de sa face,
Puis qu'en moy firent tant les traces de ses doigts?

XIX

Ie tremblois devant elle, et attendois, transy,
Pour venger mon forfaict quelque iuste sentence,
A moy mesme consent du poids de mon offence,
Lors qu'elle me dict : Va, ie te prends à merey.

Que mon loz desormais par tout soit esclairey :
Employe là tes ans : et sans plus, mesbuy pense
D'enrichir de mon nom par tes vers nostre France;
Couvre de vers ta faulte, et paye moy ainsy.

Sus donc, ma plume, il fault, pour iouir de ma peine,
Courir par sa grandeur d'une plus large veine.
Mais regarde à son œil, qu'il ne nous abandonne.

Sans ses yeulx, nos esprits se mourroient languissants,
Ils nous donnent le cœur, ils nous donnent le sens.
Pour se payer de moy, il faut qu'elle me donne.

XX

O vous, maudits sonnets, vous qui printes l'audace
De toucher à ma dame! ô malings et pervers,
Des Muses le reproche et honte de mes vers!
Si ie vous feis iamais, s'il fault que ie me face

Ce tort de confesser vous tenir de ma race,
Lors pour vous les ruisseaux ne feurent pas ouverts
D'Apollon le doré, des Muses aux yeulx verts;
Mais vous reçeut naissants Tisiphone en leur place.

Si i'ay oncq quelque part à la posterité,
Ie veulx que l'un et l'autre en soit desherité.
Et si au feu vengeur dez or ie ne vous donne,

C'est pour vous diffamer : vivez chetifs, vivez;
Vivez aux yeulx de tous, de tout honneur privez;
Car c'est pour vous punir, qu'ores ie vous pardonne.

XXI

N'ayez plus, mes amis, n'ayez plus cette envie
Que ie cesse d'aymer; laissez moy, obstiné,
Vivre et mourir ainsy, puis qu'il est ordonné :
Mon amour, c'est le fil auquel se tient ma vie.

Ainsy me dict la Fee; ainsy en Œagrie
Elle feit Meleagre à l'amour destiné,
Et alluma sa souche à l'heure qu'il feust né,
Et dict : Toy, et ce feu, tenez vous compaignie.

Elle le dict ainsy, et la fin ordonnee
Suyvit apres le fil de cette destinee.
La souche (ce dict on) au feu feust consommee;

Et dez lors (grand miracle!), en un mesme moment,
On veid, tout à un coup, du miserable amant
La vie et le tison s'en aller en fumee.

XXII

Quand tes yeulx conquerants estonné ie regarde,
I'y veois dedans à clair tout mon espoir escript,
I'y veois dedans amour luy mesme qui me rit,
Et m'y montre mignard le bonheur qu'il me garde.

Mais quand de te parler par fois ie me hazarde,
C'est lors que mon espoir desseiché se tarit;
Et d'advouer iamais ton œil, qui me nourrit,
D'un seul mot de faveur, cruelle, tu n'as garde,

Si tes yeulx sont pour moy, or veois ce que ie dis :
Ce sont ceulx là, sans plus, à qui ie me rendis.
Mon Dieu, quelle querelle en toy mesme se dresse,

Si ta bouche et tes yeulx se veulent desmentir !
Mieulx vault, mon doux tourment, mieulx vault les despartir,
Et que ie prenne au mot de tes yeulx la promesse.

XXIII

Ce sont tes yeulx tranchants qui me font le couraige :
Ie veois saulter dedans la gaye liberté,
Et mon petit archer, qui mene à son costé
La belle gaillardise et le plaisir volaige.

Mais aprez, la rigueur de ton triste langaige
Me montre dans ton cœur la fiere honnesteté;
Et condamné, ie veois la dure chasteté
Là gravement assise, et la vertu sauvaige.

Ainsy mon temps divers par ces vagues se passe;
Ores son œil m'appelle, or sa bouche me chasse.
Helas ! en cet estrif, combien ay ie enduré !

Et puis, qu'on pense avoir d'amour quelque asseurance;
Sans cesse nuict et iour à la servir ie pense,
N'y encor de mon mal ne puis estre asseuré.

XXIV

Or, dis le bien, mon esperance est morte;
Or est ce faict de mon ayse et mon bien.
Mon mal est clair : maintenant ie veois bien,
I'ay esponsé la douleur que ie porte.

Tout me court sus, rien ne me reconforte,
Tout m'abandonne, et d'elle ie n'ay rien,
Si non tousiours quelque nouveau soubstien,
Qui rend ma peine et ma douleur plus forte.

Ce que i'attends, c'est un iour d'obtenir
Quelques souspirs des gents de l'advenir :
Quelqu'un dira dessus moy par pitié :

Sa dame et luy nasquirent destinez,
Esgalement de mourir obstinez,
L'un en rigueur, et l'aultre en amitié.

XXV

I'ay tant vescu chetif, en ma langueur,
Qu'or i'ay veu rompre, et suis encor en vie,
Mon esperance avant mes yeulx ravie,
Contre l'escueil de sa fiere rigueur.

Que m'a servy de tant d'ans la longueur?
Elle n'est pas de ma peine assouvie :
Elle s'en rit, et n'a poinct d'aultre envie
Que de tenir mon mal en sa vigueur.

Doncques i'auray, mal'heureux en aymant,
Tousiours un cœur, tousiours nouveau torment,
Ie me sens bien que i'en suis hors d'haleine,
Prest à laisser la vie soubs le faix :
Qu'y feroit on, si non ce que ie fais?
Piqué du mal, ie m'obstine en ma peine.

XXVI

Puis qu'ainsy sont mes dures destinees,
I'en saouleray, si ie puis, mon soucy.
Si i'ay du mal, elle le veult aussy :
I'accompliray mes peines ordonnees.

Nymphes des bois, qui avez, estonnees,
De mes douleurs, ie crois, quelque mercy,
Qu'en pensez vous? puis ie durer ainsy,
Si à mes maulx trefves ne sont donnees?

Or, si quelqu'une à m'escouter s'incline,
Oyez, pour Dieu, ce qu'ores ie devine :
Le iour est prez que mes forces ià vaines

Ne pourront plus fournir à mon torment.
C'est mon espoir : si ie meurs en aymant,
A donc, ie crois, failliray ie à mes peines.

XXV

Lors que lasse est de me lasser ma peine,
Amour, d'un bien mon mal refreschissant,
Flate au cœur mort ma playe languissant,
Nourrit mon mal, et luy faict prendre haleine,
Lors ie conceois quelque esperance vaine :
Mais aussytost, ce dur tyran, s'il sent
Que mon espoir se renforce en croissant,
Pour l'estouffer, cent torments il m'ameine.

Encor tout frez; lors ie me veois blasmant
D'avoir esté rebelle à mon torment.
Vive le mal, ô dieux! qui me dévore!

Vive à son gré mon torment rigoureux!
O bien heureux, et bien heureux encore,
Qui sans relasche est tousiours mal'heureux!

XXVIII

Si contre amour ie n'ay aultre deffence,
Ie m'en plaindray, mes vers le mauldiront,
Et aprez moy les roches rediront
Le tort qu'il faict à ma dure constance.

Puis que de luy i'endure cette offence,
Au moins tout hault mes rhythmes le diront,
Et nos neveus, alors qu'ils me liront,
En l'oultrageant, m'en feront la vengeance.

Ayant perdu tout l'ayse que i'avois,
Ce sera peu que de perdre ma voix.
S'on sçait l'aigreur de mon triste soucy,

Et feust celuy qui m'a faict cette playe,
Il en aura, pour si dur cœur qu'il aye,
Quelque pitié, mais non pas de mercy.

XXIX

Là reluisoit la benoiste iournee
Que la nature au monde te debvoit,
Quand les thresors qu'elle te reservoit
Sa grande clef te feust abandonnee.

Tu prins la grace à toy seule ordonnee ;
Tu pillas tant de beautez qu'elle avoit,
Tant qu'elle, fiere, alors qu'elle te veoit,
En est par fois elle mesme estonnee.

Ta main de prendre enfin se contenta :
Mais la nature encor te presenta,
Pour t'enrichir, cette terre où nous sommes.

Tu n'en prins rien : mais en toy tu t'en ris,
Te sentant bien en avoir assez pris
Pour estre icy royne du cœur des hommes.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT..... 3
PRÉFACE, par A. Vermorel..... 5
DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE, par Étienne de La Boétie..... 33
LETTRES DE MONTAIGNE relatives à La Boétie 56
DE L'AMITIÉ, par Montaigne..... 150
VINGT-NEUF SONNETS d'Étienne de La Boétie 179

Paris — Imp. Nouv. (assoc. ouv.), 14, r. des Jeûneurs.
G. Masquin, directeur.

548

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

E. DE LA BOÉTIE

DISCOURS
SUR LA
SERVITUDE VOLONTAIRE

PARIS
LIBRAIRIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Rue de Valois, 2, Palais-Royal.

25 Centimes

35 CENTIMES RENDU FRANCO DANS TOUTE LA FRA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — VOLUMES A 25 c.

CATALOGUE GÉNÉRAL

Alfieri. De la Tyrannie..... 1
Arioste. Roland furieux..... 6
Beaumarchais. Mémoires..... 6
— Barbier. Mariage de Figaro.. 2
Beccaria. Délits et Peines..... 1
Bernardin de Saint-Pierre. Paul et Virginie..... 1
Boileau. Satires. Lutrin..... 1
— Art poétique. Epîtres..... 1
Bossuet. Oraisons funèbres.... 2
Bouffiers. Œuvres choisies.... 1
Brillat-Savarin. Physiologie du Goût..... 2
Byron. Corsaire. Lara, etc..... 1
Cazotte. Diable amoureux..... 1
Cervantès. Don Quichotte..... 4
César. Guerre des Gaules..... 1
Chamfort. Œuvres choisies.... 3
Chapelle et Bachaumont. Voyages..... 1
Cicéron. De la République..... 1
— Catilinaires. Discours..... 1
Colin-d'Harleville. Le Vieux Célibataire..... 1
Condorcet. Vie de Voltaire.... 1
— Progrès de l'Esprit humain.. 2
Corneille. Cid. Horace..... 1
— Cinna. Polyeucte..... 1
— Rodogune. Menteur..... 1
Courier (P.-L.). Chefs-d'œuvres Lettres..... 3
Cyrano de Bergerac. Choix.... 2
D'Alembert. Encyclopédie..... 1
— Destruction des Jésuites.... 1
Dante. L'Enfer..... 2
Démosthènes. — Philippiques et Olynthiennes..... 1
Descartes. De la Méthode..... 1
Desmoulins (Camille). Œuvres. 3
Diderot. Neveu de Rameau.... 1
— Paradoxe sur le Comédien.. 1
Diderot. Romans et Contes.... 3
— Mélanges philosophiques.... 1
Duclos. Sur les Mœurs..... 1
Erasme. Eloge de la Folie..... 1
Epictète. Maximes..... 1
Fénelon. Télémaque..... 3
— Education des Filles..... 1
Florian. Fables..... 1
Foë. Robinson Crusoé..... 4
Fontenelle. Dialogue des Morts. 1
— Pluralité des Mondes..... 1
— Histoire des Oracles..... 1
Gœthe. Werther..... 1
— Hermann et Dorothée..... 1
— Faust..... 1
Goldsmith. Le Vicaire de Wakefield..... 2
Gresset. Ver-Vert. Méchant.... 1
Hamilton. Mémoires du Chevalier de Grammont..... 2
Homère. L'Iliade..... 3
Horace. Poésies..... 2
Jeudy-Dugour. Cromwell..... 1
Juvénal. Satires..... 1
La Boétie. Discours sur la Servitude volontaire..... 1
La Bruyère. Caractères..... 2
La Fontaine. Fables..... 2
Lamennais. Livre du Peuple... 1
— Passé et Avenir du Peuple.. 1
— Paroles d'un Croyant..... 1
La Rochefoucauld. Maximes... 1
Lesage. Gil-Blas..... 5
— Diable boiteux..... 2
— Bachelier de Salamanque... 2
— Turcaret. Crispin..... 1
Linguet. La Bastille..... 1
Longus. Daphnis et Chloé..... 1
Mably. Droits et Devoirs..... 1
— Entretiens de Phocion..... 1
Machiavel. Le Prince..... 1